Les agriculteurs costarmoricains à la croisée des chemins

Margaux Calmel

▶ **To cite this version:**

Margaux Calmel. Les agriculteurs costarmoricains à la croisée des chemins : Enquête sur la façon dont les exploitants agricoles des Côtes d'Armor perçoivent leur profession et ses enjeux actuels. 2012. hal-00838419

HAL Id: hal-00838419
https://hal.science/hal-00838419

Submitted on 25 Jun 2013

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Rapport:

Les agriculteurs costarmoricains

à la croisée des chemins.

Enquête sur la façon dont les exploitants agricoles des Côtes d'Armor perçoivent leur profession et ses enjeux actuels.

Par Margaux CALMEL sous la direction de Ronan LE COADIC

"Même si c'est peut être de plus en plus difficile, il faut savoir s'adapter",

(Pierre, 52 ans, éleveur de bovins et de porcs).

Introduction 6
Méthodologie 9
1ère Phase: L'enquête exploratoire (du 3 novembre au 18 janvier) 9
2ème Phase: La mission qualitative (du 12 décembre au 30 avril) 11
3ème phase: La mission quantitative (du 1 mai au 30 septembre) 17
Partie 1: L'agriculture, une profession plurielle qui peine à se rassembler 26
I- Des exploitants agricoles aux parcours divers 26
1) Des exploitants aux parcours scolaires et professionnels variés 27
2) Une profession qui préserve son caractère héréditaire 30
3) Devenir agriculteur, un choix qui devient plus personnel 32
II- Un modèle agricole unique concurrencé par une multitude de modèles 35
1) L'éclatement de la profession: la spécialisation des exploitations 36
2) L'exploitation familiale, un modèle remis en question? 38
3) De l'agriculture "conventionnelle", aux agricultures dites "alternatives" 42
III- Dans quelle mesure les agriculteurs peuvent-ils encore se rassembler? 45
1) Des valeurs communes qui persistent 45
2) Les Organisations Professionnelles Agricoles et leur tentative d'unification de la profession 47
3) Une préférence pour les rassemblements professionnels ponctuels et techniques: 52
Partie 2: Une profession déstabilisée par les transformations de l'agriculture 58
I- Des agriculteurs économiquement vulnérables 59
1) Des exploitants aux revenus incertains et variables 59
2) Des investissements en chaîne qui génèrent de l'endettement: un phénomène banalisé 64
3) Une gestion qui n'est pas toujours maîtrisée entre des prix volatils et des charges élevées 67
II- Des agriculteurs qui souhaiteraient regagner en autonomie 70
1) L'ambivalence des agriculteurs face aux aides publiques: les primes de la PAC .. 70
2) La bureaucratisation de leur métier met en cause l'indépendance des agriculteurs 74
3) Des agriculteurs qui peinent à s'affirmer face au poids de l'industrie agroalimentaire 81
III- Des exploitants plus confiants en leur avenir qu'en celui de l'agriculture bretonne. ... 91
1) Un avenir professionnel incertain: La concentration des exploitations 91
2) Un avenir personnel plutôt confiant, mais quelle transmission possible? 95
Partie 3 L'agriculture: pilier sociétal en déclin 104
I- Une remise en cause du modèle agricole breton: les nouvelles demandes sociétales .. 105
1) De l'image de « plouc » à celle de « pollueur », le rôle des médias 105
2) Des exploitants qui remettent en question leur utilité sociale 111
3) Les exploitants face à la question de l'environnement: des attitudes multiples ... 114
II- Comment les agriculteurs négocient-ils désormais leur place au sein de l'espace rural? 118
1) Des agriculteurs isolés qui préservent leur attachement au territoire local 119
2) Une image locale plutôt positive 124
3) La cohabitation entre les agriculteurs et la population locale: du respect mutuel au conflit (peu fréquent) 127
III- Le décloisonnement de la profession, des agriculteurs qui tentent de communiquer sur leur métier 133
1) Une profession qui se décloisonne: le choix du conjoint 133
2) Une profession qui se veut moins spécifique: un nouveau rapport au temps libre 137

3) Des exploitants qui s'engagent dans une volonté de communication sur leur métier 140
Conclusion 145
Bibliographie 150
Annexes 155

Introduction

" Chez les agriculteurs, le taux de suicide est trois fois plus élevé que chez les cadres ", titrait un article du *Monde* en janvier 2011[1]. Désormais, en effet, les médias n'évoquent plus la prospérité de l'agriculture mais soulignent les difficultés auxquelles la profession se trouve confrontée.

Les premiers à s'être alarmés de cette situation sont, bien entendu, les professionnels du milieu agricole qui se sont inquiétés de la santé des exploitants et des risques psychosociaux relatifs au métier d'agriculteur[2]. C'est ainsi que, fin 2011, la question du suicide devint officiellement une préoccupation gouvernementale. Le ministre de l'agriculture en exercice, Bruno Le Maire, initia alors un plan de prévention des suicides en milieu agricole, dont la mise en place fut confiée aux caisses de la Mutuelle Sociale Agricole (MSA). Notons cependant, que la majorité de ces dernières avaient déjà entamé un processus de prévention du suicide au niveau local.

Réfléchir au suicide en milieu agricole, c'est se pencher sur un malaise plus profond, dont ce passage à l'acte représente l'issue l'extrême. Alors qu'aucune région ne semble épargnée par le « mal-être agricole », le conseil général des Côtes-d'Armor a tenu a se pencher plus en avant sur la question.

En effet, alors que le monde agricole vit une période économique difficile avec une conjoncture déprimée pour l'ensemble des productions et de nombreuses incertitudes sur les évolutions du marché, c'est le sentiment de « mal-être agricole » qui ressort en priorité des rencontres entre les élus du département et les représentants agricoles. Ces derniers constatent une fracture entre une partie du monde agricole et la société costamoricaine. Ils pointent en particulier du doigt la médiatisation du phénomène des algues vertes, ressentie comme largement responsable du sentiment qu'éprouvent les agriculteurs – et tout particulièrement les éleveurs porcins – d'être déconnectés du reste de la population.

Interpellé par les professionnels, le conseil général s'est saisi de la question en engageant une étude sociologique sur le sentiment éprouvé par les exploitants agricoles. Rappelons que l'agriculture et les complexes agroalimentaires constituent l'un des principaux piliers de l'économie bretonne et plus particulièrement costarmoricaine.

---

[1] De MAZIZ Linda, « Chez les agriculteurs, le taux de suicide est trois fois plus élevé que chez les cadres », *in Le Monde* du 26 janvier 2011, p. 5.

[2] OSTA, « Santé et travail en agriculture », mardi 18 octobre 2011.

La Bretagne constitue, en effet, à ce jour la première région agricole de France en terme de production animale. Et la part de la population agricole dans la population active des Côtes-d'Armor est deux fois plus élevée que la moyenne française (8 % contre 4 % à l'échelle nationale)[3]. De plus, " même si en 10 ans les Côtes-d'Armor ont perdu 29 % [de leurs] exploitations agricoles […] c'est dans [ce département] que le nombre d'exploitations a le moins baissé en Bretagne "[4]. Ainsi, les Côtes d'Armor constitue le premier département en terme de population agricole de la région[5]. Précisons également, que le secteur de production majoritaire – en terme de nombre d'exploitations – du département est la production hors-sol notamment l'élevage porcin[6].

Rappelons à quel point, au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, la Bretagne a su brillamment relever le défi alimentaire exprimé par la forte demande nationale. L'agriculture bretonne est passée en trois décennies d'une société villageoise à économie de subsistance à un tissu agro-industriel très dynamique : le premier de France et le troisième d'Europe[7]. Le complexe agro-industriel rassemble fournisseurs d'intrants, producteurs, industries agroalimentaires et va jusqu'à la grande distribution. L'agriculture bretonne se caractérise en outre par une spécialisation des productions agricoles qui s'organisent en filières indépendantes, en productions animales (poules, dindes, lait, porcs, viande bovine) comme en productions végétales (légumes de plein champ, légumes de conserve, etc.)[8]. Enfin, l'organisation de ce complexe se fonde sur un système agricole dit productiviste, qui " concilie accroissement des rendements, spécialisation mais aussi intégration et standardisation "[9].

À partir des années 1960, l'agriculture se voit confrontée à de profondes transformations. Ces dernières ouvrent une nouvelle phase de la modernisation, en mettant en avant le rôle de l'innovation et du progrès technique. Dans un même temps, l'agriculture française intègre le marché européen, symbolisé par la mise en place de la politique agricole commune (PAC), qui intègre elle-même la modernisation et le développement du secteur agricole[10].

---

[3] AGRESTE Bretagne, Recensement agricole les premières tendances pour les Côtes-d'Armor, septembre 2011, [en ligne], disponible sur < http://www.agreste.agriculture.gouv.fr/ >, (consulté le 15.12.11), p. 1.

[4] Ibid., p. 1.

[5] Ibid., p. 1.

[6] Ibid., p. 2

[7] Ibid., p. 8.

[8] Ibid., p. 15.

[9] Ibid., p. 14.

[10]Ibid., p. 14.

Dans les années 1970, le modèle agricole productiviste commence à s'essouffler. Pourtant, malgré la crise financière, " la première région de la France en matière agricole continue sa course et remet les contrôles de surproductions et les atteintes à l'environnement à plus tard "[11]. La Bretagne bénéficie de plans de relance de la PAC ainsi que de l'État, "qui favorisent l'intensification sans limite, l'organisation de grandes filières pour la conquête des marchés internationaux et pour la fourniture d'une alimentation de masse à bon compte "[12]. Or, comme le souligne Paul Houée, "cette évolution s'est faite au détriment de la cohésion et de l'autonomie des acteurs agricoles bretons"[13].

En effet, à partir des années 1990, et face à l'ouverture toujours plus poussée de l'agriculture à la mondialisation libérale, le métier d'agriculteur se voit déstabilisé et en perte de repères (cf. Partie II). C'est pourquoi, bien que la Bretagne ait été touchée plus tardivement par la crise, le modèle agricole breton conduit à des impasses économiques, sociales et environnementales.

[11] Ibid., p. 15
[12] Ibid., p. 13
[13] Ibid., p. 14

Méthodologie

Notre étude sociologie repose sur trois phases (exploratoire, qualitative et quantitative) se complétant les unes aux autres sur une durée de onze mois. Chaque étape a fait l'objet d'hypothèses de recherche qui se sont vues confirmées ou non par la phase suivante et ce, afin de définir une problématique globale de l'étude et d'analyser les perceptions et les sentiments des exploitants agricoles.

1ère Phase: L'enquête exploratoire (du 3 novembre au 18 janvier)

L'enquête exploratoire a pour objectif de faire un état des lieux bibliographique et de terrain afin de recentrer le sujet et prendre connaissance des travaux déjà effectués sur la question.

I- Les lectures exploratoires

Les lectures ont été axées sur les principaux thèmes suivants:

- Le territoire costarmoricain.
- L'agriculture et son organisation (historique, politique, évolution, sociologie des professions).
- Les spécificités agricoles et agroalimentaires du département (portrait de l'agriculture costarmoricaine, son histoire).
- Les profils des agriculteurs (leurs parcours, leur(s) identité(s), leur environnement et leurs pratiques).
- La place des agriculteurs au sein de l'espace rurale (le territoire, les mutations des campagnes, la sociologie rurale).

II- Les entretiens exploratoires[14]

Les entretiens exploratoires se sont déroulés auprès de professionnels du milieu agricole. L'objectif ici était de cibler des représentants de différents domaines en lien avec l'agriculture afin d'obtenir un échantillon d'individus divers.
Alors que les entretiens sont anonymes hormis pour François Purseigle, les individus interrogés ont été renommés, ils seront présentés ainsi dans le corps de texte:
- François Purseigle, sociologue à l'Ecole Nationale Supérieur Agronomique.
- Monsieur E., permanent d'une association environnemental du département.
- Monsieur C., président d'une coopérative.
- Monsieur A., membre d'un organisme de service agricole.
- Madame G., élue au sein d'une organisation agricole.
- Madame R., responsable au sein d'un service sociale agricole.

Ces entretiens, d'une durée de une heure ou plus, ont fait l'objet d'une analyse de contenu qui a permis de construire l'échantillon des personnes à interroger ainsi qu'une grille d'entretien destinée aux agriculteurs[15].

- Ces premiers constats ont eu pour objectif de[16]:

→ Définir le sujet et mettre en avant quelques préalables épistémologiques (Cf. Introduction Définition et préalables épistémologiques).

→ Orienter l'échantillon des personnes à interroger
En effet, les entretiens se concluaient par une question sur les variables pouvant jouer sur le sentiment de "malaise agricole" ou plutôt les perceptions et les sentiments des exploitants comme leur secteur de production ou encore la taille de leur exploitation.

→ Construire la grille d'entretien (thèmes à aborder, problématique)

[14] Voir tableau 2 détaillé des individus interrogés lors des entretiens exploratoires en annexe.
[15] BARDIN Laurence, *L'analyse de contenu*, Paris, PUF, 2007, 291 p.
[16] Premiers résultats des entretiens, voir définition et préalables épistémologique.

2ème Phase: La mission qualitative (du 12 décembre au 30 avril)[17]

La mission qualitative a pour objectif – par le biais d'entretiens semi directifs – de recueillir la visions des exploitants sur la profession en tenant compte de leurs parcours de vie et de leurs subjectivités Elle ne se veut pas représentative de la population agricole costarmoricaine car elle concerne ici peu d'agriculteurs, mais elle permettra de redéfinir notre problématique et de nouvelles hypothèses qui seront tester auprès d'un plus grand nombre.

I- Construction de l'échantillon[18]:

Deux variables ont contribué majoritairement à l'élaboration l'échantillon. Il s'agit du secteur de production et de la taille de leur exploitation. L'échantillon qui s'est basé – dans la mesure du possible – sur la répartition de la population agricole des Côtes d'Armor, a été élaboré en collaboration avec la MSA. En effet, seul cet organisme a accepté de nous fournir par la suite un listing d'agriculteurs provenant de ses fichiers.

1) Le secteur de production

La variable du secteur de production a été retenue pour plusieurs raisons. Dans un premier temps, il peut nous renseigner sur le secteur géographique des exploitations qui se sont spécialisées par région et au sein du département. Par exemple, le maraîchage est davantage présent dans le pays du Trégor-goëlo, alors que l'élevage porcin sera particulièrement présent dans le pays de Saint Brieuc. Enfin, le secteur de production constitue une caractéristique de l'agriculture représentant la pluralité de la profession[19]. Selon les entretiens exploratoires, les agriculteurs peuvent ainsi avoir un regard différent sur la profession car, ils n'ont pas les mêmes conditions de travail et ne sont pas touchés par les mêmes événements.

[17] Voir calendrier de l'étude en annexe 1.
[18] Voir Tableau 3 détaillé en annexe 1.
[19] HERVIEU Bertrand, *Les agriculteurs*, Paris, PUF, 1996, p. 28.

Par exemple, les éleveurs bovins ont connu la crise du lait de 2009, alors que les éleveurs porcins ont récemment fait la cible des critiques dans le cadre du phénomène des algues vertes. Bien que ces événements seront à relativiser car ils constituent davantage des épiphénomènes.

- Maraîchage (production de céréales/maraîchage/horticulture)
- Polyculture-élevage
- Elevage hors sol (porcs, volaille, veaux de boucherie…).
- Elevage bovin (lait et/ou viande)

2) La taille des exploitations

La spécialisation des exploitants s'étant accompagnée d'un écart entre la taille des exploitations, cette dernière représente un second critère qui illustre la pluralité de la profession.

Nous avions dans un premier temps retenu le produit brut standard des exploitations afin de les classifier par taille or, travaillant en collaboration avec la MSA dans le cadre de l'élaboration de l'échantillon, nous nous appuierons sur leur critère qui est la Surface Minimum d'Installation (SMI)[20]. La SMI désigne le nombre d'hectares minimum – soit une demie SMI – permettant d'obtenir le statut d'agriculteur au sens de la MSA. Elle est définie à l'échelle départementale – dans les Côtes d'Armor, elle est estimée à 25 hectares – et se pondère en fonction de la nature des cultures et des productions animales. Notons que la SMI des exploitations hors sol se calcule au niveau national.

La taille de l'exploitation a été regroupée par une responsable de la statistique (MSA) en trois tranches:

- Petite: < 2 SMI
- Moyenne : > 2 SMI; < 3,6 SMI
- Grande : > 3,6 SMI

[20] Tableau 7 : Pondérations de la SMI par secteur de production en annexe 1.

3) Les autres variables[21]

Nous avons pris en considération d'autres variables correspondant aux caractéristiques des agriculteurs en nous appuyant sur le recensement de la population agricole des Côtes d'Armor. Ces variables seront certes mineures, mais elles peuvent également impacter le sentiment éprouvé par les exploitants dans le cadre de leur métier.

→ Le genre:

Les femmes représentent 28 % des exploitants ou co-exploitants sur le département.

→ L'âge:

Nous avons trié l'âge des exploitants selon trois tranches. Les exploitants agricoles constituent une profession vieillissante, c'est ce qui justifie nos écarts d'âge entre les classes.

- **moins de 40 ans** (33 %)
- **entre 40 et 54 ans** (46 %)
- **55 ans et plus** (21 %)

→ La situation géographique:

Le secteur géographique s'appuie sur une double hypothèse. Il sera définit en fonction de la frontière linguistique (Bretonnant/Gallo) qui sépare le département dans le sens de la longueur, ainsi que la frontière symbolique entre le littoral et le centre Bretagne.

- **Littoral Ouest**
- **Littoral Est**
- **Centre Ouest**
- **Centre Est**

Après avoir établi une convention de respect de l'anonymat des personnes avec la MSA, celle-ci nous a transmis une liste de 200 agriculteurs correspondant aux critères indiqués. Nous avons ainsi ciblé les agriculteurs en fonction l'échantillon voulu.

[21] AGRESTE Bretagne, *Côtes d'Armor: les premières tendance du recensement agricole 2012*, septembre 2011, p. 2, [en ligne], disponible sur <www.agreste.agriculture.gouv.fr>, (consulté le 15.12.11).

II- Grille d'entretien et problématique[22]

A partir de nos lectures et de l'analyse des entretiens exploratoires, nous avons dégagé des hypothèses permettant de définir les thèmes de la grille d'entretien.

La grille d'entretien comprend notamment les concepts et hypothèses conseillés par F.PURSEIGLE que nous avons rencontré:
L'isolement, le territoire, l'effacement démographique, la place des agriculteurs dans la société, au sein de l'espace rural, l'accès aux réseaux, la reconnaissance sociétale.

Elle a été construite à partir d'une première problématique englobant nos différentes hypothèses:

> Le "malaise agricole" s'inscrit dans un contexte global et ne saurait occulter la pluralité du monde agricole. En partie alimenter par la profession, ce malaise multidimensionnel peut résulter de facteurs endogènes à la profession (transformations de l'agriculture donnant lieu à des incertitudes) et d'une rupture entre agriculteurs et la société (non reconnaissance sociétale).

III- Echantillon final et prise de contact

1) Prise de contact

La prise de contacts avec les agriculteurs s'est faite par téléphone. Sur vingt-six appels, six agriculteurs ont refusé notre visite. Ces derniers évoquaient un manque de temps, leur déception vis-à-vis de la profession et des instances publiques ou encore qu'ils étaient en fin de carrière et se sentaient peu concernés par le sujet.

Après les avoir – parfois difficilement – contacté, j'ai pris rendez-vous et je me suis rendue à leur domicile.

[22] Grille d'entretien détaillée en annexe 1.

2) Echantillon final[23]

Finalement, nous avons interrogés dix-neuf agriculteurs (car une des personnes a annulé notre rendez-vous). De plus, le fichier de la MSA n'étant pas toujours actualisé, les critères de sélection n'ont pas pu être respectés. Par exemple, nous n'avons la variable polyculture-élevage, désigne uniquement des agriculteurs en poly élevage. De plus, il n'a pas été possible de trouver une structure de ce secteur de petite taille.

→ *S'entretenir avec une femme exploitante, une tâche pas évidente:*

Alors que nous pensions interroger six femmes de façon individuelle, deux d'entre elles ont été rejointes par leur époux. Or, dans ces cas les femmes se sont mises en retrait et ont laissé la parole à leur conjoint prétextant qu'ils avaient davantage de connaissances techniques. De plus, il arrivait que l'entreprise soit au nom du couple, alors que la femme ne travaillait pas sur l'exploitation. Elle détenait seulement des parts ou avait pour tâche la comptabilité de l'exploitation. Dans ce dernier cas elles souhaitaient laisser la place à leur mari prétextant qu'elles n'étaient pas assez informées sur le métier.

→ *Les jeunes agriculteurs très présents dans l'échantillon:*

Contrairement aux données statistiques départementales qui affichent peu de jeunes parmi les exploitants, nous avons interrogé autant d'individus de moins de 40 ans, que de personnes âgés entre 40 et 54 ans et finalement peu de personnes en fin de carrière (55 ans et plus). En effet, la majorité des refus concerne des exploitants proches de la retraite. En effet, ces derniers se sentaient moins concernés par le sujet, et étaient lassés de la profession et ne trouvaient l'utilité d'engager un énième projet qui selon eux n'aboutira pas. Alors que les jeunes qui avaient terminé leurs études depuis peu de temps, étaient plus enclins à participer et soutenir le travail d'une étudiante.

Les exploitants rencontrés pendant les entretiens ont été renommés par des prénoms afin de faciliter l'introduction de leurs propos dans le corps de texte et de respecter leur anonymat (Cf. Tableau détaillé en annexe).

[23] Voir tableau 5 détaillé de l'échantillon final annexe 1.

IV- Conduite des entretiens:

Les entretiens étaient semi directifs. L'objectif était de poser une grande question et de laisser la personne témoigner en l'orientant si besoin est vers les thèmes qui nous intéressent dans le cadre de l'étude. Ces entretiens se sont déroulés de façon individuelle, sauf lorsque le couple travaillait sur l'exploitation. En effet, deux exploitantes ont été rejointes par leur conjoint agriculteur qui à leur tour a souhaité donner son avis. Enfin, les entretiens ont débutés par une question " Comment envisagez-vous personnellement l'avenir?". Cette question ouverte laissait la place à tout type de réponses, l'objectif étant de voir ce qu'elle pouvait évoquer chez les exploitants.

⇒ Suivi de l'étude

Enfin, la mise en place d'un comité de pilotage fin novembre fut l'occasion d'associer les représentants professionnels agricoles (syndicats, chambre de l'agriculture, mutuelle sociale agricole, direction départementale de la terre et de la mer) à notre recherche afin de débattre autour de la question de la représentation et de l'appréciation des exploitants de leur profession.

Une seconde rencontre a été mise en place fin avril fut un lieu de débats. Elle avait pour objectif de rendre compte du rapport d'étape et présenter le déroulement de la seconde mission.

3ème phase: La mission quantitative (du 1 mai au 30 septembre)[24]

La mission quantitative a pour objectif d'apporter une dimension numérique à nos hypothèses. Elle permet d'interroger les déterminants sociaux comme responsables ou non de phénomènes dont les individus eux-mêmes n'ont pas toujours conscience. Pour autant, elle ne saurait se substituer aux phases précédentes.

⇒ **Etre vigilant avec les données statistiques:**

Les données statistiques doivent être interprétées avec précaution. Elles ne doivent pas être décontextualisées car elles s'inscrivent dans des logiques subjectives des individus ciblés (mission qualitative) dont elles ne peuvent rendre compte à elles seules.

I- La construction de l'échantillon, une nouvelle collaboration avec la MSA

Nous avons une nouvelle fois sollicité la MSA afin d'approfondir notre partenariat le cadre de cette présente mission. L'échantillon se veut représentatif de la population agricole au sein du département, c'est pourquoi il s'est basé sur le recensement. Ainsi, la MSA nous a fourni les coordonnées de 2000 exploitants agricoles pour lequel nous avons signé une seconde convention stipulant le respect de l'anonymat des agriculteurs.

[24] Voir calendrier détaillé de l'étude en annexe 1.

II- Construction du questionnaire

La construction du questionnaire est basée sur les hypothèses émises à la suite de la mission qualitative. L'objectif est bien de vérifier ou non les résultats exprimés c'est pourquoi nous avons repris les thèmes de la grille d'entretien[25].

Le questionnaire est basé sur des questions fermées à choix multiples ou simples, ainsi que des questions ouvertes. Ce dernier se veut concis car leur temps de remplissage est estimé d'environ 20 à 30 minutes.

Avant de diffuser le questionnaire, il était primordial de le tester auprès de quelques exploitants. Ce test est l'occasion de se rendre compte des erreurs et incompréhensions éventuelles.

III- Diffusion du questionnaire

Les questionnaires ont été envoyés via le Conseil Général par voix postale. Les envois comportaient le questionnaire, un courrier d'accompagnement[26] explicitant notre démarche ainsi qu'une enveloppe T afin d'optimiser les retours. Les agriculteurs ont disposé de quinze jours à compter de la réception du courrier pour répondre au questionnaire. Passée une semaine, un courrier de relance a été envoyé à l'ensemble des exploitants respectant ainsi leur anonymat. Alors que le taux de réponses moyen d'un questionnaire par courrier est de 30 % soit ici environ 600 questionnaires, nous avons été agréablement surpris de recevoir 734 questionnaires, soit **un taux de réponses de 36,7 %.**

IV- Echantillon final

Rappelons que le questionnaire est destiné à des exploitants et non des exploitations. Ainsi, des agriculteurs travaillant sur la même structure ont pu recevoir tous les deux le questionnaire.

[25] Voir questionnaire détaillé en annexe 1.
[26] Voir courrier détaillé annexe 1.

V- Recueil des données:

Après réception des questionnaires, nous avons dépouillé le questionnaire.
A l'aide du logiciel Sphinx (Logiciel de traitement des données statistiques), nous avons entré l'ensemble des réponses au questionnaire dans le but ensuite de les analyser.
Avant toute chose, il convenait également de fermer les questions ouvertes.

Par exemple, Question 72 "Si vous avez des enfants, certains d'entre eux envisagent-ils de devenir agriculteurs ?" → *Question 73: "Pourquoi ?"*
→ *Question 73 est devenue: "Pour quelle raison principale certains d'entre eux envisagent-ils ou non de devenir agriculteurs ?"*

- *Je ne souhaite pas qu'ils deviennent agriculteurs*
- *Pas intéressé par le métier*
- *Passionné(e)*
- *Autre voie professionnelle*

Nous avons également entrepris de regrouper certaines modalités afin de faciliter les croisements.

Par exemple "Selon vous, personnellement, quelle image vous renvoie la société ?"

- *Très positive*
- *Plutôt positive* } *Positive*

- *Plutôt négative*
- *Très négative* } *Négative*

Cette opération a été appliquée à l'ensemble des questions ayant pour modalité différents degrés de réponses dans le cadre d'un croisement des données.

VI- Analyse des données:

Une fois les questions recodées, nous avons analysé ces données selon différents processus statistique:

- le tri à plat: il consiste à rendre compte des données ressortant d'une seule question
- le tri croisé: il a pour objectif de mettre en avant le lien entre deux variables de réponses. Les tableaux croisés font l'objet de pourcentage en colonne. Ces derniers confrontent uniquement des variables dont –comme nous l'a indiqué le logiciel de données – la relation est très significative.

Conclusion

Le rapport comprend différents niveaux de lectures (les lectures, les entretiens exploratoires, les entretiens et les questionnaires). Alors que nous nous appuierons sur les chiffres des questionnaires, les entretiens (cas particuliers) illustrerons nos propos.

L'étude se clôture par un comité de pilotage afin de communiquer sur nos résultats et de valider nos propos par les partenaires. Par la suite, une diffusion en direction des représentants et agriculteurs ayant participé à l'enquête sera envisagée.

Définitions du « mal-être agricole » et préalables épistémologiques

Avant de définir ce que nous entendons par « mal-être agricole », il convient de délimiter les contours de notre étude en précisant, en premier lieu, ce dont nous ne parlerons pas.

Cette étude s'inscrit au sein d'un territoire départemental et ne concernera qu'une partie de la population agricole. Nous analyserons uniquement la situation des chefs d'exploitation, c'est-à-dire des personnes physiques qui assurent la gestion courante de l'exploitation[27]. En effet, les salariés, les aides familiaux et les exploitants agricoles ne relèvent pas des mêmes enjeux économiques et sociaux.

Précisons également que notre enquête ne concernera pas spécifiquement les agriculteurs en difficulté économique, car il nous paraît pertinent d'examiner dans quelle mesure le problème du « mal-être » dépasse la seule question du revenu.

Afin de qualifier les personnes faisant l'objet de notre étude, nous parlerons d'« agriculteurs » et non de « paysans », dans le sens où la notion de « paysan » renvoie plus à « l'appartenance à une communauté locale qu'à un secteur professionnel »[28]. En effet, l'agriculture s'est peu à peu professionnalisée et cette séparation « des affaires familiales et professionnelles » explique pourquoi « l'agriculteur » s'est substitué à la figure du « paysan [29]».

Nous nous interrogerons ici sur les perceptions des agriculteurs dans le cadre de leur profession. Nous nous appuierons sur la notion de profession telle qu'elle est définie par les interactionnistes : « un groupe professionnel est le résultat d'une interaction, en ce sens, le groupe tente de s'auto-organiser et revendique son autonomie, son territoire et à se protéger de la concurrence »[30]. On notera que le terme « agriculteur » ne désigne pas un état mais un métier, qui s'acquiert généralement par le biais d'un diplôme, et dont les missions sont définies et reconnues par l'État[31]. De plus, on peut parler d'identité professionnelle au sens où les agriculteurs se reconnaissent entre eux du fait de compétences et pratiques socialement reconnues.

---

[27] Définition de l'INSEE "chef d'exploitation agricole et coexploitants", [en ligne], disponible sur <www.insee.fr/fr/methodes/default.asp?page=definitions/chef-exploitation-agricole.htm>, (consulté le 03.12.11).

[28] REMY Jacques., « Paysans, exploitants familiaux, entrepreneurs… : de qui parlons-nous ? », Communication orale au colloque international de l'*Association Française de Science Politique : Les mondes agricoles en politique*, Centre d'Etudes et de Recherches Internationales, Paris, 22 mai 2008, p. 6.

[29] Ibid., p. 6.

[30] DUBAR Claude, *La sociologie de la profession*, Paris, Armand Colin, 1998, p. 46.

[31] Ibid., p. 46

Ils s'inscrivent également dans une relation de service avec les autres acteurs composant la société. Enfin, la profession se veut visible, elle est entourée d'une organisation institutionnelle particulièrement développée qui lui est spécifique. (Cf. Partie I).

Après avoir précisé l'objet de notre étude, nous allons tenter de définir la notion de « mal-être agricole ». Précisons dans un premier temps que peu de travaux ont été entrepris sur le sujet, c'est pourquoi, nous nous appuierons principalement sur les entretiens exploratoires (bien que des lectures aient enrichi notre réflexion).

Le terme « malaise agricole », qui nous avait été suggéré au départ comme thème de notre recherche, est polysémique et a fait l'objet de définitions variables selon le positionnement social des personnes interrogées. Alors qu'il est parfois associé à la question du suicide (cf. Madame R., responsable au sein d'un service social agricole), il est également quelquefois totalement remis en question (cf. François Purseigle, sociologue). Dans notre étude, ce terme relèvera donc davantage d'une interrogation que d'un fait établi ; nous le réinterrogerons et prendrons soin de la nuancer.

Les entretiens exploratoires mettent, en effet, en lumière que la notion de « malaise agricole » ne va pas de soi. Cette expression, qui émane largement des médias et de certains représentants agricoles est-elle, pour autant, réellement vécue par les exploitants ? Renvoie-t-elle à un sentiment vraiment éprouvé ou se limite-t-elle aux discours ? Sur les sept personnes interrogées au cours des entretiens exploratoires, cinq considèrent que le « malaise agricole » correspond à une réalité, deux d'entre elles précisant qu'il ne se limite pas à l'agriculture mais qu'il s'inscrit dans un contexte général de « malaise sociétal ».

Enfin, d'après Monsieur E., membre d'une association environnementale et François Purseigle (sociologue) – autrement dit, les deux individus les plus éloignés de la profession parmi les personnes que j'ai rencontrées en entretien exploratoire, la notion de « malaise agricole » n'a pas lieu d'être. F.Purseigle ajoute que l'association de ces deux termes serait un « marronnier » de la profession plutôt qu'une réalité sociale.

Bien que certaines personnes interrogées au cours des entretiens exploratoires ne remettent pas en question la notion de « malaise agricole », la majorité s'accorde à dire qu'elle relève plutôt d'un discours utilisé par les organisations professionnelles dans un but unificateur que d'un propos des exploitants eux-mêmes. Et, en effet, lors de plusieurs de mes rencontres avec des exploitants, lorsque j'ai évoqué la notion de « malaise agricole », ils m'ont répondu : « Le malaise ? Mais quel malaise ? Il n'y a pas de malaise ! »

Bien que la vie professionnelle participe à la construction de l'identité individuelle, elle ne saurait définir l'identité à part entière de chacun ; en somme, un « malaise professionnel » ne peut se substituer au malaise global d'un individu.

En outre, l'utilisation de cette notion tend à occulter la pluralité du milieu agricole. En effet, on ne peut plus parler *du* monde agricole, mais *des* mondes agricoles comme l'ont souligné François Purseigle et Bertrand Hervieu[32]. Enfin, parler du « malaise agricole » reviendrait une fois de plus à isolé la profession agricole du reste de la société alors qu'elle s'efforce, au contraire, de s'ouvrir (cf. Partie III). Monsieur E., membre d'une association environnementale insiste sur ce point. Les problématiques agricoles ne doivent plus être seulement étudiées au sein du monde agricole mais dans une perspective englobant l'ensemble de la population, (notamment lorsqu'elle concerne un territoire local).

Pour toutes ces raisons, nous éviterons de recourir à la notion de « malaise agricole » – qui n'a d'ailleurs pas non plus été évoquée avec les exploitants lors des entretiens ni lors de la passation du questionnaire. De cette façon, nous viserons simplement à analyser les perceptions et les sentiments actuels des agriculteurs au sein de leur profession.

Après avoir défini les orientations de l'étude, nous allons tenter de décrypter les phénomènes qui peuvent laisser penser qu'un « malaise » traverse la profession d'agriculteur en nous appuyant sur les entretiens exploratoires.

Lors des entretiens exploratoires, plusieurs thèmes ont été évoqués de façon récurrente, ce qui laisse penser qu'ils jouent un rôle primordial dans la façon dont les exploitants appréhende aujourd'hui leur métier. Ces constats constituent des pistes de réflexion dans le cadre de notre enquête.

Dans un premier temps, la plupart des personnes interrogées ont évoqué la perte de repères des exploitants agricoles. En effet, les agriculteurs s'inscrivent dans une période de changement interne à la profession qui n'a pas été toujours bien appréhendée ou acceptée par les agriculteurs eux-mêmes. Les exploitants peuvent éprouver le sentiment de perdre la contrôle de leur métier dans le sens où ils ne sont plus maîtres de leurs prix ni de leurs revenus et où la question environnementale remet en question leurs pratiques. François Purseigle parle même d'une situation « anomique » (perte totale de repères), qui toucherait particulièrement les hommes. Ne plus être en mesure d'apporter un revenu au foyer peut en être un facteur.

[32] HERVIEU Bertrand, PURSEIGLE François, Une force politique isolée: les mondes agricoles, notes n°121, Fondation Jean Jaurès, Mars 2012, 14 p.

Ensuite, les personnes interrogées font parfois le même constat que les organisations professionnelles agricoles : la relation entre les agriculteurs et la société joue un rôle primordial sur le moral des exploitants. En effet, selon ces personnes, le travail des agriculteurs est peu reconnu par la société.

Enfin, mais de façon moins unanime, plusieurs personnes rencontrées lors des entretiens exploratoires ont souligné que la prise en compte de l'environnement au sein du métier d'agriculteur pouvait contribuer à un sentiment de « malaise ». Ce point a été peu développé par F. PURSEIGLE, alors qu'il a occupé une place importante chez les personnes qui travaillent dans les Côtes-d'Armor, où cette question est particulièrement sensible, du fait, notamment, de la pollution des plages par les algues vertes.

La plupart des personnes rencontrées pensent que le secteur de production et la taille des exploitations constituent des facteurs susceptibles de jouer sur les perceptions des agriculteurs de leur métier, car ce sont également ces critères qui différencient les chefs exploitants entre eux. Par exemple, les éleveurs porcins seraient plus touchés que les autres car ils sont les premiers à être montrés du doigt (cf. phénomène des algues vertes). Deux des personnes interrogées pensent, en outre, que les exploitants dits « conventionnels » sont plus susceptibles d'être concernés par le « malaise » que les exploitations en agriculture biologique.

F.PURSEIGLE, sociologue à l'Ecole Nationale Supérieure Agronomique (ENSAT), considère, quant à lui, que le sentiment de malaise peut concerner tous les exploitants tant il est multifactoriel. En effet, il relèverait de différentes problématiques qui s'imbriquent et peuvent jouer tour à tour sur le moral de tous les agriculteurs. F.PURSEIGLE précise que s'interroger sur le « malaise agricole » revient à prendre en compte l'effacement démographique actuel des agriculteurs, leur isolement, leur manque de reconnaissance sociale et enfin, la place qu'ils occupent dans la société et sur le territoire rural.

L'ensemble de ces propos a été pris en compte dans notre recherche. Les lectures préalables, les entretiens auprès des exploitants, ainsi que le questionnaire largement distribué permettront de confirmer ou non ces hypothèses. Dans le cadre du présent travail et afin d'analyser les sentiment et les perceptions des exploitants, nous nous appuierons sur quelques questions que nous leur avons posé : éprouvent-ils parfois du regret d'avoir choisi le métier d'agriculteurs ? Ce métier répond-il ou non à leur attentes ? Les contrôles, d'une part, leurs relations avec l'industrie agroalimentaire, d'autre part, leur font-ils éprouver du stress ? Enfin, comment envisagent-ils l'avenir de l'agriculture bretonne et leur propre avenir[33] ?

[33] Voir questionnaire en annexe 1.

Problématique de l’étude

Suite à la définition de la méthodologie de l’enquête, nous allons ici présenter la problématique qui a émergé de nos différents travaux.

Dans quelle mesure les agriculteurs se sentent-ils déstabilisés par les évolutions internes à leur profession – plurielle – et en difficulté pour définir leur place dans la société globale et le territoire local ?

Afin de répondre à cette interrogation, nous tenterons dans un premier de montrer en quoi nous ne pouvons parler d’une mais *des* agricultures bretonnes, dans le sens où le milieu agricole regroupe des exploitants aux parcours et structures divers, qui éprouvent des difficultés à se retrouver dans les organisations professionnelles agricoles prônant le « mythe d’un groupe unifié ». Puis, nous verrons comment certains exploitants peinent à s’adapter aux transformations de l’agriculture, qui ont engendré des incertitudes et une perte de repères. Enfin, dans ce contexte, nous analyserons en quoi les agriculteurs – devenus une minorité parmi d’autres – se sentent remis en question par la population et s’approprient les nouvelles demandes sociétales afin de définir leur place au niveau local.

Partie 1: L'agriculture, une profession plurielle qui peine à se rassembler

S'interroger sur la façon dont les agriculteurs perçoivent et ressentent leur profession ne saurait occulter la diversité de leurs exploitations et de leurs parcours des agriculteurs. En effet, s'ils constituaient auparavant un groupe majeur, spécifique par rapport au reste de la société, ils sont désormais moins nombreux et représentent une minorité parmi d'autres, qui devient plurielle et se décloisonne peu à peu. De cette pluralité émerge une profession plus individualiste, qui se subdivise à son tour entre filières, tailles d'exploitation ou systèmes de production. C'est pourquoi les exploitants agricoles ont tendance à se différencier les uns des autres et peinent à se rassembler.

Loin d'opposer les systèmes, nous tenterons de rendre compte du milieu agricole dans sa pluralité, afin de réinterroger ce qui jadis, rassemblait la profession.

I- Des exploitants agricoles aux parcours divers

A présent, le métier d'agriculteur se revendique comme une profession. Il ne constitue plus un savoir faire transmis au sein de la sphère familiale. C'est pourquoi il se compose d'exploitants aux parcours multiples.

1) Des exploitants aux parcours scolaires et professionnels variés

Le terme "agriculteur" ne désigne plus un état mais bien une profession. Nous sommes loin de l'image du jeune restant à la ferme avec ses parents du fait de ses difficultés scolaires. Car, désormais, exercer le métier d'exploitant agricole s'acquiert par le biais d'un diplôme. Une étude concernant l'image des agriculteurs bretons auprès de la population bretonne montre en quoi celle-ci prend elle-même conscience de la professionnalisation de l'agriculture. "En effet, en 2012, 90% des Bretons sondés pensent qu'il faut de plus en plus de qualifications pour devenir agriculteur"[34].

Le niveau d'étude des exploitants agricoles ayant participé au questionnaire confirme notre propos.

Graphique 1: Le niveau d'étude des exploitants agricoles:

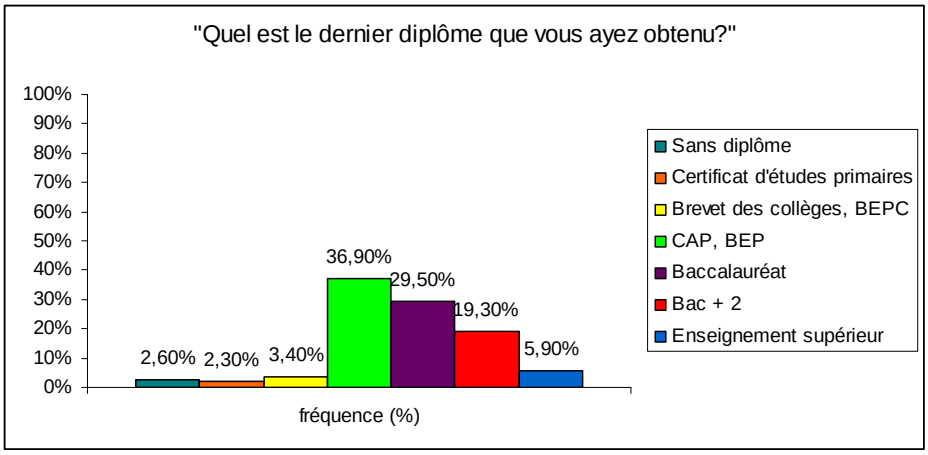

Source: Enquête "Le métier d'agriculteur dans les Côtes d'Armor", mai 2012, Conseil général des Côtes d'Armor et CRBC Rennes.

Ainsi parmi les exploitants ayant répondu à la question "quel est le dernier diplôme que vous ayez obtenu ?", seuls 2,60 % déclarent n'avoir aucun diplôme et seuls 8,30 % ont un niveau d'étude inférieur au CAP/BEP. La plupart des sondés ont un niveau CAP/BEP (36,90 %) ou baccalauréat (29,50 %). De même, 25,20 % entre eux ont un niveau d'études supérieur ou équivalent au bac +2. De manière générale, le niveau d'étude des répondants a augmenté entre les moins de 40 ans et les 55 ans et plus. Ainsi, 48,3% des agriculteurs de moins de 40 ans

[34]TMO Régions, *L'image de l'agriculture bretonne auprès des Bretons*, "les 10 grands constats", Rennes, Avril 2012, p. 26.

ont un niveau d''études supérieur ou équivalent au BAC +2 contre 10,9 % pour les exploitants ayant entre 40 et 54 ans et seulement 10,80 % pour les 55 ans et plus[35].

Le niveau d'étude disparate des exploitants met en lumière que les agriculteurs viennent d'horizons différents. En effet, alors que certains ne sont pas diplômés, d'autres détiennent un niveau BAC+5. Cet écart s'explique par le détour professionnel réalisé par certains agriculteurs.

Graphique 1: Le parcours professionnel des exploitants agricoles

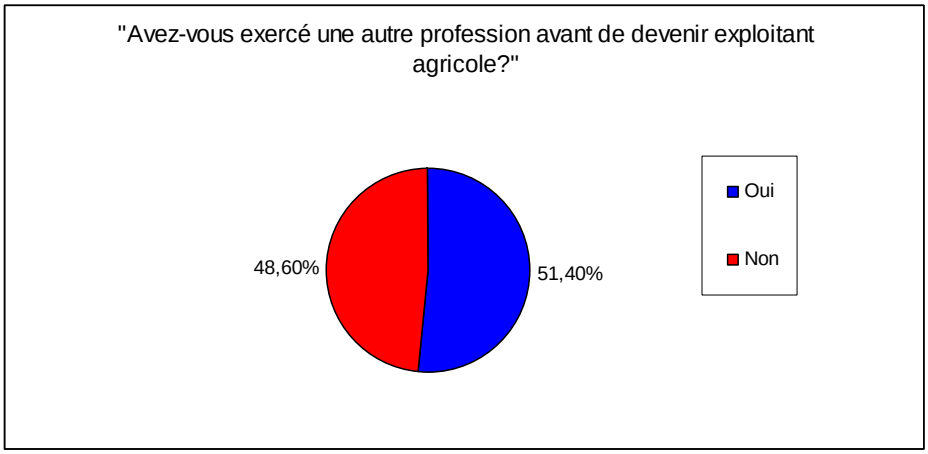

Source: Enquête "Le métier d'agriculteur dans les Côtes d'Armor", mai 2012, Conseil général des Côtes d'Armor et CRBC Rennes.

Il apparaît qu'un peu plus de la moitié des agriculteurs ayant répondu à la question (51,40 %) ont exercé une autre profession avant de s'installer en tant qu'exploitants agricoles. Ce phénomène ainsi que la hausse du niveau de diplôme, expliquent l'écart d'âge à l'installation entre les différentes générations d'agriculteurs. Les moins de 40 ans étant fréquemment plus diplômés que les 55 ans et plus, ils se sont installés plus tardivement qu'eux comme le montre le graphique suivant.

[35] Graphique détaillé en annexe 2.

Graphique 2: L'âge des exploitants et l'âge lors de l'installation

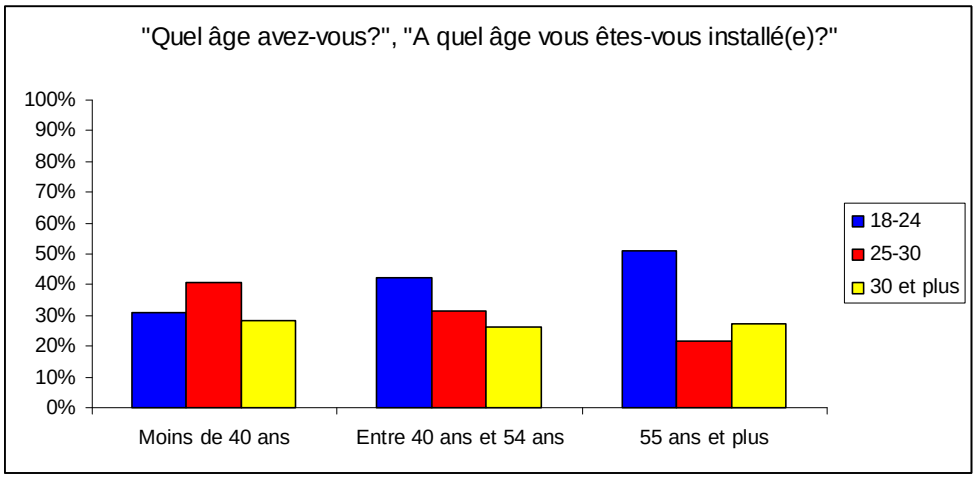

Source: Enquête "Le métier d'agriculteur dans les Côtes d'Armor", mai 2012, Conseil général des Côtes d'Armor et CRBC Rennes.

De part et d'autre d'une moyenne d'âge à l'installation de vingt six ans, les écarts sont très larges selon les générations. 40,9 % des moins de 40 ans se sont en effet installés entre 25 et 30 ans, contre 31,2 % des agriculteurs d'âge compris entre 40 et 54 ans et 21,9 % des 55 ans et plus. En revanche, 51 % des exploitants de 55 ans se sont installés entre 18 et 24 ans, contre seulement 30,7 % des moins de 40 ans.

Précisons que l'âge moyen à l'installation des personnes de moins de 40 ans et des 40-54 ans est le même parce que les agriculteurs de 40 à 54 ans étaient fréquemment aides familiaux sur l'exploitation de leurs parents sont devenus exploitants lors de leur départ en retraite, tandis que les agriculteurs de moins de 40 ans ont en tendance à s'installer avec leurs parents à la fin de leurs études.

Même si les agriculteurs viennent d'horizons scolaires et professionnels variés, la profession préserve son caractère héréditaire.

2) Une profession qui préserve son caractère héréditaire

"La profession d'agriculteur est l'activité la plus fortement héréditaire. Ce qui peut être un paradoxe pour une profession qui s'acquiert par le biais d'un diplôme et non plus par la transmission héréditaire"[36].

Ainsi, la grande majorité des exploitants agricoles qui ont répondu au questionnaire, sont filles ou fils d'agriculteurs, comme en témoigne le graphique suivant.

Graphique 2: L'origine sociale des exploitants agricoles

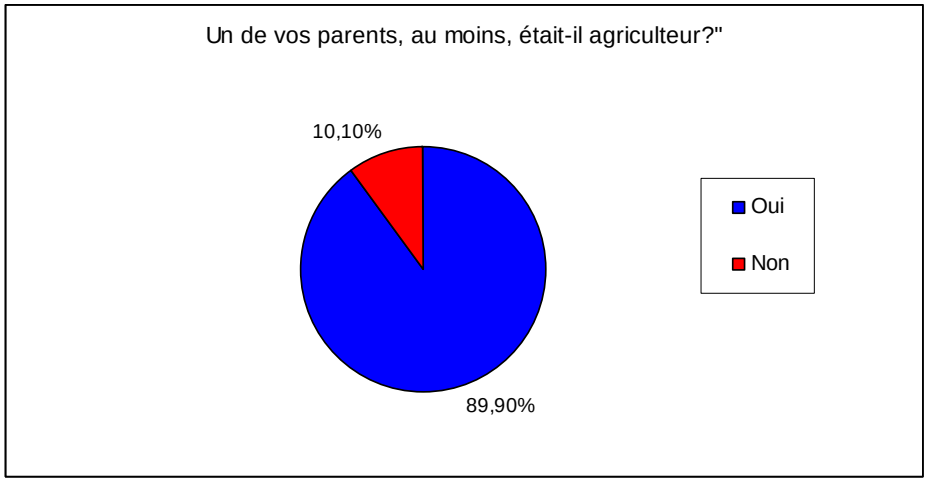

Source: Enquête "Le métier d'agriculteur dans les Côtes d'Armor", mai 2012, Conseil général des Côtes d'Armor et CRBC Rennes.

89,90 % des agriculteurs sont eux-mêmes fils ou filles d'agriculteur(s). L'accès à la profession passe donc massivement par le biais du recrutement familial et la profession semble peu accessible aux personnes qui ne sont pas issues du milieu agricole. Il est vrai qu'être fils ou fille d'agriculteur(s) aide considérablement à l'installation. En effet, les agriculteurs qui sont eux-mêmes fils ou filles d'agriculteurs déclarent plus souvent avoir été aidé(e)s par leurs parents, notamment dans le cadre de leur installation.

[36] REMY Jacques, *Les agriculteurs dans la société* :"Ces rythmes différents qui font "mauvais ménage" intervention dans le cadre de la dernière Université d'Eté de Marciac, "Traditions, urgences et perspectives : comment accorder les temps ?" (3 et 4 août 2005), organisée par la Mission Agrobiosciences et la Communauté de communes Bastides et Vallons du Gers

Parmi les agriculteurs eux-mêmes fils ou filles d'agriculteur(s), 69,2 % disent avoir été aidés par leurs parents lors de leur installation. Alors que parmi les agriculteurs n'ayant pas de parents agriculteurs, seulement 12,3 % affirment avoir été aidés par leurs parents[37].

Les agriculteurs issus du milieu agricole sont d'autant plus aidés qu'ils ont fréquemment repris l'exploitation familiale. De façon logique, cette reprise procure une aide supplémentaire aux jeunes agriculteurs qui s'installent. En effet, parmi les exploitants ayant répondu à la question, 71 % d'entre eux ont repris l'exploitation de leurs parents. Ainsi, parmi les exploitants (ayant répondu à la question) qui ont repris l'exploitation de leurs parents 80,6 % disent avoir été aidés par ces derniers[38].

Selon les exploitants concernés, s'installer sur l'exploitation familiale permet plus souvent une installation progressive. Christophe, 36 ans, jeune éleveur de vaches laitières sur une exploitation de taille moyenne, a repris la ferme de son père.

> *"Sur dix ans d'expérience, en fait, c'est un peu comme de la conduite accompagnée ce que j'ai fait. Parce que mon père m'a assisté pendant plusieurs années, m'assiste encore un petit peu, même s'il est à la retraite (…) Donc cette conduite accompagnée j'en suis assez content parce qu'il a eu son expérience, il me l'a apportée et ce bâtiment là, c'est un gros atout aujourd'hui".*

Au-delà de la transmission de savoir-faire, reprendre l'exploitation de ses parents procure un avantage foncier. En effet, parmi les exploitants interrogés, Emilie (32 ans, productrice de légumes sur une moyenne exploitation) ainsi que Patrick (49 ans, exploitant en polyculture-élevage au sein d'une grande exploitation) précisent que leurs parents leur ont dans un premier temps loué une partie des terres afin d'éviter d'éventuels recours aux investissements.

Malgré la diversité des parcours, la profession préserve donc son caractère héréditaire. Mais quelles motivations ont amené les agriculteurs à choisir ce métier ?

[37] Graphique détaillé en annexe 2.
[38] Graphique détaillé en annexe 2.

3) Devenir agriculteur, un choix qui devient plus personnel

Certes, le métier conserve sa transmission héréditaire, pourtant, les motivations des agriculteurs à choisir ce métier ont évolué.

Graphique 3: Les motivations des exploitants à choisir le métier

(Le cumul des pourcentages est supérieur à 100, car la question comportait des possibilités de réponses multiples).

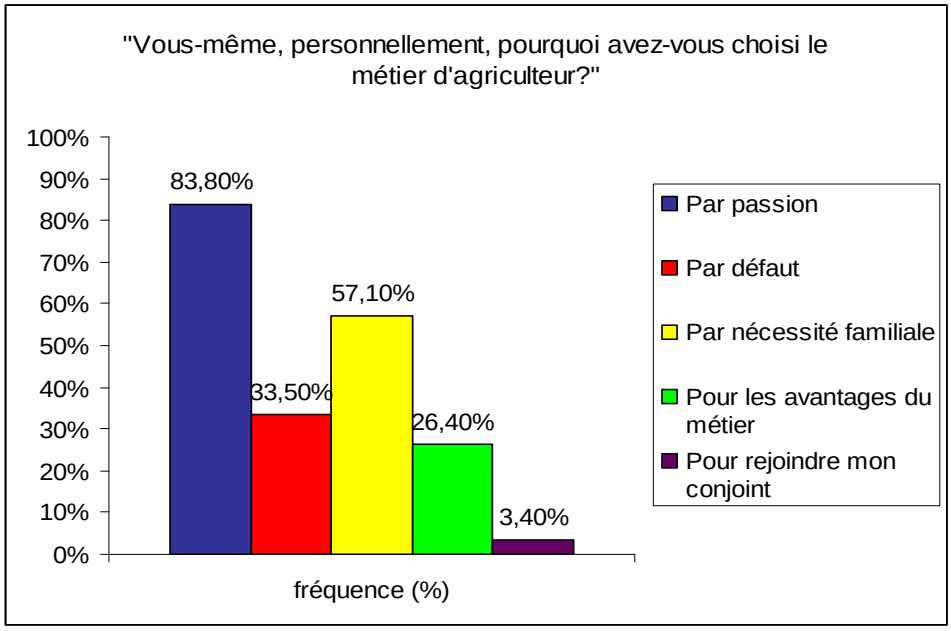

Source: Enquête "Le métier d'agriculteur dans les Côtes d'Armor", mai 2012, Conseil général des Côtes d'Armor et CRBC Rennes.

Ce graphique révèle que le choix du métier ne provient pas principalement d'une décision familiale. En effet, 83 % des agriculteurs déclarent avoir choisi leur métier par passion, contre seulement 57,10 % qui répondent l'avoir choisi par nécessité familiale. Précisons que les exploitants motivés par les avantages de la profession (12,90%) sont principalement des individus qui ont exercé une autre profession avant de s'installer. Enfin, les agriculteurs qui disent avoir choisi le métier pour rejoindre leur conjoint (1,70%) sont des femmes qui se sont également reconverties.

La répartition des réponses en fonction de l'âge des personnes sondées met-elle en avant un renforcement de la dimension individuelle du choix du métier chez les jeunes générations?

Graphique 4: L'âge des exploitations et les motivations des agriculteurs à choisir ce métier

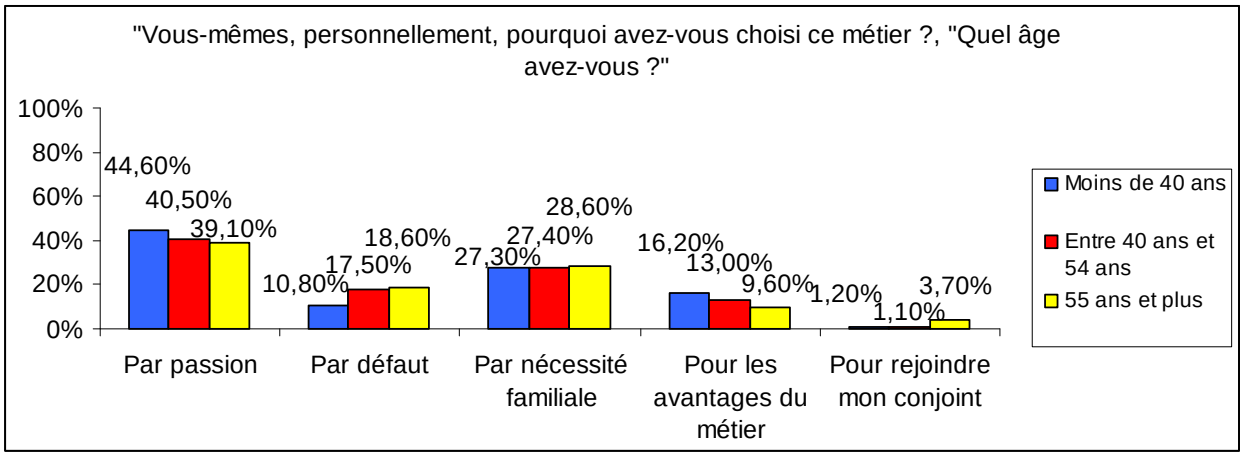

Source: Enquête "Le métier d'agriculteur dans les Côtes d'Armor", mai 2012, Conseil général des Côtes d'Armor et CRBC Rennes.

44,60 % des individus de moins de 40 ans choisissent le métier par passion contre 40,50 % des personnes âgés entre 40 et 54 ans. Eux-mêmes ont été amenés à choisir le métier plus souvent par passion que les individus âgés de 55 ans et plus (39,10 %). De plus, les jeunes s'orientent davantage vers le métier pour les avantages qu'il procure (16,20 %) que les personnes âgés entre 40 et 54 ans (13 %) ou encore des individus de 55 ans et plus (9,60 %).

Inversement, 10,80 % des agriculteurs de moins de 40 ans ont choisi le métier par défaut, alors que 17,50 % des individus âgés entre 40 et 54 ans et 18,60 % des 55 ans et plus se sont orientés vers les métiers par défaut.

En résumé ces données confirment nos propos en montrant que le choix de s'orienter vers le métier devient plus individuel.

Contrairement à ce que nous pouvions penser, les différentes motivations des exploitants n'ont pas d'impact franc sur le fait de regretter ou non d'avoir choisi cette profession. Les deux modalités ont certes une relation significative, mais hormis la motivation "par défaut" qui impacte sur le regret des exploitants, les autres modalités semblent neutres.

Graphique 4: Le regard des exploitants sur leur choix de métier

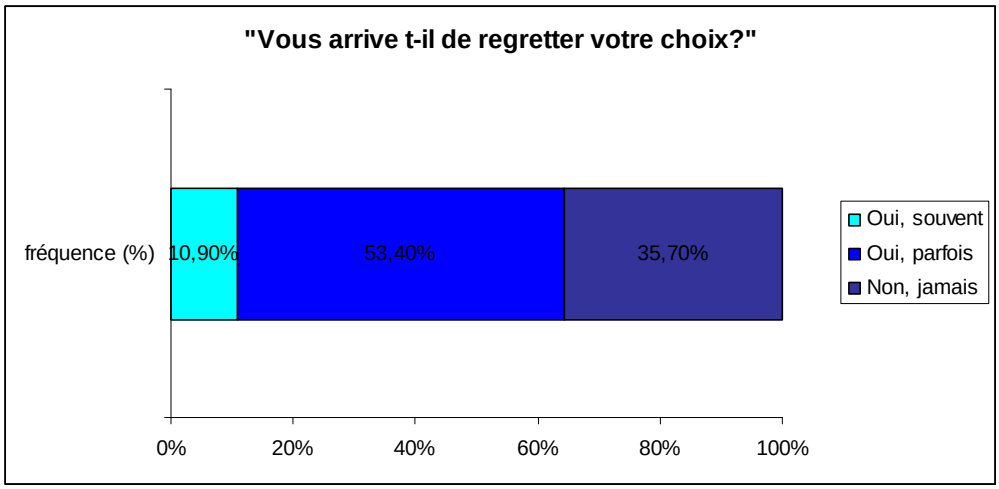

Source: Enquête "Le métier d'agriculteur dans les Côtes d'Armor", mai 2012, Conseil général des Côes d'Armor et CRBC Rennes.

Les résultats de l'enquête sont impressionnants: près des deux tiers des agriculteurs (64,30 %) regrettent parfois. Mais, ces regrets ne sont pas corrélés au type de motivations qui les avait amenés à choisir leur métier. Ce sont les évolutions de la profession et le fait qu'elle ne confère plus la même stabilité qu'autrefois qui motivent le regret (Cf. deuxième partie).

Pour conclure, le métier d'agriculteur renvoie à des parcours multiples. Les exploitants ne s'installent pas tout de suite après leurs études et font parfois un détour professionnel. De plus, ce n'est pas l'obligation familiale mais la passion qui représente la principale motivation des exploitants dans le choix de leur métier. De ce fait et malgré son caractère encore héréditaire, la profession d'agriculteur relève de plus en plus d'un choix personnel. Toutefois, la pluralité de la profession ne s'arrête aux parcours des exploitants. Elle concerne également les exploitations et plus largement l'ensemble du milieu agricole, qui ne paraît plus structuré désormais par un modèle unique.

II- Un modèle agricole unique concurrencé par une multitude de modèles

Dans un contexte de modernisation, la professionnalisation de l'agriculture a individualisé le métier d'exploitant agricole. A présent, les agriculteurs ont eux-mêmes conscience de cet éclatement de la profession, c'est pourquoi ils insistent sur le fait que les pratiques du métier d'agriculteurs tendent aujourd'hui à se diversifier. "Chaque ferme est différente" (Emilie, 32 ans, productrice de légumes plein champs). "Désormais c'est du chacun pour soi" (François, 45 ans, producteurs de céréales et légumes de conserve)." Il ne faut pas faire comme son voisin!" (Thierry, 50 ans, éleveur de porcs et de bovins).

Ces propos se retrouvent dans les réponses à la question ci-dessous.

Graphique 4: L'éclatement de la profession en plusieurs groupes

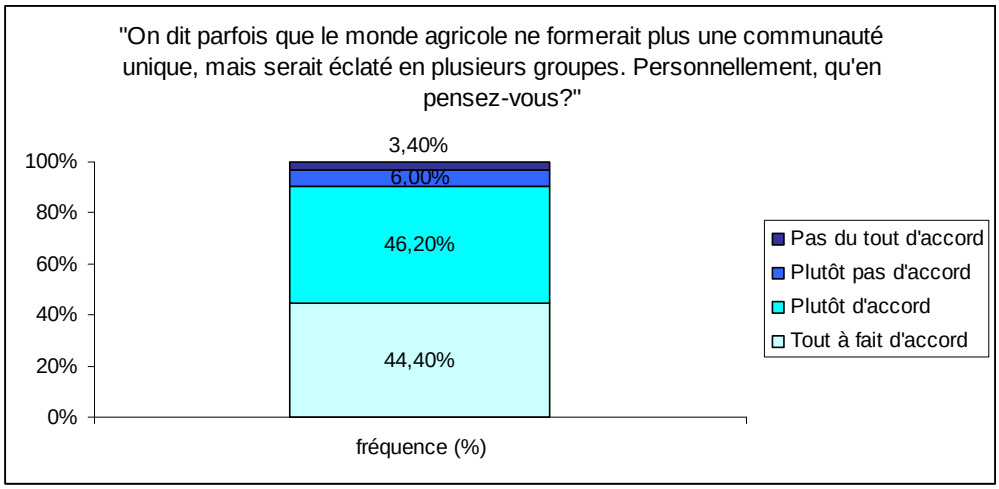

Source: Enquête "Le métier d'agriculteur dans les Côtes d'Armor", mai 2012, Conseil général des Côtes d'Armor et CRBC Rennes.

L'éclatement de la profession est presque unanimement reconnue par les personnes sondées: 90,60 % d'entre elles admettent, en effet, que "le monde agricole ne formerait plus une communauté unique aujourd'hui, mais serait éclaté en plusieurs groupes".

Loin d'opposer les systèmes, nous allons à présent rendre compte de la pluralité de la profession.

1) L'éclatement de la profession: la spécialisation des exploitations

L'agriculture ne constitue plus un milieu uniforme et homogène. Mais précisons que le facteur qui a le plus impacté l'éclatement de la profession en plusieurs groupes, est sans doute, parmi les évolutions de l'agriculture, la spécialisation des exploitations, comme le confirme le graphique suivant.

Graphique 5: Le facteur principal de différenciation entre exploitants

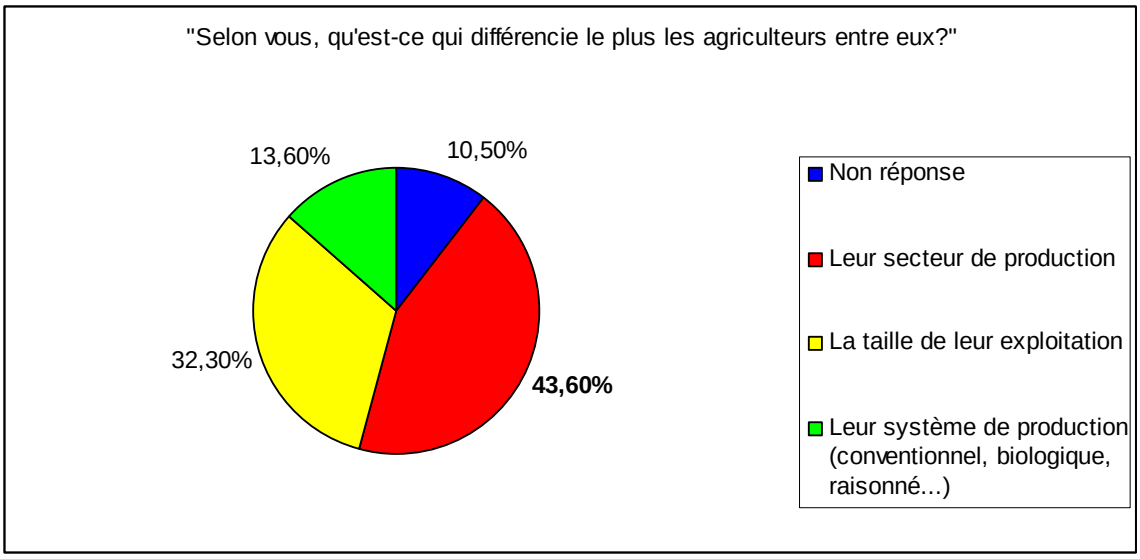

Source: Enquête "Le métier d'agriculteur dans les Côtes d'Armor", mai 2012, Conseil général des Côtes d'Armor et CRBC Rennes.

43,60 % des agriculteurs estiment que le secteur de production est le principal facteur de différenciation entre exploitants. En effet, le modèle traditionnel de polyculture-élevage est tombé en désuétude au profit de la production unique car l'agriculture s'est peu à peu spécialisée afin d'optimiser ses résultats économiques et de répondre ainsi aux nouvelles exigences du métier. De plus, la Bretagne représente une des régions qui s'est le plus spécialisée. "L'agriculture bretonne s'est notamment développée par le biais des installations hors sol"[39]. Les installations hors sols demandent en effet peu d'espace et permettent de concentrer des bêtes ou des cultures dans le cadre d'une production unique.

[39] HOUEE Paul, "50 ans de développement agricole: quels enseignements pour l'avenir?", in *L'agriculture Bretonne: pour un nouveau cap*, Actes du cycle de rencontre du Zoopole, 2010-2011, p. 12-14.

Enfin, la spécialisation des productions se répartit par région mais aussi à plus petite échelle.

> Par exemple au sein des Côtes d'Armor, le pays du Trégor concentre davantage de maraîchage alors que les élevages notamment de type hors sol représentent la production majoritaire dans le pays de Brieuc[40].

D'après les exploitants interrogés, le secteur de production influe sur la mentalité des agriculteurs. Cet argument est très fréquent chez les exploitants qui n'ont pas d'élevage. Pour beaucoup, les éleveurs de type hors sol sont par exemple plus solitaires que les éleveurs bovins, dans le sens où ils ont moins souvent de terres et sont ainsi moins dépendants du soutien des agriculteurs avoisinants.

Ajoutons enfin que se définir par le biais de leur production est souvent l'occasion pour les exploitants de s'opposer entre eux. Dans un premier temps, il s'agit de relativiser sur sa propre situation ou au contraire de la dévaloriser. "Nous encore ça va, on est des céréaliers, ceux qui sont éleveurs porcins ou vachers, c'est pire!" (Chantal, 55 ans, céréalière), " Ce sont les céréaliers qui ont toutes les aides PAC, nous on a rien!", (Thierry, 50 ans, éleveurs de porcs).

Outre le fait de s'opposer par le secteur de production, les agriculteurs se distinguent par la taille de leur exploitation. Celle-ci représente également un facteur non négligeable de l'éclatement de la profession en plusieurs groupes. En effet, les exploitants qui estiment que la taille des exploitations désigne ce qui différencie le plus les agriculteurs entre eux, représentent 32,30 % des agriculteurs ayant répondu au questionnaire.

Il est vrai que la spécialisation des exploitations s'est accompagnée d'une différenciation entre les « petits » et les « gros ». Les exploitants interrogés qualifient leur structure [de taille petite ou moyenne] d'exploitation à « taille humaine » et s'opposent aux grandes exploitations qui, selon eux, s'apparentent à des « usines ». Ce discours est le reflet d'une concurrence entre agriculteurs, car certains exploitants peinent à s'agrandir et c'est pour cette raison qu'ils voient la taille des exploitations voisines comme un idéal à atteindre. Ainsi, la spécialisation des exploitations, la diversité de leurs formes, voire de leurs systèmes de production est autant de facteurs qui tendent à opposer les exploitants entre eux. Or, l'impact de la professionnalisation de l'agriculture sur le métier ne saurait se limiter sur ce point. En effet, celle-ci a peu à peu modifié la forme des exploitations en séparant la sphère familiale de la sphère professionnelle.

[40] AGRESTE Bretagne, *Portrait agricole pour la Bretagne et les Cotes d'Armor*, 2011, 9.p, [en ligne], disponible sur <www.draaf.bretagne.agriculture.gouv.fr>, (consulté le 15.12.11).

2) L'exploitation familiale, un modèle remis en question?

Le couple représentait le modèle de l'exploitation agricole dans les années 1960.

> Il définissait les contours de la formation du métier longtemps défendu par la Confédération Nationale des Jeunes Agriculteurs[41].

Á présent, individuelles, sociétaires, avec ou sans salariés, les exploitations agricoles relèvent de formes multiples qui concurrencent le modèle unique d'autrefois, symbolisé par la famille et plus précisément par le couple.

> En effet, "L'individualisation de l'installation et du travail des agriculteurs a profondément déstabilisé le modèle familial jadis défendu par les agriculteurs "modernistes". Ajoutons que "le choix du métier d'agriculteur est revendiqué comme un choix personnel, il ne suppose pas d'adhésion du conjoint/conjointe ni celui des parents"[42].

Les réponses au questionnaire confirment cette nouvelle donne. Le statut d'exploitation en couple ne représente plus le modèle de l'exploitation du département.

[41] HERVIEU Bertrand, *Les agriculteurs*, Paris, PUF, 1996, p. 54.

[42] PURSEIGLE François, "Les agriculteur dans leur environnement local, positions et attentes", *in Assemblée annuelle coop de France Métiers du grain*, 15 novembre 2010, p. 2.

Graphique 6: Le statut des exploitations agricoles

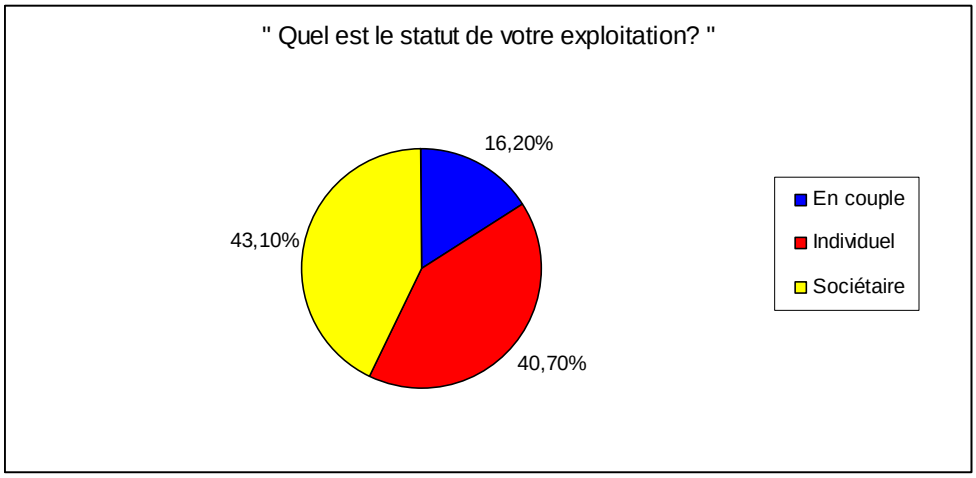

Source: Enquête "Le métier d'agriculteur dans les Côtes d'Armor", mai 2012, Conseil général des Côtes d'Armor et CRBC Rennes.

Face à la modernisation de la profession, les exploitants se sont peu à peu regroupés et c'est pourquoi à présent, 43,10 % des exploitants ayant répondu à la question travaillent sur une exploitation sociétaire et seulement 16,20 % travaillent sur une exploitation en couple. Il apparaît également que la forme individuelle qui avait peu à peu remplacé l'exploitation en couple occupe le second rang parmi les statuts possibles d'exploitation (40,70 %).

Bien que le modèle en couple soit remis en question, l'exploitation familiale n'a pas pour autant disparu. En effet, le métier d'agriculteur s'exerce encore fréquemment en famille.

Graphique 7: Les collaborateurs des exploitants agricoles

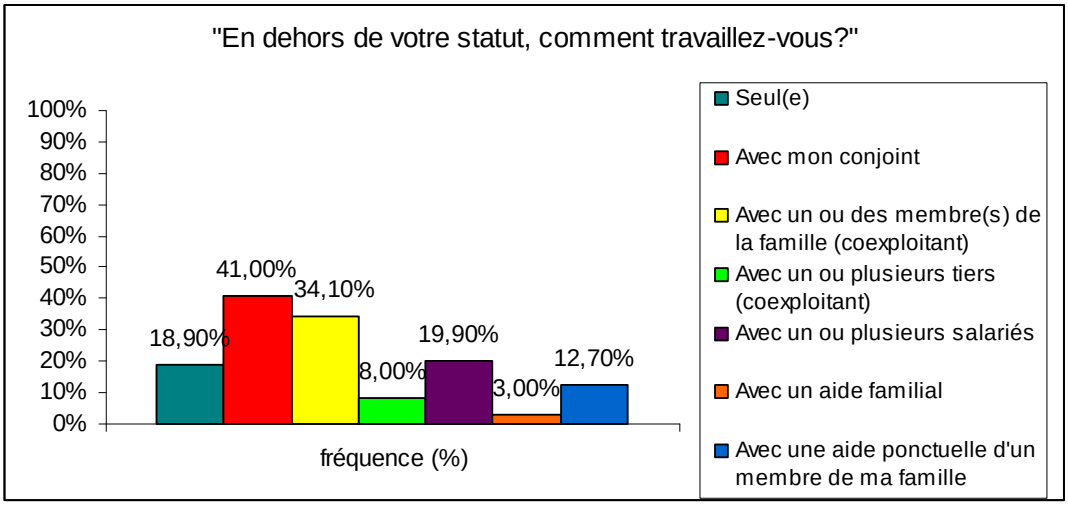

Source: Enquête "Le métier d'agriculteur dans les Côtes d'Armor", mai 2012, Conseil général des Côtes d'Armor et CRBC Rennes.

Bien que les agriculteurs travaillent moins souvent au sein d'exploitations en couple (tous deux exploitants), il est encore fréquent que les tâches de la ferme soient partagées avec le conjoint. Ce dernier peut avoir le statut de co-exploitant ou encore de conjoint collaborateur. De ce fait, 41 % des agriculteurs qui ont répondu à la question travaillent avec leur conjoint.

Au-delà du couple, les exploitants travaillent avec des membres de la famille, notamment au sein des formes d'exploitation sociétaires. Il est vrai que le statut de GAEC, par exemple, se pratique au sein de la sphère familiale. Car, pour certains exploitants, cette situation est plus rassurante que le fait de partager la direction de l'exploitant avec un tiers, notamment en qui concerne le domaine financier. Enfin, étant donné que la coexploitation s'apparente pour beaucoup à un "mariage", le choix de l'associé leur parait primordial. Ainsi, 34,10 % des agriculteurs dirigent l'exploitation avec un ou des membre(s) de la famille et seulement 8 % s'associent avec un tiers.

Enfin, nous constatons que seules 18,90 % des personnes travaillent seuls, bien que ces dernières soient parfois aidées de façon ponctuelle et informelle par des membres de la famille (12,70 %). Cette main d'œuvre familiale est, dans la plupart des cas, assurée par les parents qui une fois à la retraite, tiennent à soutenir leur enfants, ou encore par les enfants qui, viennent aider lors de travaux difficiles (moissons, ensilage) ou de façon plus régulière comme c'est le cas de Jean-Pierre.

Jean-Pierre, 55 ans, éleveur de bovins, travaille officiellement seul sur une exploitation de petite taille.

Auparavant, lui et sa femme travaillaient main dans la main. Jusqu'au jour où celle-ci a dû cesser son activité dans le cadre d'un arrêt longue maladie. Aujourd'hui, elle ne peut plus assurer les travaux de la ferme et de ce fait, reste au foyer pendant que Jean-Pierre gère seul le travail sur l'exploitation.

Le couple a trois filles qui sont encore étudiantes, deux d'entre elles vivent au domicile de leurs parents. Le père de famille se retrouvant sur une structure dont les tâches demandent le travail de deux personnes, profite de la présence de ces filles pour qu'elles l'accompagnent dans son travail.

Ainsi, quotidiennement, et lorsque Jean-Pierre et sa femme partent en vacances, leurs filles prennent le relais et assurent le maintien de la ferme. Bien qu'elles n'aient pas choisi de s'orienter dans ce domaine, elles semblent participer à la vie de l'exploitation avec entrain. Ce fonctionnement semble ainsi convenir aux différents membres de la famille.

Seules ou à plusieurs, les exploitations sont tout d'abord familiales, construites autour de la figure du chef d'exploitation qui mobilise une main d'œuvre exclusivement familiale. De plus en plus entreprenariales, les exploitations mobilisent une main d'œuvre salariale et sont parfois extrêmement financiarisées.

Les exploitants qui emploient des salariés voient d'ailleurs d'un mauvais œil le recours à une main d'œuvre familiale comme c'est le cas de Thierry, 50 ans, éleveur porcin sur une grande exploitation qui emploie deux salariés. Ce dernier pense que recourir aux membres de sa famille de façon informelle est une solution de facilité qui n'est pas représentative du milieu agricole.

Il convient de rappeler qu'il n'existe pas deux systèmes qui s'opposent, l'un de « taille humaine », familial, et le second comparable à une entreprise salariale déconnectée des demandes locales. Alors que nous avons mis en lumière les différentes formes que peuvent prendre les exploitations, étudions à présent les différents systèmes de production composant l'agriculture.

3) De l'agriculture "conventionnelle", aux agricultures dites "alternatives"

Alors que les formes d'exploitation se multiplient, les systèmes de production s'émancipent peu à peu du modèle agricole traditionnel breton. En effet, désormais, les exploitants ne suivent plus un seul et même modèle, mais bien une multitude de pratiques qui ne peuvent être définies de façon exhaustive. Á cet égard, nous analyserons ici le rapport entre l'agriculture dite "conventionnelle" et les systèmes "alternatifs" qui, d'après certains représentants agricoles, engendrent de nouvelles dichotomies entre les agriculteurs.

Graphique 8: Les systèmes de production des exploitations agricoles

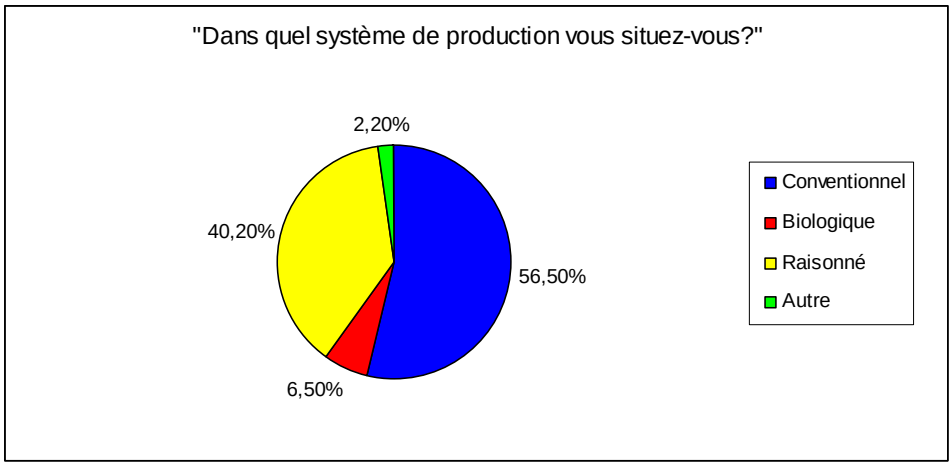

Source: Enquête "Le métier d'agriculteur dans les Côtes d'Armor", mai 2012, Conseil général des Côtes d'Armor et CRBC Rennes.

Nous constatons que le modèle agricole breton demeure le courant majoritaire de l'agriculture du département. Ainsi, 56,50% des agriculteurs déclarent faire de l'agriculture "conventionnelle". Les exploitants en agriculture "conventionnelle", sont loin de s'opposer aux exploitants en agriculture biologique. D'ailleurs, nombreux sont ceux qui se définissent dans un entre deux et se disent "raisonnés". L'agriculture raisonnée désigne une démarche qui régule le taux d'intrants afin de limiter l'impact de l'activité agricole sur l'environnement. Pour autant, elle ne répond pas à l'ensemble des critères de l'agriculture biologique et ne peut être définie comme telle. Les réponses au questionnaire montrent en quoi les pratiques des agriculteurs deviennent plus soucieuses de l'environnement, ainsi 40, % des exploitants agricoles ayant répondu à la question se disent agriculteurs "raisonnés".

En somme, il n'existe pas de conflits entre les agriculteurs "conventionnels", "raisonnés" ou encore "biologiques", mais plutôt des a priori persistants vis-à-vis des systèmes alternatifs.

Parmi les exploitants interrogés, certains pensent que l'agriculture biologique est « sale ». En effet, la présence de différentes cultures parmi la culture exclusive contredit les pratiques d'autrefois. Pour eux, un champs est propre à partir du moment où seule la culture désirée prime. Ensuite, les exploitants distinguent deux formes d'agriculture biologique, *"Il y a bio et bio"*. Ils opposent l'agriculture des « babas cool » qu'ils considèrent comme étant peu sérieuse à celles des agriculteurs anciennement productivistes qui ont su se convertir car ils étaient techniquement bons. Alors que quelques agriculteurs sont très critiques, d'autres, considèrent que cette orientation complexifie le travail. Ils admirent ceux qui le font mais eux-mêmes ne s'en sentent pas capables. Enfin, la moitié des exploitants interrogés estime que l'agriculture biologique tout comme les circuits courts ont leur place au sein de la profession car ils répondent à une demande sociétale. Dans un même temps, ils considèrent que ces marchés sont trop petits pour que tous les exploitants puissent s'y orienter. Ils ajoutent également que l'agriculture « conventionnelle » a toujours sa place dans le sens où elle assure des rendements importants à bas prix afin de rendre accessibles les biens alimentaires à l'ensemble de la population. Dans les discours, les agriculteurs se défendent vis-à-vis d'une agriculture différente de la leur. Pour autant, il n'existe pas d'animosité spécifique entre ces systèmes car chacun sait que l'agriculture doit laisser une place à chaque type de fonctionnement.

Dans un département où l'agriculture s'est principalement développée via des productions de type intensif – l'agriculture biologique représente 4% des exploitations costarmoricaines[43] – il paraît intéressant de rendre compte du parcours d'un des exploitants qui s'est converti en agriculture dite « alternative ».

[43] AGRESTE Bretagne, *Cotes d'Armor les premières tendances recensement agricole 2010*, septembre 2011, [en ligne], disponible sur <www.agreste.agriculture.gouv.fr>, (consulté le 15.12.11), p. 2.

Stéphane, 48 ans, éleveurs de vaches laitières en agriculture biologique sur une grande exploitation.

Stéphane travaillait dans le domaine para agricole avant de s'installer en tant qu'exploitant agricole. Celui-ci a rejoint son frère qui avait repris la ferme de leurs parents depuis quelques années. Pendant les premières années, Stéphane et son frère travaillaient de nombreuses heures de façon intensive. Pourtant, au fil du temps et d'échanges professionnels, ils se sont rendus compte que des exploitants en agriculture biologique obtenaient des résultats équivalents, mais ressentaient moins de stress. Après mûre réflexion et des tests de faisabilité, les deux frères se sont petit à petit convertis. Le choix n'a pas été facile dans le sens où cette façon de travailler contrecarrait celle prônée par leurs parents. D'ailleurs, c'est Stéphane, l'aîné des deux frères qui s'est chargé de leur annoncer la nouvelle. Celui-ci a su justifier son choix en précisant qu'il ne souhaitait pas que cette nouvelle façon de travailler s'apparente à une trahison. Finalement, ses parents lui ont répondu ce qu'il voulait entendre "Maintenant, c'est votre problème, pas le nôtre".

Précisons que, devenir agriculteur biologique au sein d'une commune où l'agriculture de type hors sol est majoritaire a provoqué certaines appréhensions chez les deux agriculteurs. En effet, Stéphane et son frère adhèrent à une CUMA. Ils partagent le matériel agricole avec sept autres agriculteurs, majoritairement éleveurs porcins. Ils ne souhaitaient pas que leur choix soit incompris et rompt les liens qu'ils avaient tissés. De là, les deux frères ont fait la démarche d'expliciter leur choix auprès de chaque exploitant. L'objectif était de dissiper tout malentendu en insistant sur le fait qu'ils ne reniaient pas leur façon de travailler, bien qu'ils pensent qu'une autre voie est possible. Finalement, ce passage à l'agriculture biologique s'est passé dans des conditions favorables. Ils échangent désormais leurs pratiques avec les agriculteurs adhérant à la CUMA.

Au-delà du système de production, les exploitants agricoles évoquent des représentations du métier qui paraissent antagonistes. Ainsi, bien que la plupart se disent "agriculteurs", certains exploitants se définissent encore comme des "paysans" (46,70 %).

Que l'agriculture soit traditionnelle, conventionnelle, raisonnée ou encore biologique, les exploitants pensent que chaque système doit avoir sa place et ne doivent être opposés entre eux. Pourtant, dans les faits, les pratiques s'individualisent. C'est pourquoi – et bien qu'ils partagent encore certaines valeurs – les exploitants peinent à se rassembler.

III- Dans quelle mesure les agriculteurs peuvent-ils encore se rassembler?

Les agriculteurs, conscients de leurs divergences se sentent de moins en moins représentés par un syndicat au discours uniforme.

Pourtant, loin d'être aux antipodes les uns des autres, les exploitants agricoles partagent encore certaines valeurs. De ce fait, et malgré un certain détachement syndical, ils tentent de se rassembler au sein d'organisations collectives pouvant répondre à leurs besoins professionnels.

1) Des valeurs communes qui persistent

Alors que le travail des exploitants s'individualise, les agriculteurs semblent attachés à des valeurs communes telles que la « liberté », l'« indépendance ». En effet, selon une étude de François Purseigle et Bertrand Hervieu.

> " Près de 86% des agriculteurs sont d'accord avec l'idée que l'Etat doit donner plus de libertés aux entreprises, contre 66% pour les autres catégories. Elle n'est pas sans lien avec les 53% des agriculteurs exprimant leur préférence à l'égard de la liberté comme valeur fondamentale. Bien que ce dernier chiffre soit à relativiser, au regard des 60% d'artisans ou de chefs d'entreprises ou des 68% des professionnels libéraux ou des cadres qui déclarent être avant tout attachés à celle-ci"[44].

Cet attachement au sentiment de «liberté » est d'ailleurs ce qui les conduit à choisir ce métier plutôt qu'un autre. La représentation initiale du métier – avancée par les exploitations ayant répondu au questionnaire – renvoie le plus fréquemment à cette volonté de liberté. Ainsi, être son propre patron, choisir ses horaires, ou encore être autonome dans ses décisions est pour eux primordial.

[44] HERVIEU Bertrand, PURSEIGLE François, *Une force politique isolée: les mondes agricoles*, note n°121, Fondation Jean Jaurès, Mars 2012, p. 12.

D'ailleurs, lors des entretiens, plusieurs agriculteurs précisent que grâce à cette « liberté », ils ont pu se dégager du temps en pleine journée afin de répondre à mes questions.
Enfin, lorsque les agriculteurs – ayant répondu au questionnaire – expriment leur déception quant à leur représentation actuelle du métier, c'est en premier lieu les contraintes, la remise en question de leur autonomie qui justifient leurs sentiments.

Graphique 9: Les avantages de la profession

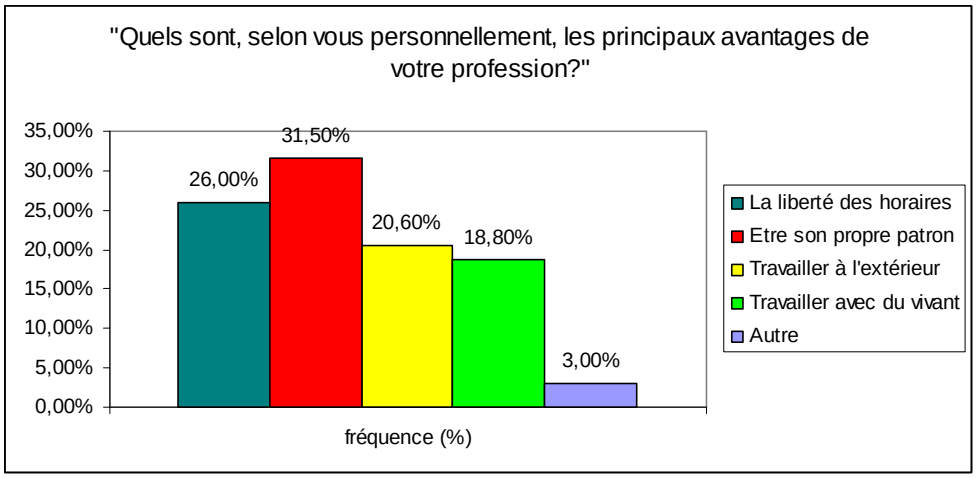

Source: Enquête "Le métier d'agriculteur dans les Côtes d'Armor", mai 2012, Conseil général des Côtes d'Armor et CRBC Rennes.

En effet, « liberté des horaires » et « être son propre patron », représentent les avantages de la profession les plus fréquemment cités. Ainsi, 26% des exploitants ayant répondu à la question estiment que la liberté des horaires représente l'un des principaux avantages de la profession, et 31,50% d'entre eux pensent qu'être son propre patron fait partie des principaux avantages du métier.

« La liberté » ne représente pas l'unique valeur à laquelle les agriculteurs sont attachés. En effet, ces derniers ont également une représentation positive de la valeur travail.
Selon François Purseigle et Bertrand Hervieu, "Le travail demeure la clé de vote agricole":

> L'étude montre que " les agriculteurs considèrent, plus souvent que les autres, que les français ne travaillent pas assez et rares sont ceux qui trouvent que la France est un pays où l'on travaille beaucoup"[45].

[45] HERVIEU Bertrand, PURSEIGLE François, *Une force politique isolée: les mondes agricoles*, note n°121, Fondation Jean Jaurès, Mars 2012, p. 12

Les conditions de travail des agriculteurs sont sans doute ce qui les rapproche et les différencie du reste de la société. Ils travaillent tous les jours de la semaine ainsi que le week-end. Les exploitants agricoles constituent la profession qui part le moins en vacances, même si nous verrons ultérieurement que ce rapport au temps libre évolue.

Pour finir, les agriculteurs demeurent également unis face à la critique. Lorsque la profession fait l'objet de jugements négatifs, les exploitants s'identifient les uns aux autres. En effet, alors que certains exploitants interrogés sont peu touchés par le phénomène des algues vertes, ces derniers se sentent montrés du doigt car, selon eux, c'est la profession qui est touchée dans son ensemble.

Les agriculteurs partagent certaines valeurs et savent se rassembler face à la critique sociale. Or, ce qui symbolise sans doute le plus la fédération des agriculteurs face aux jugement de la société civile, ce sont les Organisations Professionnelles Agricoles (OPA).

En d'autres termes, et plus que tout autre secteur professionnel, l'agriculture a tissé un dispositif d'institutions impressionnant d'ampleur et de diversité. C'est pourquoi, il convient désormais de nous interroger sur le rôle qu'occupent les OPA sur le sentiment d'identité commune des agriculteurs.

2) Les Organisations Professionnelles Agricoles et leur tentative d'unification de la profession

"L'univers institutionnel de l'agriculture s'est caractérisé et se caractérise encore par l'exclusivité des services qu'il assure au monde agricole et à lui-même"[46].Ce monde d'organisations s'est construit dans le dernier quart du XIX^{e} siècle lorsque l'espace rural devenait exclusif aux agriculteurs. "Cette mise en place de l'« auto-identification » – d'une paysannerie qui s'est affirmée publiquement jusque dans son isolement – a toujours revendiqué la spécificité de sa condition"[47]. Parmi ces OPA, le syndicat majoritaire s'est principalement construit sur l'idée d'une "identité agricole" et véhicule ce discours encore aujourd'hui.

Or, d'après Monsieur E., représentant de la question environnementale, les OPA ont trop axé leurs discours sur la spécificité du milieu agricole. Par conséquent, la profession se serait trop fermée sur elle-même en s'ouvrant peu au reste de la population. Les sociologues abondent en ce sens.

[46] HERVIEU Bertrand, *Les agriculteurs*, Paris, PUF, 1996, p. 105.
[47] Ibid., p. 106.

"La profession agricole n'offre plus une image monochrome d'antan et les discours qui en émanent sont très loin d'être à l'unisson. Les résultats des élections de 2007 aux chambres de l'agriculture l'ont montré une nouvelle fois: 'le mythe de l'unité paysanne a définitivement volé en éclats'. " Et nous voyons bien que les tentatives qui consisteraient à nier cet éclatement ont été vaines du point de vue même des premiers intéressés que sont les agriculteurs"[48].

Pendant longtemps, la profession fut représentée par un syndicat unique. Mais, alors qu'elle s'est progressivement ouverte au pluralisme syndical, pour autant, peu d'exploitants adhèrent à ces syndicats dits minoritaires. En effet, parmi les exploitants interrogés désireux de se rapprocher de ces syndicats, nombreux sont ceux qui les ont considérés comme trop peu présents sur le territoire.

Graphique 10: Le syndicat des exploitants agricoles

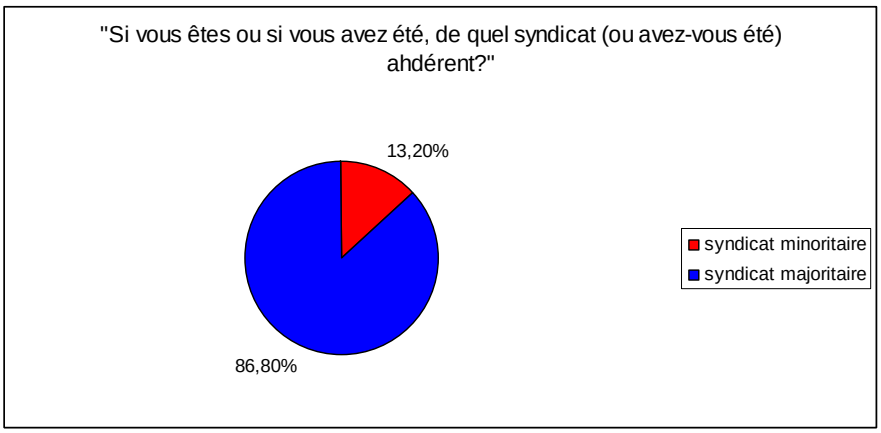

Source: Enquête "Le métier d'agriculteur dans les Côtes d'Armor", mai 2012, Conseil général des Côtes d'Armor et CRBC Rennes.

Comme le montre le graphique ci-dessus, 86,80% des exploitants qui ont répondu à la question, déclarent avoir adhéré ou adhèrent au syndicat majoritaire. Alors que l'ensemble des syndicats auraient pu incarner la diversité des opinions et des pratiques des exploitants, ces derniers semblent se détourner des organisations professionnelles politiques quelle que soit leur idéologie. Ainsi, les agriculteurs syndiqués sont minoritaires.

[48] HERVIEU Bertrand, PURSEIGLE François, *Une force politique isolée: les mondes agricoles*, note n°121, Fondation Jean Jaurès, Mars 2012, p. 5.

Graphique 11: La syndicalisation des exploitants agricoles

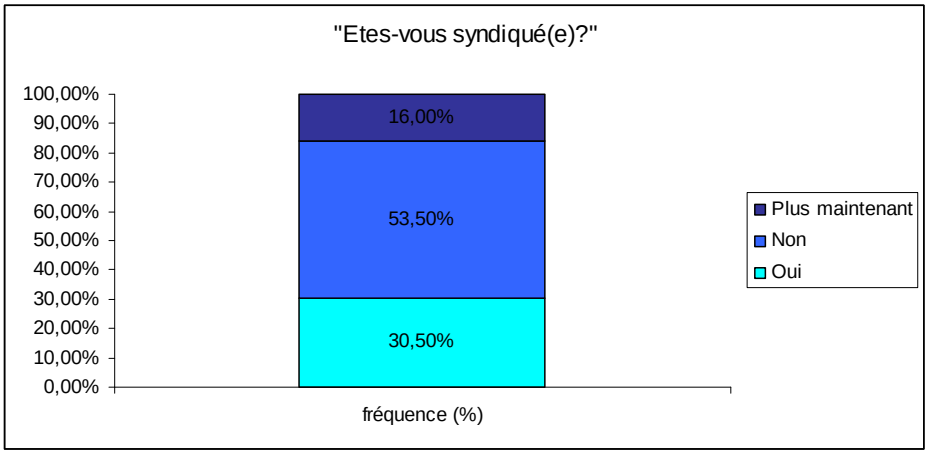

Source: Enquête "Le métier d'agriculteur dans les Côtes d'Armor", mai 2012, Conseil général des Côtes d'Armor et CRBC Rennes.

Plus des deux tiers des agriculteurs (69,50 %) des agriculteurs ne sont pas syndiqués, dont 16% qui ne le sont plus.

D'après Monsieur C., président d'une coopérative et lui-même exploitant, les OPA ne remplissent pas assez leur rôle et peinent à rassembler la profession:

> *"On ne va pas y arriver si on n'a pas un message clair. Je pense quand même qu'on a fondamentalement un projet politique un peu flou. On est plus sur une approche défensive. C'est plus facile d'avoir un projet défini. Pour moi, la profession doit y participer parce que c'est à elle de prendre ses propres responsabilités par rapport à la non définition d'un projet clair !"*

Pour F.PURSEIGLE, les agriculteurs se sentent délaissés par les OPA alors qu'ils sont pourtant les professionnels les plus entourés. En d'autres termes, Les chefs d'exploitation s'éloignent de ces organismes dans lesquels ils ne se reconnaissent plus, car ils n'ont pas su adapter leur discours à la pluralité de la profession comme le précise le graphique suivant.

Graphique 12: Le regard des exploitants non syndiqués sur les syndicats agricoles

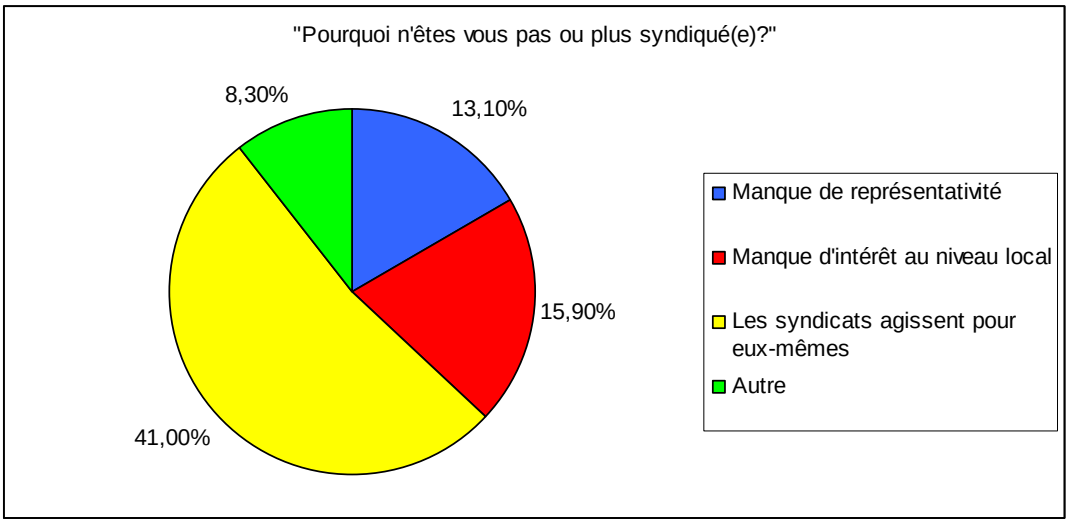

Source: Enquête "Le métier d'agriculteur dans les Côtes d'Armor", mai 2012, Conseil général des Côtes d'Armor et CRBC Rennes.

Non seulement les agriculteurs non syndiqués se sentent mal représentés par les organismes agricoles (13,10 %), mais ils estiment surtout qu'ils agissent en fonction de leur propre intérêt (41%). De plus, les exploitants interrogés nous ont témoigné qu'ils se sentaient peu soutenus par les syndicats au niveau local. Ils ont certes conscience que le syndicat national fait davantage office de représentation, mais leur déception est grande lorsqu'ils n'ont pas été soutenus localement.

Désormais lointaines, les organisations professionnelles semblent penser à leur propre intérêt avant celui des agriculteurs aux alentours, c'est l'argument de la majorité des chefs d'exploitations interrogés qui n'ont jamais été syndiqués. Pour eux, le poste de responsable syndical a pour but de "servir les copains et eux-mêmes", "ils ont la mainmise !". Illustrons nos propos par le biais de l'expérience de Bertrand, 30 ans, éleveur de poules sur une grande exploitation.

Bertrand, jeune exploitant, souhaiterait s'installer avec son frère et son père pour agrandir l'exploitation familiale.

Bertrand est éleveur de poules pondeuses. Avec son frère, ils ont abandonné il y a quelques années leur métier d'ingénieur pour rejoindre leur père sur l'exploitation avicole.

Actuellement, ils se trouvent confrontés à plusieurs difficultés, comme le fait d'obtenir un permis de construire. Bertrand a démarché différentes organisations professionnelles agricoles afin d'être soutenu face aux organismes d'aménagement foncier. Ces derniers avaient répondu positivement à cette requête et s'étaient engagés à l'aider. Finalement, ils n'ont pas donné suite à sa demande. Déçu, Bertrand s'est tourné vers une coopérative qui l'accompagne aujourd'hui dans son projet.

Il devient désormais critique de ces OPA:

"Il n'y a pas spécialement d'aides et de soutiens! Je prends le cas de la chambre d'agriculture, maintenant ce sont des rouleaux compresseurs administratifs qui, en fait, ne maîtrisent plus ce qu'ils font réellement. Ils sont une armée là-bas, on ne sait pas à quoi ils servent. Ce qui est sûr, c'est qu'on les paye, mais vous dire leur utilité on ne sait pas!"

En somme, les agriculteurs ont le sentiment d'être peu ou mal représentés par des organismes qui semblent leur apporter peu de bénéfices. C'est pourquoi ils vont davantage s'engager au sein de formes collectives d'organisation dont ils ressentent un réel intérêt.

3) Une préférence pour les rassemblements professionnels ponctuels et techniques:

Les agriculteurs vont davantage s'investir dans des organismes qui leur ressemblent et dont l'intérêt se voit au quotidien, bien que ceux qui s'engagent dans ce type d'organisations ne représentent pas la majorité des exploitants.

Graphique 13: L'engagement au sein d'organismes professionnels

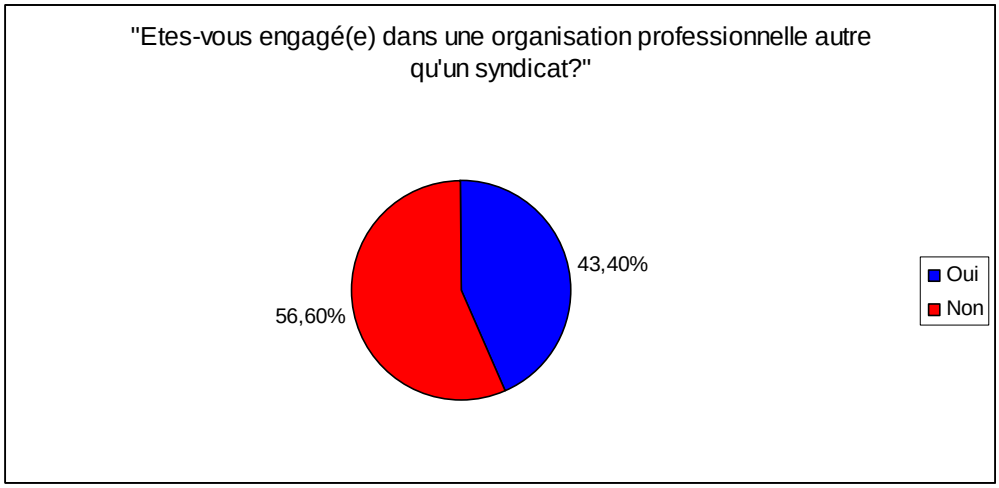

Source: Enquête "Le métier d'agriculteur dans les Côtes d'Armor", mai 2012, Conseil général des Côtes d'Armor et CRBC Rennes.

43,40% des agriculteurs sont engagés dans au moins une organisation professionnelle autre qu'un syndicat. Précisons que ces exploitants participent davantage à des échanges collectifs entre agriculteurs du même secteur de production ou vivant à proximité.

Graphique 14: Les organismes professionnels auxquels adhèrent les exploitants

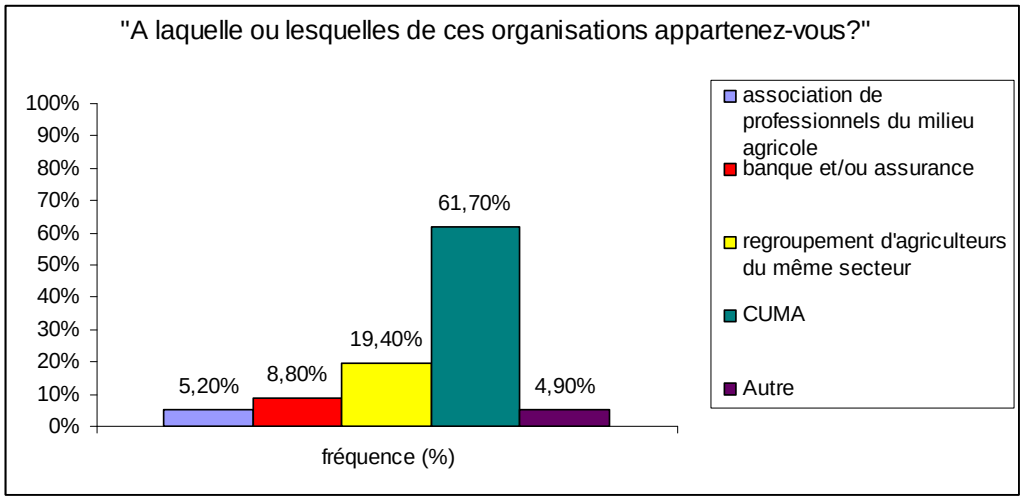

Source: Enquête "Le métier d'agriculteur dans les Côtes d'Armor", mai 2012, Conseil général des Côtes d'Armor et CRBC Rennes.

Les réponses au questionnaire montrent que 19,40% des exploitants déclarent être membres d'un regroupement entre agriculteurs de même secteur. En d'autres termes, ces exploitants adhèrent à leur coopérative, leur regroupement de producteurs ou encore à des cercles d'échange des pratiques sectorisations.

Par exemple, les légumiers, qui sont peu nombreux dans les Côtes d'Armor et, qui plus est, concentrés à l'Ouest du département, ont crée leur propre organisation professionnel le niveau local. En effet, ces derniers se sentaient peu soutenus par les organisations professionnelles axées sur les productions majoritaires et désiraient préserver leur autonomie décisionnelle. C'est d'ailleurs pour cette raison qu'Emilie, 29 ans, productrice de légumes plein champs sur une exploitation moyenne, a décidé d'adhérer à l'UCPT. (Union des coopératives de Paimpol et du Trégor).

Emilie diplômée d'un BTS dans le domaine du commerce et en reconversion professionnelle, travaille aujourd'hui avec son mari. Elle estime que l'UCPT est un organisme indispensable. Car ce sont les agriculteurs qui décident eux-mêmes de leur sort, notamment parce qu'ils vendent leur production au marché du cadran (lieu où le prix des produits est fixé sur place par des enchères). Elle sait qu'elle peut compter sur l'organisme lorsqu'elle est confrontée à des difficultés. D'autant plus que son mari, fait partie du conseil d'administration. Elle dit y ressentir une réelle solidarité entre les légumiers du secteur. Enfin, elle précise que cette structure encourage les agriculteurs à échanger leur pratique et ainsi s'améliorer.

Outre ces organisations, les agriculteurs échangent entre exploitants voisins en adhérant à une CUMA (Coopératives d'Utilisation du Matériel Agricole) (61,70 %). Mais nous analyserons le fonctionnement des CUMA ultérieurement.

Au-delà de ces échanges, les formations pour adultes ont aussi pour but de regrouper les agriculteurs et de leur permettre de se perfectionner. Pourtant, peu d'agriculteurs assistent à ces formations, comme le montre le graphique ci-dessous.

Graphique 15: La formation continue des exploitants agricoles

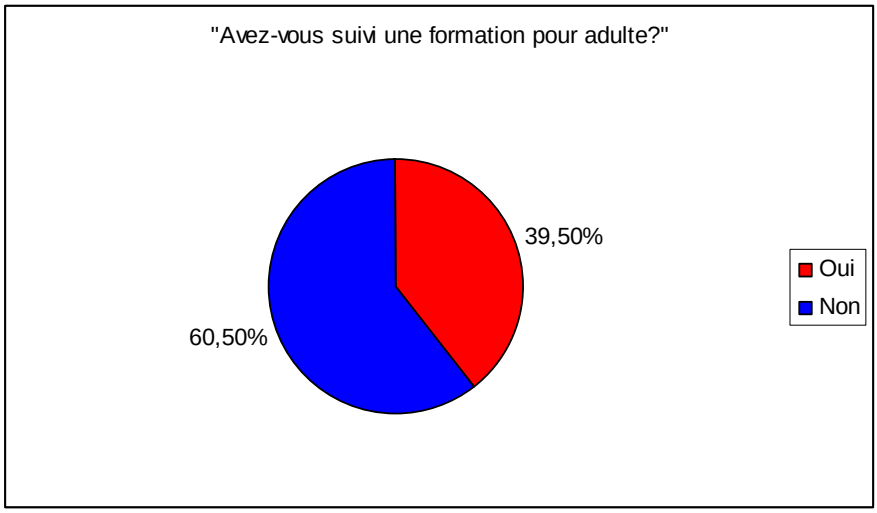

Source: Enquête "Le métier d'agriculteur dans les Côtes d'Armor", mai 2012, Conseil Général des Côtes d'Armor et CRBC Rennes.

Seuls 39,50 % des exploitants agricoles ont suivi au moins une formation pour adulte lors de leur installation (pour les individus en reconversion professionnelle) ou pendant leur carrière d'agriculteurs. Pourtant, selon Jean-Pierre " La clé de la réussite de demain, c'est la formation".

Jean-Pierre, 52 ans, éleveur de bovins sur une exploitation de petite taille.

Jean-Pierre, a suivi une formation de gestion et finances avant de devenir exploitant. Pourtant installé depuis vingt neuf ans, ce dernier continue d'assister régulièrement à des formations pour adultes.

Plus qu'une façon de se regrouper, ces formations représentent pour lui l'occasion de ne pas s'enfermer sur soi, d'améliorer ses pratiques ou encore d'acquérir des compétences afin de s'adapter aux exigences actuelles du métier (cf. Partie 2). Il constate également avec déception que les agriculteurs assistent de moins en moins à ce type de regroupement. Il tente d'expliquer à sa façon ce phénomène. Dans un premier temps, il constate que les lieux de formation ont tendance à se regrouper par secteur géographique. Par conséquent, il arrive fréquemment que ces moments d'échanges se trouvent éloignés du lieu de travail des agriculteurs. De ce fait, ces derniers peuvent se démotiver à cause de la distance à parcourir. Ensuite, les exploitants doivent être remplacés afin de pouvoir y assister, ce qui handicape notamment les agriculteurs travaillant seuls. Pourtant, Jean-Pierre insiste aussi sur le fait que la plupart du temps ses confrères connaissent peu les modalités d'accès à ces formations, car dans bien des cas une prime (à la hauteur de 60%) est mise en place dans le cadre du financement d'un remplaçant. C'est pourquoi Jean-Pierre se sent parfois lassé du comportement des agriculteurs lorsqu'ils affirment qu'ils n'ont pas assez de temps pour être présents aux formations.

Bien que ces organisations soient techniques, il arrive qu'elles soient indispensables. En effet, elles permettent de relativiser et d'échanger sur ses difficultés. Elles sont l'occasion de « sortir de l'exploitation » en mettant en place des lieux communs dénués de dimension politique. Pour Stéphane – 45 ans, éleveurs de vaches laitières au sein d'une grande exploitation avec son frère – ces échanges entre agriculteurs du même secteur lui ont fait prendre connaissance de l'agriculture biologique et c'est aujourd'hui sans regret qu'il s'est converti. De plus, les agriculteurs appartenant à des organisations professionnelles, regrettent moins d'avoir choisi ce métier et sont plus souvent satisfaits de leur profession. Enfin ils sont plus fréquemment confiants en leur avenir personnel.

Tableau 2: Adhésion à une organisation profession et l'appréhension de la profession (en pourcentage).

Appréhension du métier / Adhérez-vous a une organisation professionnelle autre qu'un syndicat?	Regrettez-vous d'avoir choisi le métier d'agriculteur?			Quand vous pensez à votre avenir personnel en tant qu'exploitant, êtes-vous confiant(e) ou inquiet(e)?		
	Oui	Non	Total	Confiant	Inquiet	Total
Oui	57,90	42,1	100	60,60	39,40	100
Non	69,30	30,70	100	44,10	55,90	100

La proportion d'agriculteurs adhérents à une organisation professionnelle agricole regrette dans 57,90 % des cas d'avoir choisi ce métier alors que 69,30 % des agriculteurs n'adhérant pas à une organisation professionnelle regrettent. De plus, les agriculteurs participant à ces organisations sont plus confiants en leur avenir personnel (60,60 %) que les individus qui n'y adhèrent pas (44,10 %). La relation inverse se vérifie.

Participer à ces organisations confère sans doute aux exploitants un sentiment de cohésion professionnelle qui peut les rassurer sur leurs pratiques. Pourtant, certains exploitants ne ressentent pas le besoin de créer de liens avec leurs confrères. Ils préfèrent s'extraire de la profession, prendre leurs distances avec un métier très prenant.

Conclusion

Une analyse monolithique du milieu agricole serait une erreur. Il convenait donc de mesurer la pluralité de ce milieu afin d'analyser ensuite le rapport que les exploitants entretiennent avec la profession. Pour autant, l'objectif n'était donc pas d'opposer les systèmes entre eux; par exemple tel que le modèle intensif et le modèle biologique. D'après Monsieur A., membre d'un organisme de service agricole, "maintenant, il n'y a pas de bonnes et de mauvaises agricultures, je pense que la société a besoin de toutes les agricultures et que l'essentiel c'est que lorsque l'agriculteur a choisi, qu'il réussisse enfin à se trouver bien

dedans !".

Nous avons mis en avant des divergences entre des exploitants composant une profession qui tend à se décloisonner. Nous étudierons à présent en quoi les facteurs endogènes à la profession peuvent avoir une influence non négligeable sur leur façon de voir et de ressentir le métier. En effet, les exploitants ont en commun d'être confrontés à des évolutions sans précédent de l'agriculture, et nous verrons comment chacun réagit et tente de s'adapter aux nouvelles exigences du métier.

Partie 2: Une profession déstabilisée par les transformations de l'agriculture

Aucune catégorie socioprofessionnelle n'a assuré ou subi une mutation aussi importante de sa capacité technique et de ses mentalités que le milieu agricole actuel.

La modernisation sans précédent de l'agriculture exerce un impact non négligeable sur la profession. Certes, cette dernière a facilité la tâche des exploitants et a donné lieu à une agriculture bretonne performante, mais elle a également contribué à la disparition ″des sociétés paysannes"[49] .

> Ainsi, "L'absorption de l'agriculture dans le mode de production capitaliste produit en effet une élimination des paysans traditionnels mais aussi une partie des exploitants modernistes, ainsi qu'une dégradation des conditions de vie engendrées notamment par une surcharge de travail et l'apparition d'une vulnérabilité économique inédite. (…) Tous sont entrés dans des circuits monétaires et le concept de modernisation est admis de tous soit comme objectif permanent soit comme une référence difficile à atteindre, par rapport à laquelle les moins dynamiques ou les plus faibles se sentent marginalisés."[50]

Outre la modernisation de l'agriculture, l'activité agricole se veut désormais encadrée, notamment depuis la mise en place de la politique agricole commune (PAC), dont nous parlerons ultérieurement. Les exploitants perçoivent cette bureaucratisation de l'agriculture comme une perte d'autonomie vis-à-vis de leur métier. Dans ce cadre professionnel déstabilisé, les exploitants agricoles se posent la question de leur avenir tant personnel que professionnel.

[49] MENDRAS Henry, *La fin des paysans,* Arles, Actes Sud, 1992, 446 p.

[50] PREVEL Maxime, *L'usine a la campagne*, "Une ethnographie du productivisme agricole", Paris, l'harmattan, 2007, p. 18.

I- Des agriculteurs économiquement vulnérables

A présent, les agriculteurs qui obéissent aux lois du marché et de la technique se voient confrontés à la concurrence européenne et internationale. De ce fait, ils prennent conscience que la profession ne leur confère plus la stabilité d'antan. "Au même titre que les autres, les agriculteurs sont devenus des travailleurs vulnérables et deviennent un maillon de la chaîne agroalimentaire"[51].

1) Des exploitants aux revenus incertains et variables

Dans ce contexte d'évolution de l'agriculture, une partie des exploitants n'a pas su ou pu s'adapter aux nouvelles exigences du métier.

> En effet, "Les agriculteurs ont dû, quant à eux, devenir des agents économiques dont le métier exige formation initiale et continue, spécialisation, maîtrise des techniques agricoles et de gestion, capacité d'innovation, connaissance des marchés, audace de l'investissement. Tous n'ont pas su acquérir toutes ces nouvelles qualités exigées par l'agriculture moderne".[52]

En d'autres termes, l'ensemble des exploitants ne possède pas une formation dans ce domaine. Pourtant, ils pourraient acquérir ces compétences nécessaires tout au long de leur carrière, mais les modalités d'accès sont peu ou pas connues des exploitants[53]. De ce fait, cette situation engendre des revenus très variables en fonction des exploitants. Selon Monsieur C., le président d'une coopérative agricole:

> *"Vous allez avoir des revenus très différents en exerçant le même métier, et ça, c'est difficile pour garder de la cohésion sociale au sein de ce groupe. Plus les conditions sont difficiles et plus vous avez des écarts. Ce phénomène s'inscrit dans un contexte général, le domaine agricole n'y échappe pas. Après on va être avec des personnes qui ont la capacité de s'adapter et celle qui ne l'ont pas".*

Avant d'illustrer notre propos, il doit être précisé que la question du revenu a été difficile à définir, que cela soit lors des entretiens ou lors de la passation du questionnaire (Cf. méthodologie). Les exploitants n'étaient pas en mesure communiquer un revenu mensuel.

---

[51] BRETEILLE Roger, *La crise rurale*, Paris, PUF, 1999, p. 46.
[52] GOUZES Gérard, *Tradition et modernité de l'agriculture française*, Paris, Ministère de l'agriculture, 1985, p. 134.
[53] Voir partie 1 III.

De ce fait, nous nous fonderons ici sur leur capacité à se prélever un revenu dans le cadre de leurs dépenses quotidiennes.

D'après les entretiens, ce revenu s'échelonne de 800 à 4 500 euros par mois, le montant le plus répandu étant de 1 500 euros. Les exploitants qui ont le plus de marge et qui peuvent donc s'octroyer le meilleur revenu, sont ceux qui ont su anticiper et s'adapter aux nouvelles exigences de la profession, comme c'est le cas de Jean-Pierre, ci-dessous.

"L'emblème de notre génération, aujourd'hui, c'est la stratégie économique."

Jean-Pierre, 52 ans, éleveur de bovins au sein d'une petite exploitation.

Jean-Pierre élève des bovins principalement pour le lait mais aussi pour la viande qu'il commercialise via la vente directe. Il a fait une formation de gestions des entreprises, c'est pourquoi il maîtrise l'aspect économique du métier. Il dit ne s'être jamais retrouvé en difficulté financière. Selon lui, le métier se définit de la façon suivante: "C'est calculer, contrôler, commercialiser, innover, prévoir, anticiper et agir". Alors qu'il est exploitant depuis vingt-neuf ans, il prélève aujourd'hui plus de 4 500 euros par mois sans pour autant travailler sur une grande exploitation. En effet, ce qui lui importe n'est pas tant le volume de production, mais plutôt le point d'équilibre entre les dépenses, les charges et le profit.

A contrario certains exploitants n'ont pas toujours réussi à tirer un revenu de leur exploitation. Il arrive qu'ils soient reconnus agriculteur en difficulté (AED). Ce fut le cas d'Émilie, 32 ans, productrice de légumes sur une exploitation moyenne.

Émilie travaille avec son mari sur une exploitation de légumes plein champ. Une année s'est avérée particulièrement mauvaise et a emporté une bonne partie de leurs récoltes.

Devenue agricultrice en difficulté, elle percevait des aides financières. Or, elle devait également vendre une partie de sa production sur les marchés après sa journée de travail afin d'assurer ses dépenses quotidiennes. Enfin, elle précise ne plus jamais vouloir connaître cette situation. Car cette difficulté financière a, à un moment donné, remis en question sa volonté de continuer le métier d'agriculteur alors qu'il la passionne.

La diversité des revenus révèle, une fois de plus, la pluralité du monde agricole. Nous pouvons, au sein de la profession distinguer les agriculteurs qui ont su acquérir des compétences dans les domaines de la gestion ainsi que de la finance de ceux qui n'ont pas le bagage requis pour appréhender l'instabilité économique de la profession.

Toutefois, même ceux qui disposent des plus larges compétences peuvent, en cas de crise ou d'investissements importants, se trouver privés de revenus, comme le révèlent les réponses apportées à la question suivante: *"Votre exploitation vous a-t-elle toujours permis d'avoir un revenu agricole?"*.

Graphique 1: Le revenu des exploitants agricoles:

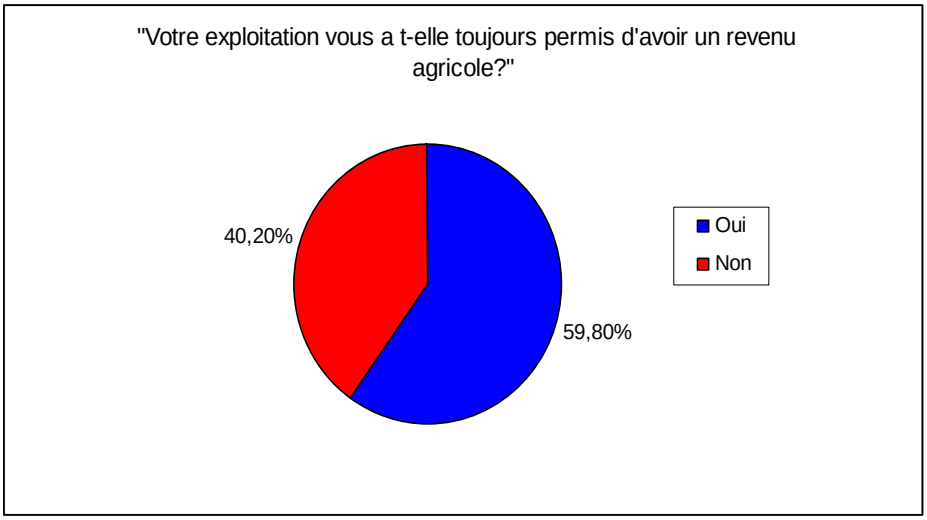

Source: Enquête "Le métier d'agriculteur dans les Côtes d'Armor", mai 2012, Conseil général des Côtes d'Armor et CRBC Rennes.

Nous pouvons observer ci-dessus que 40,20 % des exploitants agricoles interrogés déclarent que leur exploitation ne leur a pas toujours permis d'avoir un revenu. Ce chiffre est très élevé et varie selon les secteurs de production des exploitants agricoles. Lors des entretiens, les exploitants se sont montrés conscients des aléas économiques de la profession. Certains disent l'avoir choisie par passion, pour la liberté qu'elle procure et non pour l'argent. Pourtant, les réponses au questionnaire laissent penser le contraire.

Graphique 2: Les principaux inconvénients de la profession

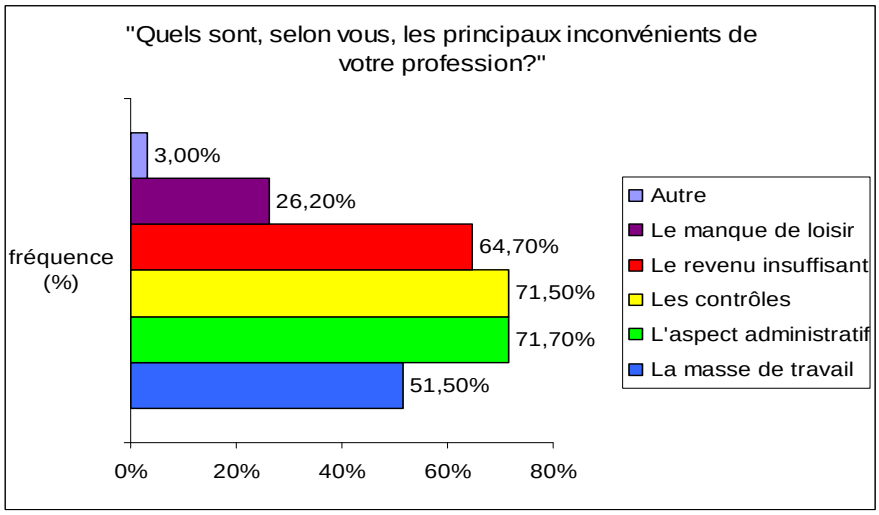

Source: Enquête "Le métier d'agriculteur dans les Côtes d'Armor", mai 2012, Conseil général des Côtes d'Armor et CRBC Rennes.

En effet, selon ce questionnaire, l'insuffisance du revenu n'occupe que le troisième rang (64,70%) parmi les principaux inconvénients de la profession après le poids des contrôles (71,50%) et des tâches administratives (71,70%). L'insuffisance du revenu impacte néanmoins fortement la façon dont les exploitants se représentent le métier, comme le montre le tableau ci-dessous.

Tableau 1: Relation entre le revenu dégagé et l'éventuel regret d'avoir choisi la profession d'agriculteur (en pourcentage)

Vous arrive t-il de regretter le choix de votre métier? / **Votre exploitation vous a-t-elle toujours permis d'avoir un revenu?**	**Oui** (cumul des réponses "oui, souvent" et "oui parfois")	**Non**
Oui	54	70,9
Non	46	29,1
Total	100	100

Source: Enquête "Le métier d'agriculteur dans les Côtes d'Armor", mai 2012, Conseil général des Côtes d'Armor et CRBC Rennes.

Il apparaît que la proportion d'agriculteurs ayant toujours réussi à tirer un revenu de leur exploitation est moins élevé chez les personnes qui regrettent d'avoir choisi ce métier (54 %) et plus élevé chez les individus qui ne regrettent pas d'exercer le métier d'agriculteur (70,9 %).

Le ratio inverse se retrouve chez les exploitants dont l'exploitation ne leur a pas toujours permis d'avoir un revenu.

Tableau 2: Relation entre le revenu dégagé, et la confiance en l'avenir (en pourcentage)

Votre exploitation vous a-t-elle toujours permis d'avoir un revenu? \ Quand vous pensez à votre avenir personnel, êtes-vous confiant(e) ou inquiet(e)?	Je suis confiant	Je suis inquiet	Total
Oui	58	42	100
Non	40,4	59,6	100

Source: Enquête "Le métier d'agriculteur dans les Côtes d'Armor", mai 2012, Conseil général des Côtes d'Armor et CRBC Rennes.

De façon assez logique, il apparaît que les individus qui ont toujours réussi à tirer un revenu de leur exploitation ont plus souvent confiance en leur avenir (58%) et sont moins inquiets (42 %).

Les chefs d'exploitation expliquent l'incertitude de leurs revenus par différentes raisons qu'ils peuvent plus ou moins maîtriser. Les trois causes les plus fréquemment évoquées sont, les variations des cours (le prix des matières première et des biens produits par les exploitants), les investissements à répétition (mise aux normes des exploitations, achat de matériel…) ainsi que les crises (par exemple: la crise du lait de 2009).

Graphique 3: La cause principale des difficultés économiques des agriculteurs

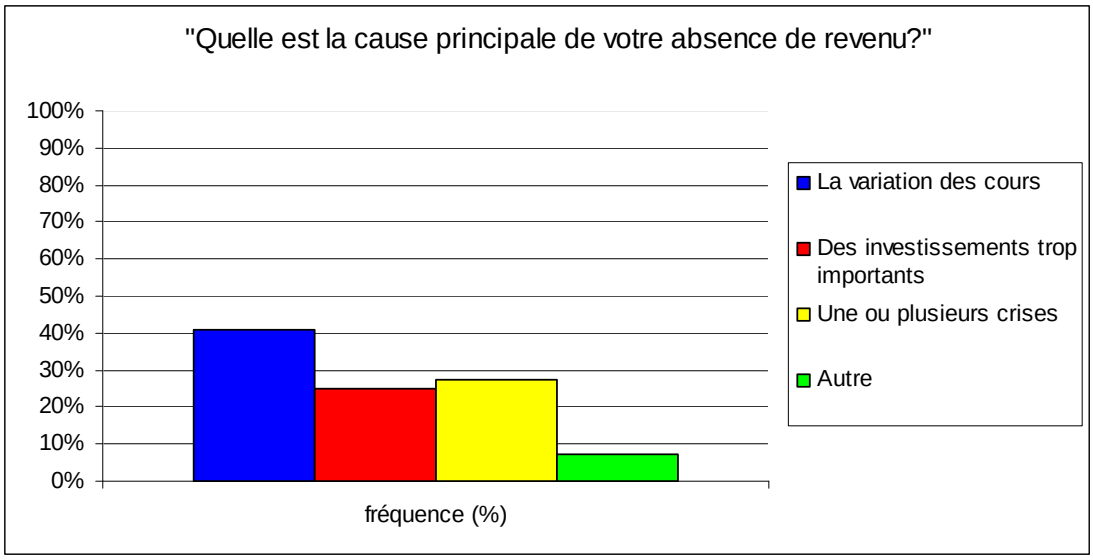

Source: Enquête "Le métier d'agriculteur dans les Côtes d'Armor", mai 2012, Conseil général des Côtes d'Armor et CRBC Rennes.

La variation des cours représente la cause principale de leur absence régulière ou temporaire de revenu (40%). Bien que les crises financières ou sanitaires occupent le second rang, nous ne développerons pas ce point. Plus rares, elles constituent, en effet, davantage un épiphénomène qu'un fait structurant de la profession.

Nous allons donc concentrer notre attention sur les deux autres principales causes des revenus incertains: les investissements en chaîne et la variation des cours.

2) Des investissements en chaîne qui génèrent de l'endettement: un phénomène banalisé

L'esprit du capitalisme qui a pénétré le monde agricole laisse penser aux exploitants qu'ils doivent sans cesse investir afin d'être compétitifs tant au niveau matériel qu'en terme de surfaces agricoles.

> Or, répondre à cette modernisation a un coût si bien que ces investissements nécessitent un recours permanent, quasi inconnu il y a quelques décennies, aux institutions financières[54].

[54] GOUZES Gérard, *Tradition et modernité de l'agriculture française*, Paris, Ministère de l'agriculture, 1985, p. 13.

Désormais plus dépendants des banques, il arrive que la totalité des revenus prélevés par les exploitants pour les dépenses quotidiennes soit réinjectée dans les remboursements de crédits.

Ainsi, les investissements représentent une des causes principales d'une absence temporaire de revenu. 24 % des exploitants touchés par ce phénomène et répondant à la question "quelle est la cause principale de votre absence de revenu?" l'expliquent par un trop plein d'investissements[55].

- En début de carrière

La difficulté à tirer un revenu agricole se retrouve fréquemment en début de carrière. En effet, l'installation nécessite des moyens importants pour les jeunes exploitants, point sur lequel les exploitants ont insisté lors des entretiens. Pierre, éleveur de bovins et de porcs définit le métier de la façon suivante, "c'est un métier qui demande des investissements lourds et des profits tardifs". Il arrive ainsi que les premières années soient difficiles.

"C'est d'ailleurs pour cette raison que l'endettement se concentre plutôt chez les moins de 45 ans"[56].

Deux cas rencontrés lors des entretiens illustrent notre propos.

Céline, 32 ans, est éleveuse de porcs sur une grande exploitation. Elle a repris l'exploitation de ses parents il y a cinq ans après avoir exercé le métier de comptable au sein du milieu agricole. Elle a dû faire de lourds investissements afin de mettre aux normes les bâtiments et c'est pourquoi elle n'a pas toujours réussi à tirer un revenu. " Il faut savoir que les banques demandent actuellement 10 % d'apports personnels pour quiconque voudrait devenir agriculteur" précise t-elle.

Les premières années, elle perdait de l'argent car elle devait décapitaliser afin d'obtenir un revenu. Aidée par deux salariés, elle a dû en licencier un. Cette année, elle commence à tirer des profits de son exploitation. C'est la première fois en cinq ans qu'elle va pouvoir s'offrir des vacances.

[55] Graphique 3, p. 63.
[56] GOUZES Gérard, *Tradition et modernité de l'agriculture française*, Paris, Ministère de l'agriculture, 1985, p. 14.

Patrick et sa femme Evelyne, qui ont respectivement quarante-huit et trente-cinq ans sont installés au sein d'une exploitation de taille moyenne en polyculture-élevage (volailles de chair, veaux de boucherie et céréales). Il y a de ça vingt ans, au début de sa carrière, Patrick travaillait seul avec peu de surface. Il s'était installé à côté de chez ses parents, qui lui avaient cédé quelques hectares. Il travaillait sans relâche mais cumulait les mauvaises récoltes. Il dit n'avoir gagné qu'un franc sur une année. C'est cette année-là qu'il a voulu tout quitter. Il avait même entamé les démarches de sa reconversion professionnelle. Mais c'était sans compter sur son père qui, également agriculteur, l'a poussé à continuer son activité. Aujourd'hui, il s'est diversifié afin d'optimiser ses revenus.

- En fonction du secteur de production

Au-delà de la période d'installation, le recours aux investissements dépend du secteur de production des exploitants.

> Dans les systèmes les plus spécialisés, les endettements importants sont plus fréquents. Ainsi, les deux régions où les prêts crédits agricoles sont les plus importants sont la Bretagne ainsi que la région PACA, alors que ces mêmes régions sont celles qui concentrent des élevages industriels et des cultures spéciales[57].

Les exploitants interrogés confirment ces propos. Ils estiment que les exploitations de type hors sol sont celles qui demandent le plus d'investissements. En effet, le matériel et les bâtiments spécialisés représentent des sommes colossales. De plus, possédant moins souvent des surfaces céréalières, ces exploitants ont davantage recours aux achats extérieurs, contrairement aux élevages extensifs qui utilisent une partie des cultures et des pâtures pour nourrir le cheptel. Moins autonomes, ces derniers sont donc plus vulnérables vis-à-vis de l'augmentation des prix des charges telle que pour l'alimentation. D'après les exploitants interrogés, les mises aux normes sont également source d'investissements supplémentaires. Plusieurs d'entre eux nous font part de l'expérience d'agriculteurs voisins qui, découragés par ces mises aux normes, ont cessé leur activité.

[57] GOUZES Gérard, *Tradition et modernité de l'agriculture française*, Paris, Ministère de l'agriculture, 1985, p. 39

Bertrand, 36 ans, éleveur bovin, au sein d'une grande exploitation nous livre l'expérience de sa femme dans ce domaine.

Installée avec ses parents sur une exploitation avicole, elle a repris l'ensemble de la production lors de leur départ en retraite. Or, cette période était également synonyme de mises aux normes. N'ayant pas assez de moyens pour effectuer cette tâche, elle a décidé de céder l'exploitation familiale. Aujourd'hui elle est salariée agricole au sein de son ancienne exploitation. Elle ne regrette pas son choix et estime que son travail est moins contraignant.

Á ces investissements déstabilisants s'ajoutent deux autres causes de vulnérabilité: la mise sur le marché des denrées alimentaires et la concurrence internationale.

3) Une gestion qui n'est pas toujours maîtrisée entre des prix volatils et des charges élevées

L'ouverture aux marchés économiques engendre des prix de denrées volatils qui rendent le revenu des exploitants incertains. 40% des exploitants ayant répondu à la question, "quelle est ou a été la cause principale de votre absence de revenu?" mettent en avant que la variation des cours[58].

Du fait des prix volatils et des charges élevées les exploitants peinent à se projeter dans l'avenir tel que Michel, 48 ans, éleveur de porcs et de bovins au sein d'une petite exploitation.

> *"Avant on disait 'européen', maintenant on dit 'mondial' ! Il suffit d'une bricole dans un pays à l'autre bout du monde pour changer toute une conjoncture! On le voit bien en lait, en porcs ou en céréales. Déjà, je trouve qu'il y a beaucoup trop de spéculation ! La spéculation, c'est la vache à lait des boursiers ! Il suffit qu'il y ait un pays qui annonce une catastrophe et là les céréales flambent ! Et après, c'est l'aliment qui flambe ! De toute façon, celui qui peut prédire l'avenir, je lui souhaite bien du courage parce que c'est trop fluctuant pour un oui et pour un non !".*

[58] Graphique 5, p. 65.

Alors que les prix des matières premières, telles que l'alimentation du cheptel sont élevés, le lait et la viande se maintiennent à bas prix; c'est pourquoi les éleveurs tentent d'optimiser leurs coûts de production, comme en témoigne Thierry, 49 ans, éleveur porcin sur une grande exploitation:

> *"Il n'y a pas beaucoup de professions qui peuvent dire être fières des améliorations qu'elles ont pu faire de leur métier. Je ne sais pas s'il y a beaucoup de professions qui peuvent se dire, 'on a réduit de 30% les quantités pour produire un kilo de porcs !' C'est un énorme progrès !".*

Le prix des produits n'est pas maîtrisé par les exploitants, ils sont conscients que ce phénomène leur échappe. C'est en ce sens que Monsieur E., permanent au sein d'une association environnementale estime que le métier est devenu complexe:

> *"Auparavant le métier exigeait seulement d'être technique, aujourd'hui, ça n'est plus le cas. On peut être bon techniquement, on peut travailler beaucoup et pour autant dégager peu de revenus. Là je dis, 'perte de repères !' parce que ça donne le sentiment que l'avenir de son activité, la façon dont on la construit est moins le fruit d'une décision individuelle que de décisions prises ailleurs. Le prix des céréales ne se fait pas ici. L'avenir dépend d'un tas de décisions qui sont prises ailleurs. On a l'impression de ne pas avoir son destin en main."*

Olivier, 28 ans, éleveur bovin, installé depuis peu en GAEC avec ses parents sur une grande exploitation, précise, "les agriculteurs sont les seuls commerçants qui ne fixent pas leurs prix ! Ils sont les seuls dont les clients envoient la facture".

En effet nous verrons ultérieurement (Cf. Partie 2, II) que les IAA, principales interlocutrices des exploitants agricoles, laissent peu de liberté décisionnelle aux agriculteurs dans le sens où elles s'inscrivent dans une logique monopolistique.

Pierre, 52 ans, éleveur de bovins et de porcs, sur une grande exploitation, a changé ses pratiques,

> *"Maintenant, il faut produire mieux avec le moins de charges possibles (…) C'était une année particulièrement difficile en porcs, avec un revenu négatif et je me souviens d'un comptable qui m'a dit, 'Si vous aviez mal travaillé, le revenu serait encore plus négatif!' (…) J'ai toujours dit, une année ou deux comme ça et il fallait mieux arrêter parce que travailler pour qu'on vous dise à la fin de l'année, 'vous avez bien travaillé, vous auriez pu perdre encore plus!'. Cela n'est pas tellement valorisant".*

Parfois déconcertés par l'instabilité des revenus, d'autres ont su s'adapter dans la mesure de ce qu'ils pouvaient maîtriser. Précisons que le revenu des exploitants dépend également des aléas climatiques ainsi que des crises sanitaires.

Ces phénomènes peuvent remettre en question le revenu de l'exploitation, c'est pourquoi l'activité agricole est bel et bien une activité à risque.

Les évolutions économiques de l'agriculture ne sauraient à elles seules rendre compte de l'instabilité de la profession. Ainsi, la récente bureaucratisation de l'activité agricole peut également remettre en question la valeur à laquelle les agriculteurs sont le plus attachés, à savoir leur indépendance.

II- Des agriculteurs qui souhaiteraient regagner en autonomie

Au-delà d'un sentiment d'incertitude économique, l'évolution de l'agriculture tend à remettre en question l'autonomie des exploitants agricoles dans l'exercice de leur profession.

Les réponses à la question ouverte sur leurs représentations initiales et actuelles de la profession mettent en avant cette même perception. Attachés à leur indépendance ils considèrent actuellement que leur profession est contraignante. Ainsi, parmi les exploitants ayant répondu à ces questions, 76 % ont une représentation négative de leur profession. Parmi eux, 67 % des exploitants qui se disaient attirés par le métier pour être indépendants, être leur propre patron ont à l'heure actuelle une vision négative du métier. Désormais, ils le définissent en premier lieu par ses contraintes (administratives, contrôles) puis, par les difficultés qu'il implique et le stress qu'il engendre[59].

En d'autres termes, les exploitants agricoles voient leurs tâches se réduire peu à peu à celle de la production. Ils doivent désormais rendre des comptes à l'administration publique ou encore aux organismes para agricoles. Nous verrons comment les exploitants ressentent et tentent de gérer avec ces contraintes professionnelles.

1) L'ambivalence des agriculteurs face aux aides publiques: les primes de la PAC

Les agriculteurs constatent que le prix d'achat de leurs produits n'évolue pas alors que dans un même temps, le prix de vente de l'alimentation au sein de la grande distribution ne cesse d'augmenter. Cette politique de bas prix est un des résultats de la politique agricole commune (PAC) instituée en 1992. Elle avait pour but de maintenir la compétitivité des exploitants au-delà des frontières nationales. Cette directive fut mise en place par le biais d'aides directes auprès des agriculteurs qui, tout en maintenant des prix bas pour les consommateurs, compensaient la différence auprès des professionnels. Or, ne pas être rémunéré pour le fruit de son travail a un impact non négligeable sur les agriculteurs.

[59] Voir graphique détaillé en annexe 2.

Les personnes interrogées ainsi que les réponses aux questionnaires mettent en lumière un discours ambivalent vis-à-vis de l'intervention de la PAC. Dans un premier temps, les personnes rencontrées lors des entretiens affirment qu'elles perçoivent peu d'aides de la PAC. Elles le justifient par leur situation géographique ou encore leur secteur de production. Certains éleveurs insistent sur le fait que ce sont les céréaliers qui sont privilégiés. En effet, les primes initiées par la PAC ont, dans un premier temps, été attribuées à l'hectare, c'est pourquoi les éleveurs hors sol en perçoivent peu. Dans un second temps, les exploitants [bien que peu nombreux] précisent que ces aides représentent la majorité, voire parfois la totalité, de leur revenu et qu'elles sont, de ce fait, indispensables. Dans un troisième temps, certains agriculteurs relativisent le rôle de ces subventions. Ils estiment qu'elles ne sont ni des « aides », ni des « primes » mais bien des "compensations de prix". Bernard, 49 ans, éleveur de porcs et de bovins sur une grande exploitation, va même jusqu'à les remettre en question:

" On aurait jamais dû nous attribuer les compensation PAC et plutôt maintenir les prix. Quand on avait des aides à la surface comme pour le blé par exemple, les gens visaient les primes à un moment donné. Ils avaient oublié les coûts de production à côté. Pour moi, c'est un vase communiquant car les aides étaient réattribuées à nos coopératives pour financer les intrants".

Enfin, des agriculteurs plus catégoriques dénigrent cette intervention de la PAC. En d'autres termes, ils souhaiteraient vivre du fruit de leur labeur plutôt que de constater que les prix de leurs produits n'ont pas évolué depuis les vingt dernières années. Thierry, 53 ans, éleveur porcin, au sein d'une grande exploitation," pour donner un exemple, dans les années 1980, le cochon était à plus de 1,50 euros le kilos; depuis, là on est en moyenne à 1,30 euros ces dix dernières années, ce qui est complètement loufoque!"

Nous avons constaté que ce discours ambivalent rejoignait les réponses au questionnaire.

Graphique 4: Le rapport des agriculteurs aux aides de la politique agricole commune *(le cumul des pourcentages et supérieur à 100 car la question proposait des réponses multiples).*

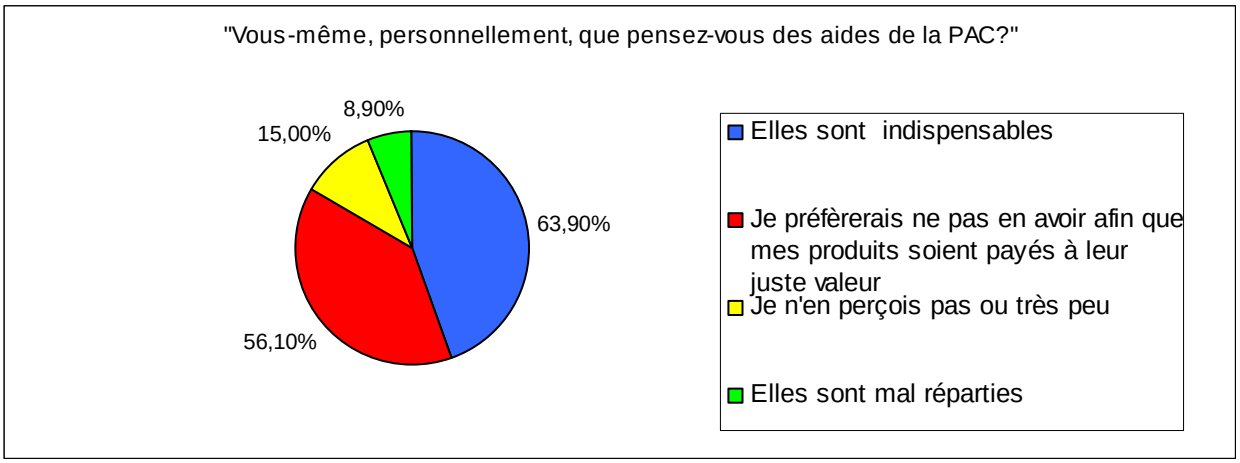

Source: Enquête "Le métier d'agriculteur dans les Côtes d'Armor", mai 2012, Conseil général des Côtes d'Armor et CRBC Rennes.

Alors que les exploitants ont majoritairement répondu que les primes de la PAC leur étaient indispensables (63,90%), dans un même temps, ils déclarent à 56,10% qu'ils préféreraient ne pas en percevoir pour que leurs produits soient payés à leur juste valeur. Les exploitants sont partagés entre la volonté de s'assurer une rémunération et celle de préserver une marge d'autonomie.

> Ainsi, "alors que la plupart de leurs revenus sont complétés par des aides publiques cela les insatisfait. Ils ont l'impression de recevoir l'aumône alors que leur identité professionnelle est encore profondément imprégnée de l'amour de la liberté qui caractérise l'ethos paysan."[60]

De ce fait, ils voient une fois de plus leur marge de manœuvre s'amoindrir car ils ne maîtrisent pas leurs propres prix. Ne pas être payés à la hauteur de son travail semble frustrant pour les exploitants. Ce sentiment peut être particulièrement présent chez les agriculteurs dits « conventionnels ». En effet, ils ne perçoivent pas de valeur ajoutée par rapport à leur travail, à la différence des agriculteurs en système dit « alternatif ». Par exemple les exploitants en système biologique sont sous-représentés parmi les exploitants qui souhaiteraient moins percevoir d'aides PAC car, en parallèle, ils sont sur-représentés parmi les exploitants qui ne perçoivent pas ou qui perçoivent peu ces primes.

[60] PREVEL Maxime, *L'usine a la campagne*, "Une ethnographie du productivisme agricole", Paris, l'harmattan, 2007, p. 43.

Pour finir, le système des primes de la PAC contribue à renvoyer une mauvaise image des agriculteurs auprès de la population. Selon les exploitants interrogés, pour les individus extérieurs au milieu agricole, ces aides s'apparentent à un revenu supplémentaire davantage qu'à un complément de prix.

Enfin, il arrive que les aides de la PAC discréditent les exploitants auprès de la population, Bernard, 49 ans, éleveur de bovins sur une grande exploitation, et sa femme conjointe collaboratrice, nous livrent leur mécontentement à ce sujet.

> *"Je ne sais pas si vous avez entendu parler de ça, mais il y a deux ans, ils avaient mis sur Internet toutes les aides de la PAC de tous les agriculteurs! En une semaine ça a fait un bruit pas possible! Ça a été enlevé vite fait ! Moi on me l'a dit personnellement, 'Vous touchez vachement d'aides PAC c'est facile pour vous !'. Oui, mais la PAC c'est un complément de prix! Il ne faut pas croire que c'est un plus! C'est parce que le prix n'est pas élevé que l'on nous donne ça, pour la jonction! Mais ici les gens voyaient que le chiffre! Bref, je trouvais ça dégueulasse de l'avoir fait sans explication, sans rien, c'est dégueulasse !".*

Christophe, 36 ans, éleveur de bovins au sein d'une exploitation moyenne abonde dans ce sens.

> *"J'ai des amis qui aiment bien me chambrer en disant: 'Tu vas t'enrichir en décembre, tu as à la PAC qui tombe !', 'tu vas acheter une voiture !'. Même si c'est pour me chambrer, l'idée est quand même là. Donc à la rigueur, si je n'avais pas la PAC et que l'on me payait mon lait soixante-dix centimes de plus je serais super content".*

Pourtant, pour les exploitants interrogés, la population devrait être plus reconnaissante de ces aides de la PAC, car elles leur permettent de consommer à bas prix. Selon Olivier, éleveur de bovins installé depuis peu en GAEC avec ses parents: "La PAC sert à acheter la paix sociale". (…) Tant que les prix alimentaires sont bas, la population ne se rebelle pas".

Bien que les aides de la PAC soient remises en question, leur projet de suppression engendre de l'incertitude chez les exploitants. En effet, la PAC va être réformée d'ici 2014 et c'est pourquoi certains agriculteurs s'inquiètent d'ores et déjà de la disparition de leurs primes. Les agriculteurs sont d'ailleurs divisés à ce sujet. Les premiers ont anticipé l'événement, ils ont su adapter leurs pratiques afin d'être les moins dépendants possibles, comme c'est le cas de Jean-Pierre et Christophe.

Jean-Pierre, 55 ans, éleveur de bovins sur une petite exploitation, a développé une stratégie économique afin d'être dépendant le moins possible des primes de la PAC et de s'adapter à la future suppression des quotas laitiers. Dans ce sens, il a calculé la somme qu'il allait perdre une fois sans ces aides afin de développer son activité dans d'autres domaines. Ainsi, il a valorisé une partie de sa production de viande bovine en vente directe et optimise ses charges, de plus, il a mis en place un système de chambre d'hôte à la ferme.

Christophe, 36 ans, éleveur de vaches laitières, travaille seul sur une exploitation moyenne. Lorsqu'il a repris la ferme de son père, ces derniers ont construit, un bâtiment flexible afin de répondre à l'arrêt des quotas laitiers. Celui-ci s'est donc préparé à augmenter son volume de production.

Alors que ces deux situations montrent comment des agriculteurs ont pu se préparer à la future réforme, d'autres exploitants ne savent pas comment appréhender la disparition de ces aides.

Au-delà de la non-maîtrise des prix ou encore du sentiment de dépendance, les aides de la PAC ont contribué à l'arrivée de nouvelles contraintes ainsi qu'à la bureaucratisation du métier.

2) La bureaucratisation de leur métier met en cause l'indépendance des agriculteurs

D'après les sociologues ayant travaillé sur la question, la bureaucratisation du métier d'agriculteurs serait responsable de nombreux maux. En effet, "bien que la pénibilité physique du travail ait globalement diminué, la bureaucratisation peut provoquer une souffrance mentale considérable pour les exploitants qui se sentent humiliés et dépendants du système technocratique"[61].

La bureaucratisation renvoie à deux contraintes distinctes pour les exploitants. Dans un premier temps, elle désigne la « paperasse », dans le sens où les exploitants doivent laisser une trace écrite de chaque tâche effectuée en vue d'un contrôle.

[61] PURSEIGLE François, "Les agriculteur dans leur environnement local, positions et attentes", *in Assemblée annuelle de la coopérative de France Métiers du grain*, 15 novembre 2010, p. 40

Ils la distinguent du travail manuel qui s'exerce à l'extérieur et non dans un bureau et considèrent que cette « paperasserie » qui leur prend du temps les détourne de leur tâche originelle. Dans un second temps, la bureaucratisation renvoie au système de réglementations, en particulier aux mises aux normes (de bien être et environnementales). Ce système implique des contrôles ainsi qu'une remise en question continuelle de leurs propres pratiques.

La bureaucratisation de l'agriculture, synonyme de contrôles, est perçue comme une contrainte par les exploitants. En effet, les réponses aux questionnaires mettent en lumière que les contrôles représentent le principal inconvénient de la profession, c'est ce qui revient le plus fréquemment dans les réponses (cf. Graphique 2 p. 59).

En outre, il s'avère que ces contrôles sont responsables de stress chez de nombreux agriculteurs comme le précise le graphique suivant.

Graphique 5: Le stress engendré par les contrôles

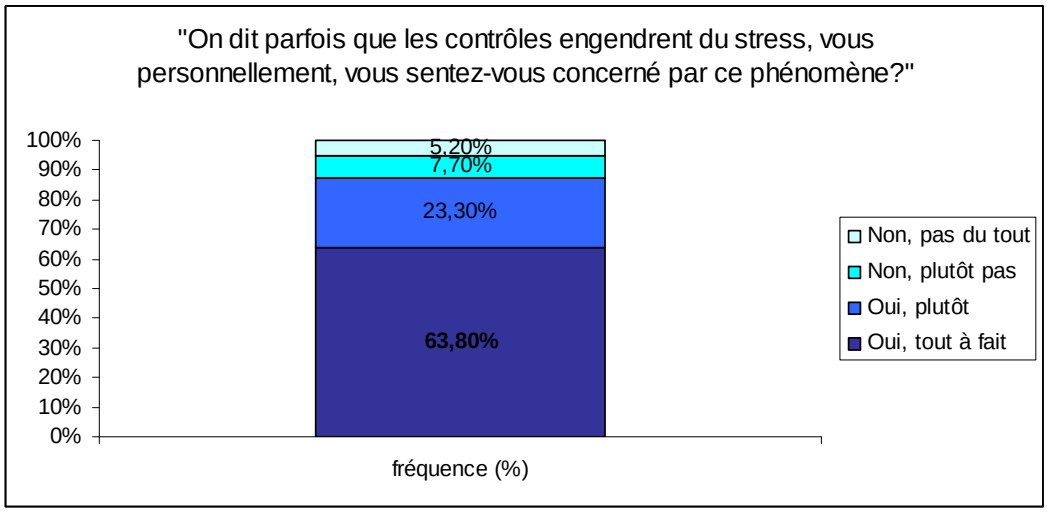

Source: Enquête "Le métier d'agriculteur dans les Côtes d'Armor", mai 2012, Conseil général des Côtes d'Armor et CRBC Rennes.

Les contrôles engendrent un stress considérable chez les exploitants agricoles puisque 87,10 % d'entre eux se déclarent stressés par les contrôles, dont 63,80 % « tout à fait stressés ». Ceci impacte lourdement la façon dont les agriculteurs appréhendent leur profession. Plus le stress des contrôles est élevé, en effet, plus les exploitants ont tendance à regretter d'avoir choisi la profession d'agriculteur et manquent de confiance en l'avenir. La relation entre ces variables est particulièrement forte, comme le montre le tableau ci-dessous.

Tableau 3: Le stress des contrôles et le regret ou non d'avoir choisi le métier d'agriculteur (en pourcentage).

Vous arrive-il parfois de regretter d'avoir choisi le métier d'agriculteur? / Vous sentez-vous stressé(e) par les contrôles?	Regret	Pas de regret	Total
Oui	67,50	32,50	100
Non	44,1	55,9	100

Source: Enquête "Le métier d'agriculteur dans les Côtes d'Armor", mai 2012, Conseil général des Côtes d'Armor et CRBC Rennes.

Les individus stressés par les contrôles regrettent davantage leur choix de métier (67,50 %) que ceux qui ne le sont pas (32,50 %).

Tableau 4: Le stress des contrôles et la représentation de l'avenir personnel (en pourcentage).

Quand vous pensez à votre avenir personnel en tant qu'exploitant, êtes-vous inquiet(e) / Vous sentez-vous stressé(e) par les contrôles ?	Confiant	Inquiet	Total
Oui	48,4	51,6	100
Non	67	33	100

Source: Enquête "Le métier d'agriculteur dans les Côtes d'Armor", mai 2012, Conseil général des Côtes d'Armor et CRBC Rennes.

Dans un même temps, les individus qui déclarent ne pas être stressés par les contrôles sont plus confiants en avenir personnel (67 %) que ceux stressés par ces contrôles (48,4 %).

Dans les deux cas, les écarts montrent en quoi le stress provoqué par les contrôles est révélateur d'une souffrance chez les exploitants agricoles.

Examinons à présent la façon dont les exploitants interrogés se représentent la bureaucratisation accrue de leur profession, en commençant par les exploitants ayant une vision négative des contrôles et réglementations, car ils représentent l'opinion majoritaire. En fait, tous ne se sont pas également concernés: le système des contrôles n'a guère d'impact sur le moral des uns tandis que, pour les autres, il s'apparente à une véritable pression.

"J'ai eu dix-neuf contrôles les six premières années, donc j'en ai eu marre", François, 45 ans, producteur de céréales et de légumes de conserve.

Entouré d'éleveurs, François est le seul dans les environs à travailler sur une exploitation de cultures. Pourtant, dès le début de notre échange il insiste sur le fait que son exploitation comportait un poulailler de 24 000 poules pondeuses. Il poursuit en précisant qu'il a arrêté cette activité car il subissait, « contrôle sur contrôle ». Autrefois banquier, il s'est reconverti dans l'agriculture le jour où ses parents ne pouvaient plus assurer physiquement le travail sur l'exploitation.

Au cours des années, il a eu la volonté de se diversifier. Il a agrandi ses terres afin d'y loger des poules pondeuses. Cette diversification était la bienvenue car elle lui permettait d'avoir accès à un revenu supplémentaire et plus régulier que celui des cultures. Or, il affirme avoir subi dix-neuf contrôles les six premières années. Selon lui, il gênait. Il pense savoir qui est à l'origine de ce qu'il a ressenti comme une intimidation. Ces contrôles, selon lui, auraient été suscités par des d'éleveurs voisins qui souhaitaient le consigner à son activité céréalière et légumière. Ayant subi trop de pressions, il a décidé d'arrêter son élevage afin de se recentrer sur sa tâche initiale. Mais il en garde aujourd'hui un goût amer.

Dans le cas de François, les contrôles n'ont pas fait l'objet de mesures spécifiques et semblent peu justifiés c'est pourquoi ils ont été mal vécus. Mais le système de contrôles et de mises aux normes s'applique à l'ensemble des exploitations agricoles et il arrive que certaines d'entre elles fassent l'objet de mesures supplémentaires. Au sein du département des Côtes d'Armor, ces mesures sont principalement environnementales. Ainsi, la situation géographique d'une exploitation en lieu sensible suffit à justifier davantage de contrôles et de réglementations.

Nous étudierons le cas de plusieurs agriculteurs qui nous ont fait part de leur expérience. Nous verrons en quoi les exploitants appréhendent ces mesures chacun à sa manière. Trois

exploitants interrogés se situent sur des bassins versants sensibles. Afin de limiter la présence de nitrates dans l'eau, ils doivent réguler leurs quantités d'intrants ainsi que les déjections animales à épandre.

- Lorsque les mesures environnementales s'apparentent à des contraintes supplémentaires (Illustration, les cas de Christophe et Michel)

> "Si une majorité de jeunes font le choix de s'installer avec l'idée d'être indépendants, ils éprouvent quelques années après leur installation le sentiment que leur métier est sous contraintes (administratives, astreintes…)".[62]

"Des fois, ils nous appellent pour nous demander "Qu'est-ce que vous avez fait?" Mais, en fait, ils connaissent tout d'avance ! C'est pénible d'être contrôlé en permanence comme ça !", Christophe, 36 ans, éleveur bovin, installé sur un bassin versant Algues vertes.

Christophe travaillait au départ avec son père, il a repris l'exploitation familiale il y a sept ans. Maintenant, il assure seul le travail à la ferme.

Il y a quelques années, suite à la visite du ministre de l'agriculture, de nouvelles mesures environnementales ont été mises en place. Dans ce cadre, une partie de ses terres a été désignée comme étant située sur un terrain sensible, appelé bassin versant Algues Vertes. Il se dit aujourd'hui agacé par ces contrôles à répétition. D'autant plus qu'il est difficile pour lui de les assumer seul. Il considère que le respect des réglementations représente parfois trop de pression pour une personne seule.

Sans remettre en cause la prise en compte de l'environnement, il estime tout de même que ces mesures incarnent une réglementation supplémentaire. De ce fait, il adopte un discours amer. Pour lui, trop de personnes gravitent autour des agriculteurs. Enfin, il ajoute qu'il n'est pas facile de travailler avec les spécialistes de l'environnement, qui sont parfois déconnectés des réalités de terrain. Leurs exigences lui paraissent disproportionnées, en décalage avec les pratiques agricoles.

Moins nuancés, certains exploitants mettent en font part de sollicitations plus alarmantes et mettent en avant leur exaspération.

[62] GOUZES Gérard, *Tradition et modernité de l'agriculture française*, Paris, Ministère de l'agriculture, 1985, p. 42.

" Moi ce que je crains le plus dans ces conneries là, c'est que ça finisse mal, parce qu'il y en a qui sont à bout de nerfs", Michel, 50 ans, éleveur de porcs et de bovins, installé sur un bassin versant algues vertes.

Il assure le maintien de l'exploitation familiale accompagné de sa femme, conjointe collaboratrice. Tout comme Christophe, une partie des terres de Michel se situe sur un bassin versant. Le sujet des contrôles et autres réglementation revient régulièrement lors de notre échange.

Pourtant, il dit accepter ces contrôles, car selon lui des abus ont été faits dans le passé. Cependant, une certaine tension est palpable dans son discours. Ces contrôles pèsent d'autant plus sur ses pratiques que s'y ajoutent les mesures environnementales.

Il précise ses pensées en affirmant que les contrôleurs sont parfois trop tatillons, qu'ils cherchent dans tous les cas à le pénaliser. C'est pour cette raison qu'il s'est trouvé en situation conflictuelle avec un fonctionnaire en charge de son dossier. Ce dernier a d'ailleurs porté plainte, mais il a finalement été licencié. A cet instant Michel me précise, "Heureusement que ma femme était là, sinon il ne ressortait pas de la maison !".

L'exploitant se justifie en précisant que "ces mesures vont à contre-courant des exigences économiques du métier." "De toute façon, on marche sur la tête; là, comme on est parti, on va dans le mur! On nous dit qu'il faut faire d'une façon et quand on regarde les textes il faut faire l'opposé pour gagner de l'argent !".

Enfin, il estime que son exploitation est, de ce fait, moins compétitive car ses rendements sont moins élevés que ceux des exploitations voisines. Il envie les régions telles que le bassin parisien où il considère que les exploitants produisent sans être autant contrôlés.

- Lorsque les mesures sont vues comme étant légitimes, les agriculteurs coopèrent davantage

Les mesures ne sont pas toujours décriées. Elles sont certes pesantes mais ne jouent pas toujours sur le moral des exploitants. Quand elles leur paraissent légitimes, les agriculteurs souhaitent coopérer parce qu'ils les acceptent.

"Il faut respecter et puis c'est tout!", Céline, 30 ans, éleveuse de porcs depuis 5 ans.

Egalement concernée par les bassin versants algues vertes, Céline reste néanmoins optimiste. Le respect de ces mesures fait même partie intégrante de ses pratiques. Elle souhaiterait s'engager d'avantage dans une démarche environnementale. Cependant ces mesures qu'elle estime peu valorisées ont un coût qu'elle ne peut assumer à l'heure actuelle. Ce qui l'agace, c'est le comportement des agriculteurs aux pratiques peu scrupuleuses. Elles ternissent finalement alors qu'elle-même considère faire des efforts.

Les réglementations imposées au sein du milieu agricole sont fréquemment peu appréciées des chefs d'exploitation car elles n'émanent pas de leur propre chef, mais bien d'instances qui les dépassent. En revanche, les mesures et contrôles supplémentaires que l'agriculture biologique implique, sont davantage acceptés par les exploitants car elles découlent de leur choix. Ainsi, les exploitants en agriculture biologique sont moins stressés par les contrôles que les autres.

Tableau 4: Relation entre le stress que peuvent engendrer les contrôles et le système de production des exploitants agricoles (en pourcentage) :

Vous sentez-vous stressés par les contrôles ? / Dans quel système de production vous situez-vous ?	**Conventionnel**	**Biologique**	**Raisonné**	**Autre**
Oui	89,8	60,40	90,8	87,5
Non	11,1	39,60	9,2	12,5
Total	100	100	100	100

Source: Enquête "Le métier d'agriculteur dans les Côtes d'Armor", mai 2012, Conseil général des Côtes d'Armor et CRBC Rennes.

Il apparaît que la proportion d'individus stressés par les contrôles est beaucoup plus importante chez les agriculteurs raisonnés (90,8 %) et les exploitants « conventionnels » (89,8

%) que les personnes travaillant en agriculture biologique (60,40 %). Illustrons notre propos à l'aide du cas de Stéphane.

"Nous, en bio, on avait le contrôleur cette semaine, mais nous, c'est normal on est payé différemment parce qu'on produit différemment, donc il faut bien le prouver", Stéphane éleveur de vaches laitières avec son frère.

Stéphane travaille en agriculture biologique depuis onze ans. Il ne regrette pas de s'être converti à l'agriculture biologique et ce malgré les contrôles supplémentaires dont il fait l'objet. Même s'il tient à préciser que les contrôles suscitent du stress, "À chaque fois qu'un contrôleur passe, c'est la peur du blâme, (…) Il faut trois ans pour entrer dans le bio et quinze minute pour en sortir". Il se sent parfois plus vulnérable, mais il dit accepter les règles du jeu car s'installer en agriculture biologique émane d'un choix personnel. Travailler à deux facilite également la prise en charge de cette tâche. En outre, son produit est plus valorisé qu'en agriculture dite "conventionnelle".

En conclusion sur ce point, les contrôles occupent une place prépondérante dans le rapport des exploitants à leur profession. Couramment dépréciés, parfois mal vécus, ils ne constituent toutefois pas la seule explication du possible mal être en agriculture. En effet, certains s'efforcent de leur donner du sens et acceptent les nouvelles règles. Cependant, d'une façon générale, les exploitants se sentent surveillés. Ils éprouvent le sentiment de ne plus maîtriser leur activité dans sa globalité. Ce dernier peut s'accentuer face à l'industrie agroalimentaire, qui occupe à ce jour un rôle primordial au sein du territoire costarmoricain.

3) Des agriculteurs qui peinent à s'affirmer face au poids de l'industrie agroalimentaire

A moins de s'inscrire dans un système de circuits courts, les agriculteurs doivent passer par des organismes para agricoles pour obtenir un revenu. Assurant la collecte des produits à terme, ils se chargent ensuite de les orienter vers la transformation et/ou la grande distribution.

Tableau 4 : Les interlocuteurs principaux des exploitants agricoles

(Le cumul des pourcentages est supérieur à 100 car la question comportait plusieurs possibilités de réponses).

Interlocuteur principal	Fréquence (%)
Coopérative	**80,70%**
Groupe privé	35,30%
Circuit court	6,30%
Finance/comptabilité	4,50%
Autre	3,10%

Source: Enquête "Le métier d'agriculteur dans les Côtes d'Armor", mai 2012, Conseil général des Côtes d'Armor et CRBC Rennes.

L'enquête révèle que l'immense majorité des exploitants (80,70%) ont pour interlocuteur principal les coopératives. La part des circuits courts est en revanche très faible et ne concerne que 6,30% des agriculteurs interrogés. Or, les coopératives et autres groupes qui occupent désormais une place primordiale dans le milieu agricole ont actuellement tendance à se regrouper. Quelles en sont les conséquences pour les agriculteurs ?

- Des agriculteurs qui voient leur activité se limiter à celle de la production

Les exploitants agricoles évoquent assez peu le sujet de l'IAA pendant les entretiens, mais ceux qui le font s'accordent à dire qu'elle occupe une place prépondérante dans la profession. Face à la concentration accrue de ces organismes les exploitants voient s'amoindrir leur possibilité de choisir leurs interlocuteurs. "La force de l'habitude, la position hégémonique occupée par les coopératives ainsi que le sentiment de participer à sa gestion sont les raisons pour lesquelles les agriculteurs ne font pas jouer la concurrence"[63].

L'industrie agroalimentaire travaille davantage avec la grande distribution qu'avec les agriculteurs. Elle fixe désormais les prix et a su se rendre indispensable. Pourtant, des agriculteurs reconnaissent leur part de responsabilité dans ce phénomène. Pour Pierre éleveur

[63] PREVEL Maxime, *L'usine a la campagne*, "Une ethnographie du productivisme agricole", Paris, l'harmattan, 2007, p. 39.

de porcs et de bovins,"les agriculteurs ont sans doute trop délégué certaines choses et ça n'était pas les bonnes choses (…). On a peut être été trop naïfs". Selon Maxime Prével:

> "Cette dépendance inscrit les agriculteurs dans une relation de domination qui stérilise les racines de la culture paysanne selon laquelle la liberté est une valeur (…). Leur capacité à gérer et maîtriser leur exploitation disparaît au profit des techniciens, des chambres et coopératives qui orientent souvent le travail dans une logique productiviste"[64].

Dans ces conditions, des formes de vulnérabilité apparaissent chez les agriculteurs et leurs familles. Car le savoir-faire traditionnel tombe en désuétude devant les méthodes des techniciens, qui bénéficient d'un prestige social associé au discours de la science. Les groupes agroalimentaires imposent un « pack ». C'est-à-dire qu'ils fournissent le cheptel, les techniciens, les aliments ou encore les intrants, limitant ainsi la tâche des agriculteurs à celle de producteur ou d'éleveur.

Patrick exploite une ferme en polyculture-élevage avec sa femme Evelyne.

Il constate qu'auparavant les agriculteurs possédaient des traitements afin de prodiguer des soins aux bêtes. A présent, ils ne peuvent plus en avoir et doivent systématiquement faire appel au vétérinaire de la coopérative ou du groupe avec lequel ils travaillent.

Patrick se rend également compte qu'il n'a pas la maîtrise sur son cheptel. Il y a quelques années, il souhaitait orienter une partie de sa production en vente directe. Ce circuit court lui permettait d'obtenir des revenus supplémentaires car sa femme et lui commençaient à acquérir une clientèle. Or, l'organisme avec qui ils étaient en contrat a eu vent de cette affaire, c'est pourquoi il leur a demandé de stopper ce type de vente. En effet, le nombre de bêtes entrant dans le bâtiment doit être le même que celui qui en sort. Malgré cela, Patrick est fier de me dire qu'il garde une ou deux volailles pour sa consommation personnelle.

- Des organismes économiques qui s'inscrivent dans une logique commerciale

[64] Ibid., p. 40.

De manière générale, les techniciens qui conseillent les agriculteurs sur leurs pratiques professionnelles les orientent vers un système de production toujours plus poussé.

> "L'avantage des pratiques intensives est qu'elles permettent de commercialiser de nombreux intrants qui se vendraient beaucoup plus difficilement si le productivisme venait à tomber en désuétude".[65]

Les exploitants interrogés confirment ces propos tels Patrick et Evelyne, exploitants en polyculture-élevage.

> *"Il y a un grand chef en haut qui dit "Je veux tant de bénéfices là, tant de bénéfices ici !" Les techniciens sont pareils, ils ne sont pas là contre nous, mais ils pourraient faire tout ce qu'ils peuvent de toute façon il n'y a rien à faire, c'est la base qui est mauvaise !"*

Pierre, éleveur de porcs et de bovins, renchérit.

> *"Il y a eu pas mal de personnes à vendre des produits miracles, des techniques miracles qui n'ont jamais rien donné, mais en attendant, c'était vendu. Peut être que c'est moi le premier ! On a été assez naïfs pour croire au super désinfectant! Maintenant je n'en vois plus. Je n'ai plus la patience de les recevoir comme ça. Mais il me semble que la même année, huit personnes se sont mises à vendre du désinfectant dans le pays ! Et un an après, de toute façon, la société n'était plus là. C'est très difficile de savoir si c'était bon ou mauvais."*

Par conséquent, les agriculteurs, certes à la base du système, estiment qu'ils ne sont qu'un maillon de la chaîne agroalimentaire et se sentent usés par les sollicitations commerciales dont ils font l'objet. Certains exploitants éprouvent d'autant plus de rancœur envers ces organismes para agricoles qu'ils ont le sentiment de les faire vivre. C'est le cas de Pierre, 52 ans, éleveur de porcs et de bovins.

> *"Parce que ça n'est peut être plus tellement le cas, mais il y a beaucoup de gens autour de l'agriculture à bien vivre sur le dos des agriculteurs. Bon, l'agriculteur était peut être assez naïf pour entretenir ces personnes là ! (…). On est moins maître chez soi car ce sont eux qui tirent les ficelles !"*

Michel, 50 ans, éleveur de porcs et de bovins au sein d'une petite exploitation exprime son amertume.

---

[65] PREVEL Maxime, *L'usine a la campagne*, "une ethnographie du productivisme agricole", Paris, l'harmattan, 2007, p. 187

" Ces gens qui travaillent aux 35 heures gagnent plus d'argent que nous! Ils devraient être plus reconnaissants car si on venait à disparaître, ça serait également tout le para agricole qui s'effondrerait".

Pour finir, les organismes ont su imposer l'idée que les intrants sont indispensables à toute production. C'est alors que la vulnérabilité des exploitants n'est plus seulement économique, elle devient sanitaire.

Patrick, 49 ans, exploitant en polyculture-élevage avec sa femme, 39 ans sur une grande exploitation.

Patrick travaille depuis ses vingt ans en tant qu'exploitant. Fâché avec le système scolaire, il a repris une partie de la ferme de ses parents, qui exercent leur activité au sein de l'exploitation voisine. Un jour, Patrick a été empoisonné par un produit chimique destiné à la production des céréales. Peu informé, ne portant ni gants, ni masque, Patrick utilisait le produit sans aucune précaution. Après un court séjour à l'hôpital, il a précipitamment repris son activité car il ne supportait pas l'oisiveté. Or, sa femme, co-exploitante, assurait la plupart des tâches car il se fatiguait rapidement. Ils ont dû patienter dix ans avant de penser à fonder une famille, afin d'écarter tout danger pour leur descendance.

Malgré ces faits, Patrick se met peu en garde contre l'utilisation des produits chimiques: "Maintenant les produits sont plus contrôlés, s'ils sont vendus par les entreprises c'est qu'ils ne sont pas dangereux !", déclare t-il en souriant.

- Des agriculteurs qui se sentent parfois sous pression

Occupant une place primordiale, les organismes de l'IAA peuvent être à l'origine de stress chez les exploitants, qui se sentent parfois en perte d'autonomie.

Graphique 6: Les exploitants et le stress provoqué par l'IAA

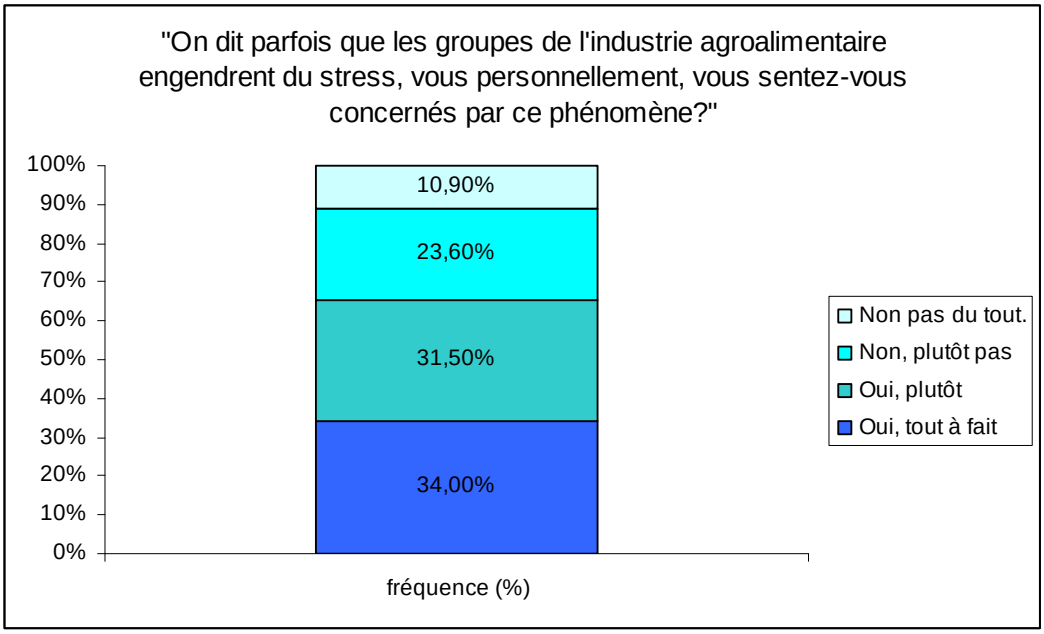

Source: Enquête "Le métier d'agriculteur dans les Côtes d'Armor", mai 2012, Conseil général des Côtes d'Armor et CRBC Rennes.

Même si leur impact est moins fort que celui du système des contrôles, les groupes de l'industrie agroalimentaire génèrent du stress chez une large majorité (65,5%) des exploitants agricoles. Seuls 10,9% de ces exploitants disent n'être "pas du tout" stressés par les IAA. Il est donc important d'analyser la façon dont les exploitants perçoivent le poids de l'IAA sur leurs pratiques. En l'occurrence, ce ne sont ni la taille, ni le secteur de production de l'exploitation qui influent sur les perceptions et sentiments des agriculteurs, mais les interlocuteurs auxquels ils ont affaires et le type de contrat qui les lie avec tel ou tel organisme.

De même que le stress des contrôles, le stress engendré par les industries agroalimentaires influe la façon dont les exploitants appréhende leur métier, notamment en ce qui concerne leurs attentes et leur avenir professionnel et personnel.

Tableau 5: Le stress provoqué par les IAA et l'appréhension de la profession d'agriculteur

Valeurs cumulées[66] / Stress IAA	Les attentes de la profession		L'avenir personnel des exploitants		L'avenir de l'agriculture bretonne	
	Satisfait	**Insatisfait**	**Confiant** (personnel)	**Inquiet** (personnel)	**Confiant** (professionnel)	**Inquiet** (professionnel)
Oui	53,3	74,3	54,3	77,1	56,8	70,5
Non	46,7	25,7	45,7	22,9	43,2	29,5
Total	100	100	100	100	100	100

Source: Enquête "Le métier d'agriculteur dans les Côtes d'Armor", mai 2012, Conseil général des Côtes d'Armor et CRBC Rennes.

Le tableau ci-dessus montre que la proportion de personnes non stressée par les contrôles est plus élevés chez les individus qui se disent satisfaits de la profession (46,7 %) contre 25,7 % de personnes insatisfaites. De même, la proportion des individus qui ne sont pas stressés par les contrôles est plus importante chez les personnes qui ont confiance en leur avenir (45,7 %) que chez celles qui sont inquiètes (22,9 %). Enfin, cette relation se retrouve dans la façon dont les agriculteurs voient l'avenir de l'agriculture bretonne. Les exploitants qui ne sont pas stressés par les contrôles représentent 43,2 % des personnes confiants dans l'avenir de l'agriculture bretonne et seulement 29,5 % des individus qui en sont inquiets. L'inverse est significatif. Ici, le cas de Patrick met en lumière l'impact que ces organismes peuvent avoir sur les pratiques et sur le moral des agriculteurs:

[66] "Selon vous, la profession a-t-elle su répondre à vos attentes?", "Quand vous pensez à l'avenir de l'agriculture bretonne, êtes-vous plutôt inquiet(e) ou confiant(e)" "Quand vous pensez à votre avenir personnel en tant qu'exploitant, êtes-vous plutôt inquiet(e) ou confiant(e)?"

Patrick, dont nous avons déjà évoqué la situation, travaille sur une exploitation de polyculture-élevage avec sa femme. Il élève des volailles label et des veaux de boucherie.

C'est dans le cadre de cette production bovine qu'il a rencontré des difficultés. En effet, l'interlocuteur avec lequel il est en contrat lui impose des règles toujours plus nombreuses qui lui « mettent la pression ».

Un jour, le groupe a décidé d'importer de la poudre de lait provenant de Chine. Patrick s'est, dans un premier temps, méfié de ce produit bleu grisâtre. Or, son conseiller lui a assuré que le lait était de qualité et qu'il pouvait alimenter ses veaux en toute confiance. Or, à l'arrivée du nouveau lait, les veaux ont refusé de se nourrir. Et le couple perdait ainsi deux à trois bêtes par semaine.

Patrick a donc fait appel au vétérinaire du même groupe, mais celui-ci tardait à lui rendre son diagnostic. Plutôt que de remettre en question le produit alimentaire, les intégrateurs (comme les désigne Patrick) ont soupçonné la qualité de son eau.

Au bord de la dépression, l'exploitant ne pouvait plus pénétrer dans le bâtiment agricole. Ce fut le rôle de sa femme d'assurer l'activité de la ferme pendant cette période. Dans un même temps, le groupe en question retardait l'entrée à l'abattoir des veaux et gelait ainsi le revenu des agriculteurs. Patrick a donc décidé d'engager un huissier afin d'analyser la poudre de lait. Or, le groupe lui a rétorqué qu'ils étaient certes en tort, mais qu'en engageant une procédure, Patrick allait « bouffer sa ferme ». Le groupe savait pertinemment que quelques années plus tard il ne serait plus sur le territoire. Patrick s'est alors ravisé, il a tout de même changé d'interlocuteur. Lorsqu'il a prévenu le groupe qu'il souhaitait rompre son contrat, l'entreprise lui a dans un premier temps proposé un revenu plus élevé. Mais pour lui, ce n'était plus une question d'argent mais une question d'honneur.

Actuellement, Patrick travaille avec un organisme de plus petite taille. Il ajoute même "c'est agréable d'être appelé par son nom et non par un numéro!". Il a changé l'alimentation des veaux qui se portent mieux.

Malgré tout, il affirme toujours avoir en tête la volonté d'arrêter cette production trop contraignante et trop stressante à son goût.

- Des exploitants qui ont su retrouver une forme d'autonomie

Bien que la grande majorité des exploitants qui ont répondu au questionnaire se disent stressés par l'IAA, la relation entre les exploitants et l'industrie agroalimentaire s'avère rarement aussi conflictuelle que dans l'exemple précédent. En effet, à la question "que diriez-vous de votre relation avec ces interlocuteurs ?", seuls 1% des exploitants répondent qu'elle est "conflictuelle"[67]. Ceci dit, même si la plupart des exploitants n'ont pas à déplorer d'incident particulier avec ces organismes, certains d'entre eux tentent néanmoins de retrouver une forme d'autonomie et, de ce fait, de limiter leur dépendance.

Jean-Pierre, 55 ans, éleveur de bovins en lait et en viande au sein d'une petite exploitation fait de la vente directe.

Jean-Pierre a obtenu un diplôme de gestion des entreprises. Il estime que la stratégie économique est la clé du succès en agriculture. Après avoir étudié les besoins et débouchés possibles sur son territoire, il a décidé de créer une filière de circuit court au sein de son exploitation. Depuis quelques années, il vend de la viande bovine via la vente directe.

Non seulement ses prix sont valorisés, mais il est également fier de dire que c'est lui qui fixe ses prix et non sa clientèle. Il ajoute qu'il augmente de 30 % son prix de vente chaque année mais que les consommateurs sont toujours aussi demandeurs.

Thierry, 50 ans, éleveur porcin au sein d'une grande exploitation, fabrique sur place l'aliment pour son cheptel.

Thierry travaille sur une structure hors sol. Or, comme pour toute production spécialisée, il se sent dépendant des achats extérieurs. C'est pourquoi il a décidé d'acquérir des terres afin d'y faire pousser du maïs. Mais, plutôt que de les revendre à une coopérative pour en acheter ensuite pour ses bêtes, il s'est procuré un silo dans lequel fermentent ses céréales. Ainsi, il dispose sur place d'une certaine autonomie alimentaire pour le cheptel. Par conséquent, il se sent moins dépendant du cours des céréales ce qui lui procure un sentiment de sécurité supplémentaire.

[67] Voir graphique détaillé en annexe 2.

En conclusion, les exploitants se sentent inégalement concernés par le poids prépondérant de l'industrie agroalimentaire sur le milieu agricole. Même si la plupart se disant stressés par leurs relations avec ces groupes, certains exploitants interrogés soulignent qu'il existe encore à ce jour des coopératives qui ont préservé leur objectif premier. Tandis que d'autres ont su s'adapter individuellement pour retrouver une forme d'autonomie sur leur exploitation.

Dans le contexte d'incertitude et de tensions que nous venons d'évoquer, comment les agriculteurs envisagent-ils aujourd'hui l'avenir?

III- Des exploitants plus confiants en leur avenir qu'en celui de l'agriculture bretonne.

Les agriculteurs évoluent au sein d'une profession déstabilisée : comme nous l'avons précisé auparavant, ils sont économiquement plus vulnérables et moins autonomes ; c'est pourquoi il semblait primordial de les interroger sur leur vision de l'avenir. Nous avons ici différencié l'avenir personnel de l'avenir de l'agriculture bretonne dans le sens où les exploitants ne les perçoivent pas toujours de la même façon; et nous étudierons les raisons de ces inquiétudes lorsqu'elles sont exprimées. Nous illustrerons notre propos en évoquant deux phénomènes marquant l'agriculture : la concentration et la transmission des exploitations. La concentration en premier lieu, des exploitations désigne le phénomène d'agrandissement des structures par le biais d'une fusion des exploitations avoisinantes.

1) Un avenir professionnel incertain: La concentration des exploitations

Les exploitants interrogés ainsi que ceux qui ont répondu au questionnaire se sentent peu confiants dans l'avenir de la profession.

Graphique 7 : La confiance des agriculteurs en l'avenir de la profession

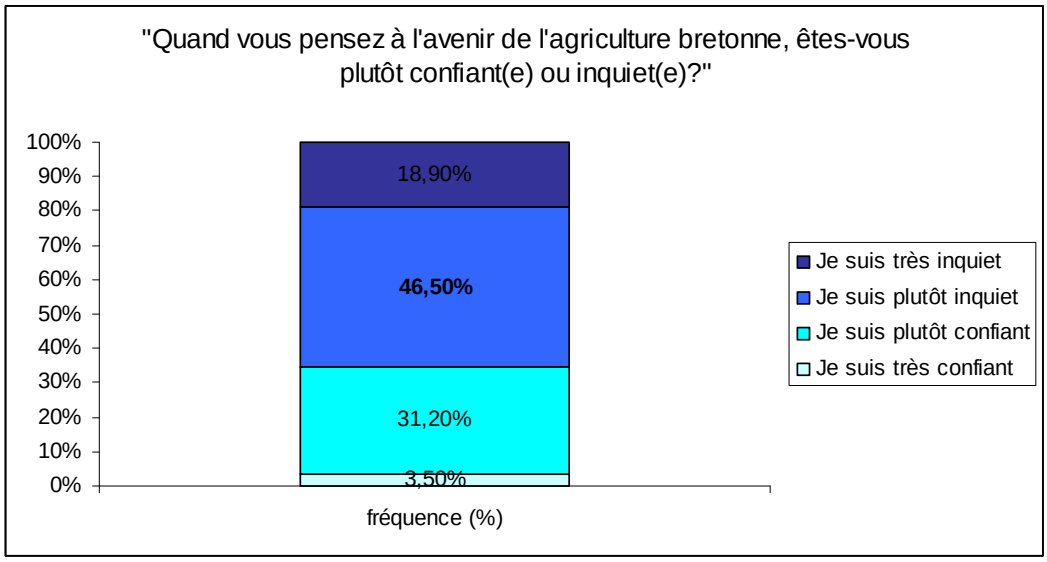

Source: Enquête "Le métier d'agriculteur dans les Côtes d'Armor", mai 2012, Conseil général des Côtes d'Armor et CRBC Rennes.

Les deux-tiers des agriculteurs (65,40%) sont inquiets pour l'avenir de l'agriculture bretonne.

Définir l'impact des évolutions du milieu agricole sur la profession nous a en partie éclairé sur les raisons de ces incertitudes. Mais, le revenu incertain et le stress ne sauraient expliquer à eux seuls les raisons pour lesquelles les agriculteurs peinent à cerner l'avenir de l'agriculture en Bretagne. Une question ouverte permettant aux exploitants de justifier leurs inquiétudes nous a permis de mieux cerner leurs motifs d'inquiétude.

Dans un premier temps, les exploitants ayant répondu à la question expliquent leurs inquiétudes par *la concentration accrue des exploitations*. En effet, ce phénomène implique une diminution du nombre de fermes, ainsi qu'une difficulté à se maintenir pour les exploitations de petite taille. En outre, cette concentration des structures agricole remet en question l'installation des jeunes. Dans un second temps, les agriculteurs se disent inquiets des *nouvelles normes environnementales et du poids des groupes écologistes sur leurs pratiques*. Enfin, ils soulignent le fait que *la concurrence extérieure (européenne et internationale) et les évolutions internes du métier* obscurcissent les voies d'avenir de la profession.

Avant d'illustrer notre propos, précisons que parmi les exploitants agricoles qui ont répondu au questionnaire, plus de 34% ont confiance en l'agriculture bretonne. Pour eux, la Bretagne constitue un territoire avantageux qui représente un atout pour l'agriculture. En effet, le tissu agricole reste dynamique et l'industrie agroalimentaire est très présente dans la région. De plus, ils considèrent que la société aura toujours besoin des agriculteurs.

Les propos de Bretons recueillis par ailleurs lors d'une étude commandée par les agriculteurs de Bretagne confirment cette affirmation. "Ainsi, 94% des Bretons sondés ayant répondu à la question 'Pensez-vous que l'agriculture est indispensable en Bretagne?' pensent que ce secteur de production est indispensable au territoire"[68].

Nous allons à présent analyser l'impact de la concentration des exploitations sur l'incertitude à propos de l'avenir de l'agriculture bretonne.

[68] TMO Régions, *L'image de l'agriculture bretonne auprès des Bretons*, "les 10 grands constats", Rennes, Avril 2012, p. 5.

- Illustration: La concentration des exploitations, un phénomène critiqué

La crainte de la concentration des exploitations n'est pas l'apanage des petites exploitations. En effet, pour les grandes exploitations également se pose la question de la transmission.

Le phénomène de concentration des exploitations est dans un premier temps critiqué par les exploitants interrogés. Pourtant, ils disent ensuite y avoir eux-mêmes participé.

Alors que la concentration des exploitations incarne l'avenir de la profession, elle est vue sous un jour peu favorable. En effet, les agriculteurs interrogés l'associent à de grandes structures comparables à de "vraies usines" sans cesse privilégiées. Selon eux, elles vont peu à peu remplacer les "petites exploitations" qui jusque là avaient su se maintenir. La plupart des exploitants interrogés estiment, tout de même, qu'il faut s'agrandir toujours plus pour rester compétitif. C'est pourquoi la jalousie est parfois palpable entre les exploitations voisines. Pourtant, une minorité d'agriculteurs pense à contre courant. Pour eux, s'agrandir toujours plus n'est pas vital. De plus, les difficultés ne sont pas réservées aux exploitations de petite taille.

Michel, 50 ans, éleveur de porcs et de bovins sur une exploitation de taille moyenne abonde en ce sens, "les grosses structures pensent qu'elles incarnent l'avenir, mais elles ont autant de difficultés que les petites et rencontreront plus de difficultés pour transmettre".

Des exploitants mettent en avant le fait qu'agrandir ne permettra pas forcément de dégager plus de revenus, tel Pierre, 52 ans, éleveur de bovins et de porcs sur une grande exploitation, "avant, on nous demandait de produire toujours plus, maintenant il faut produire mieux avec le moins de charges possibles".

Jean-Pierre, 55 ans, éleveur de bovins au sein d'une exploitation de petite taille,

> *"Trop d'agriculteurs pensent que s'agrandir est primordial. Or, c'est un discours erroné qui est encore trop présent dans la mentalité des exploitants. Les agriculteurs ayant des grandes structures ont souvent des parcelles éloignées les unes des autres ce qui n'est pas optimal du point de vue des charges et du temps de travail."*

L'idée selon laquelle l'agrandissement est synonyme de viabilité reste largement ancrée dans les mentalités. Pour certains, la question de l'acquisition de nouvelles terres occupe une place importante.

C'est ce que nous avons pu observer dans les entretiens, comme ce fut le cas de Patrick, 48 ans, exploitant en polyculture-élevage au sein d'une grande exploitation, "les vingt premières années j'ai fait que de travailler pour m'agrandir, tout le bénéfice que je faisais, c'était pour agrandir, agrandir, agrandir pour survivre !"**.**

Il dit avoir ralenti la cadence et critique désormais les exploitations, bien qu'il envisage de reprendre prochainement la structure de ses beaux-parents.

La concentration des exploitations va vraisemblablement encore se renforcer à l'avenir. Tantôt vue comme une façon de se maintenir, tantôt critiquée, ce phénomène réduit l'accessibilité des jeunes au métier.

- Une concentration des exploitations qui met à mal l'installation des jeunes

La question de l'installation des jeunes préoccupe les exploitants car la population agricole vieillit.

> "Dans les Côtes d'Armor en 2000, les exploitants de moins de 40 ans représentaient 34 % des exploitants contre 18% en 2010. Dans le même temps, la proportion des 50 ans et plus augmente, elle passe de 38% à 47%"[69].
>
> De manière générale, "le manque de candidats à la reprise des exploitations risque de limiter l'emploi de ces terres disponibles en faveur d'une régénération de la population des chefs d'exploitation. "[70]

Suite à ce constat, certains agriculteurs interrogés présagent une disparition progressive de la profession au sein du territoire breton. Les exploitants agricoles que nous avons interrogés nous ont éclairé sur les raisons de la diminution des installations.

La concentration des fermes implique une diminution du nombre des chefs d'exploitation au profit des salariés agricoles. De plus, elle suppose d'importants investissements de départ. Or, ces derniers sont lourds à porter pour les jeunes qui disposent en général de peu de patrimoine et d'une assise financière limitée. Les exploitants estiment que les banques sont « frileuses » sur de tels projets. Elles n'encouragent pas non plus les jeunes en demandant 10% d'apports personnels à quiconque souhaite s'installer. Pourtant, l'installation des jeunes agriculteurs se fait principalement par le biais d'une reprise de l'exploitation familiale et les parents peuvent ainsi soutenir leur enfant dans le montage de leur projet.

---

[69] AGRESTE Bretagne, *Côtes d'Armor: Les premières tendances du recensement 2010,* septembre 2011, [en ligne], disponible sur <www.draaf.bretagne.agriculture.gouv.fr>, (consulté le 15.12.11), p. 1

[70] GOUZES Gérard, *Tradition et modernité de l'agriculture française*, Paris, Ministère de l'agriculture, 1985, p. 21.

71% des exploitants ont repris l'exploitation familiale, dont 86,7% ont été aidés par leurs parents dans le cadre de leur installation[71], (Cf. Partie 1).

C'est dans ce cadre que quelques jeunes exploitants disent s'être installés avec leurs parents. Mais cela ne fait parfois que repousser la difficulté qui se posera lorsque leurs parents partiront à la retraite.

La concentration des exploitations impacte de façon majeure le recul de l'installation des jeunes, mais elle n'est pas la seule cause. En effet, alors que la profession se caractérise par sa transmission familiale, les enfants d'agriculteurs se détournent peu à peu de la profession. C'est pourquoi la transmission des exploitations devient à présent une question incertaine.

2) Un avenir personnel plutôt confiant, mais quelle transmission possible?

Les agriculteurs ayant participé à l'étude ont davantage confiance en leur avenir qu'en celui de l'agriculture bretonne, comme l'illustre le graphique ci-dessous.

Graphique 8: La confiance des agriculteurs en leur avenir personnel

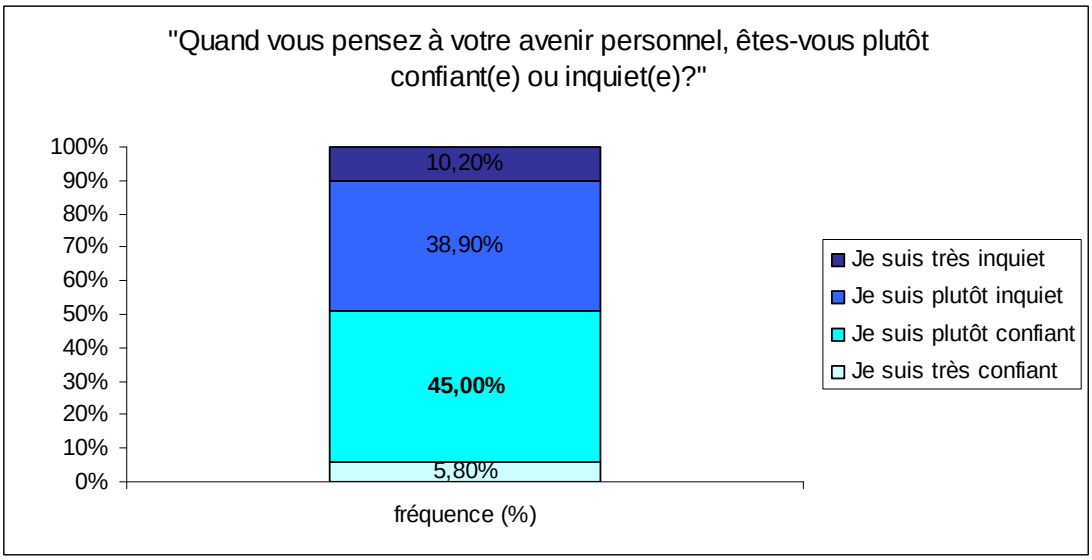

Source: Enquête "Le métier d'agriculteur dans les Côtes d'Armor", mai 2012, Conseil général des Côtes d'Armor et CRBC Rennes.

[71] Graphique détaillé en annexe 2.

D'après les réponses au questionnaire un peu plus de la moitié des exploitants répondant à la question (50,80%) sont confiants en ce qui concerne leur avenir personnel au sein de la profession, alors qu'ils n'étaient que 34,70 % à avoir confiance en l'avenir de l'agriculture bretonne (cf. Graphique 7).

Les exploitants justifient ce sentiment de différentes manières. Précisons tout de même que dans le cas de leur propre avenir, les agriculteurs voient à plus court terme qu'en ce qui concerne l'agriculture bretonne, c'est ce qui explique aussi ce sentiment plus confiant. En effet, en premier lieu, beaucoup se disent confiants car ils arrivent en fin de carrière. Approchant l'âge de la retraite, ils ont su acquérir de l'expérience et venir à bout de leurs investissements financiers. Mais, la confiance n'est pas l'apanage des plus âgés. Les jeunes semblent également être confiants en leur avenir.

Tableau 5 : L'âge des exploitants et l'appréhension de leur avenir (en pourcentage)

Quel âge avez-vous? \ Quand vous pensez à votre avenir au sein de la profession, êtes-vous confiant(e) ou inquiet(e)?	Je suis confiant	Je suis inquiet	Total
Moins de 40 ans	62,40	37,60	100
Entre 40 ans et 54 ans	46,60	53,40	100
55 ans et plus	54,40	45,60	100

Source: Enquête "Le métier d'agriculteur dans les Côtes d'Armor", mai 2012, Conseil général des Côtes d'Armor et CRBC Rennes.

Chez les exploitants qui ont confiance en leur avenir, la proportion des moins de 40 ans) (62,40 %) et la proportion d'agriculteurs en fin de carrière (54,40 %) est plus élevée la proportion des individus âges entre 40 et 54 ans (46,60 %). Ainsi, La relation inverse se vérifie.

Dans un même temps, les plus diplômés ont également plus confiance en leur avenir, dans le sens où ce sont surtout des jeunes dont le bagage scolaire permet de s'adapter aux exigences de la profession.

Dans un second temps, les exploitants ont confiance en leur installation. Ils disent pouvoir s'adapter et estiment que leur exploitation est viable. L'autre moitié des exploitants se dit plus inquiète. Le manque de visibilité, l'aspect financier ainsi que les normes et contrôle justifient une fois de plus leur manque d'assurance. Mais au sujet de leur propre avenir, une nouvelle question se pose, comment envisagent-ils leur succession?

- <u>Une transmission familiale qui n'assure plus le renouvellement des exploitants agricoles</u>

Le recrutement familial représente une des spécificités de la profession. Certes, il persiste, mais désormais les sociologues parlent de "non reproduction sociale" tant les jeunes du milieu agricole se détournent de la profession. La reprise des exploitations n'est plus aussi évidente. Les agriculteurs ne sont pas toujours en mesure d'assurer leur transmission.

→ *Un métier peu attractif pour les jeunes*

D'après les chefs exploitants interrogés, les jeunes sont moins attirés par le métier. En effet, travailler plus de 35 heures par semaine, y compris le week-end, semble peu enviable.

Graphique 9: La reprise des exploitations par les enfants des agriculteurs

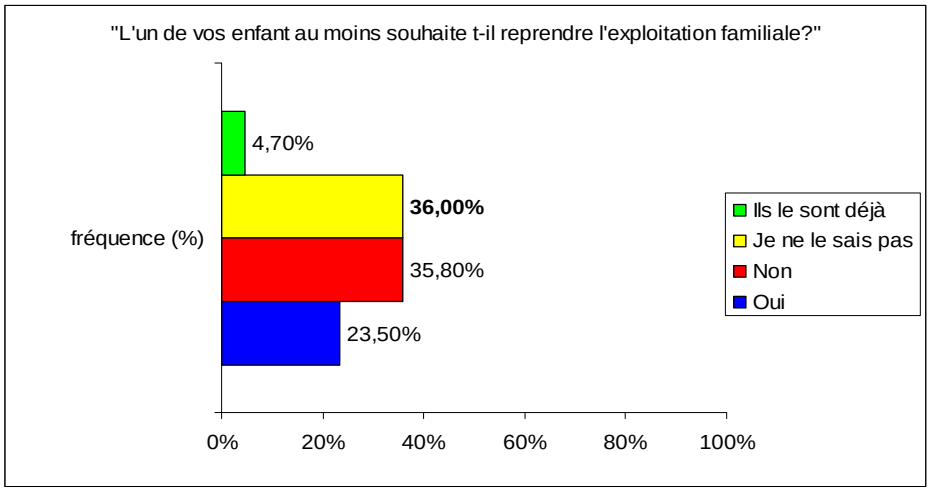

Source: Enquête "Le métier d'agriculteur dans les Côtes d'Armor", mai 2012, Conseil général des Côtes d'Armor et CRBC Rennes.

36 % des agriculteurs interrogés disent ne pas savoir si l'un de leurs enfants a l'intention de reprendre l'exploitation familiale et 35,80 % déclarent que leurs enfants ne le souhaitent pas. Restent seulement 28,20 % qui déclarent que l'un au moins de leurs enfants souhaite reprendre l'exploitation. Quels sont les motifs du choix de ces enfants?

Graphique 10: Les raisons du choix des enfants d'exploitants dans leur volonté d'exercer ou non la profession.

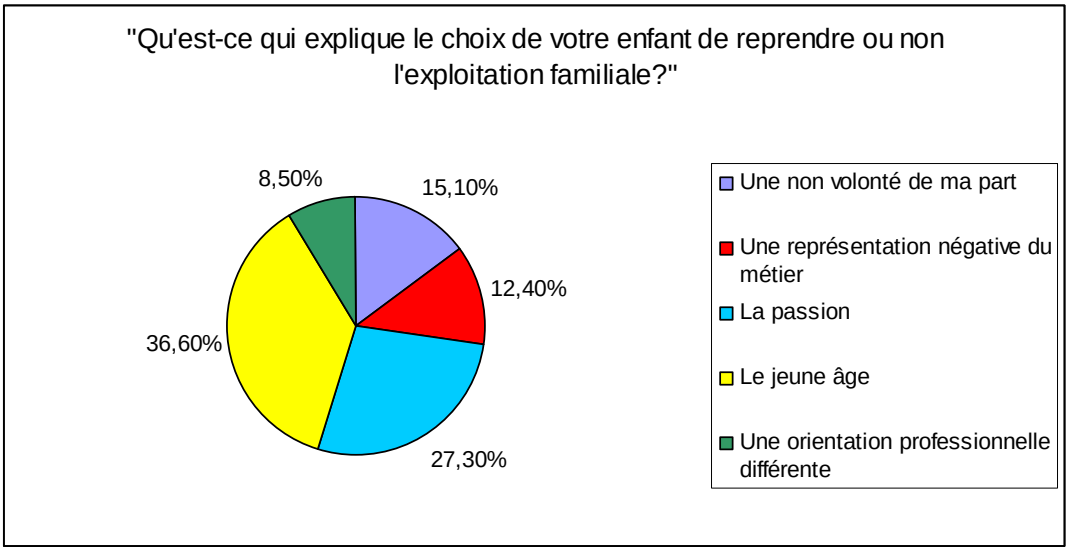

Source: Enquête "Le métier d'agriculteur dans les Côtes d'Armor", mai 2012, Conseil général des Côtes d'Armor et CRBC Rennes.

Alors que 27,30% des enfants d'exploitants sont, selon leurs parents, passionnés par le métier d'agriculteur, seuls12,40 % en ont une image négative et de ce fait refusent d'exercer cette profession. Précisons qu'autrefois les enfants d'agriculteurs avaient moins l'occasion de sortir de l'espace villageois, ce qui limitait les comparaisons possibles avec les conditions de vie et de travail du métier d'agriculteur. Or, à présent les jeunes ont connaissance d'une toute autre réalité qui les séduit davantage.

Les raisons qui les amènent à un pas reprendre l'exploitation ou à hésiter sont donc à rechercher ailleurs: dans la "non-volonté" des parents (15,10 %), dans le jeune âge des enfants (36,60 %) ou dans le choix d'une orientation professionnelle différente (8,50 %).

Par conséquent, puisque peu d'enfants d'agriculteurs se destinent au métier d'exploitant, la profession devrait davantage se tourner vers des personnes étrangères au milieu agricole afin d'assurer sa survie.

> Or, "il faut tenir compte du fait que peu d'enfants issus des autres groupes veulent exercer cette profession, soit parce qu'elle est encore socialement stigmatisée, donc rejetée, soit parce que son accès est devenu économiquement et matériellement peu accessibles pour beaucoup d'autres personnes à patrimoine et se trouve particulièrement interdit à ceux qui n'en sont pas issus".[72]

En effet, la majorité des exploitants interrogés affirment qu'il est plus facile d'être fils ou fille d'agriculteur dans le cadre d'une installation, notamment d'un point de vue foncier et financier.

Olivier, 28 ans, jeune exploitant de vaches laitières, s'est installé avec ses parents en GAEC sur une grande exploitation.

Olivier insiste sur le fait que les mentalités en agriculture ont parfois peu évolué. En effet, dans son village ainsi qu'aux alentours, l'installation d'un agriculteur qui n'est pas issu du milieu agricole ou extérieur à la commune est mal perçu par les exploitants voisins. Il précise "Certains ont l'impression de se faire voler leurs terres". Ce sentiment se justifie du fait que lorsqu'un agriculteur ne trouve pas de repreneur, il cède ses terres aux exploitants encore en activité. De ce fait, l'arrivée d'un jeune remet en question leurs perspectives d'agrandissement.

Malgré tout, certains agriculteurs interrogés se disent prêts à transmettre en dehors du cadre familial s'ils ne souhaitent pas que leurs enfants reprennent ou si eux-mêmes n'ont pas la volonté de s'installer. Cette disponibilité se justifie par le fait que les exploitants préfèrent transmettre leur métier à un jeune plutôt que de participer à la concentration des exploitations avoisinantes.

Certes, les enfants d'agriculteurs se détournent de la profession. Mais quel rôle joue également les parents dans leurs décisions? Comment les agriculteurs envisagent-ils aujourd'hui la transmission de leur exploitation?

[72] CHAMPAGNE Patrick, *L'héritage refuse*, "La crise de la reproduction sociale de la paysannerie française, 1950-2000", Paris, SEUIL, 2002, p. 247.

→ *Une transmission peu anticipée et pas automatique*

La façon dont les agriculteurs voient leur métier et le définissent peut jouer sur la motivation des jeunes générations à s'orienter vers la profession. Qui plus est, tous ne souhaitent pas transmettre l'exploitation à leurs enfants:

Graphique 11: Les exploitants et leur volonté de transmettre à leurs enfants

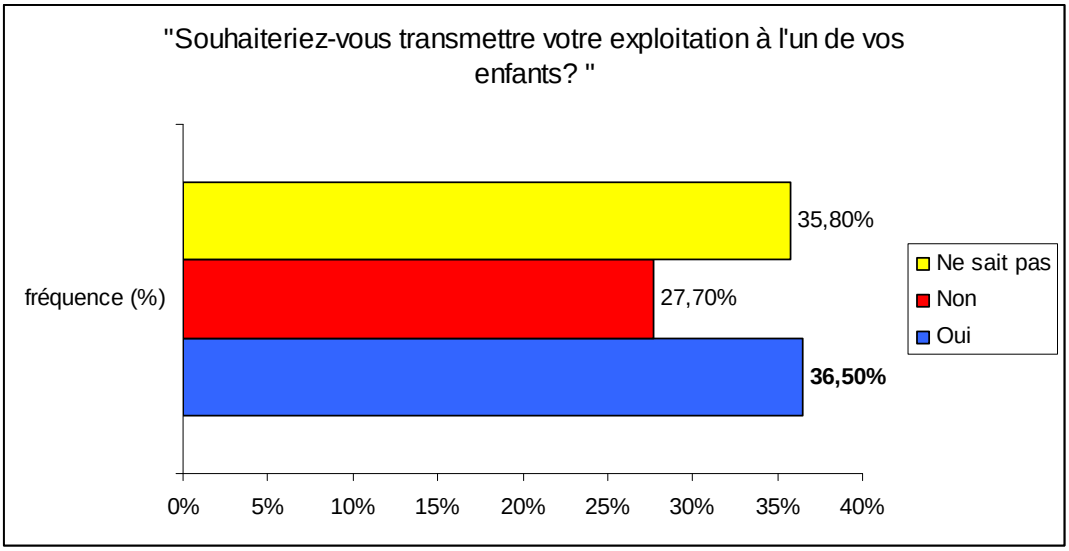

Source: Enquête "Le métier d'agriculteur dans les Côtes d'Armor", mai 2012, Conseil général des Côtes d'Armor et CRBC Rennes.

La volonté de transmettre son patrimoine agricole apparaît loin d'être automatique. Ainsi, seuls 36,50 % souhaitent expressément transmettre leur exploitation à l'un de leurs enfants. 35,80 % ne savent pas et 27,70 % y sont même défavorables.

Le graphique suivant nous éclaire sur les raisons qui poussent ou non les agriculteurs à vouloir transmettre l'exploitation à leurs enfants.

Graphique 12: Les raisons qui poussent ou non les agriculteurs à transmettre l'exploitation à leurs enfants

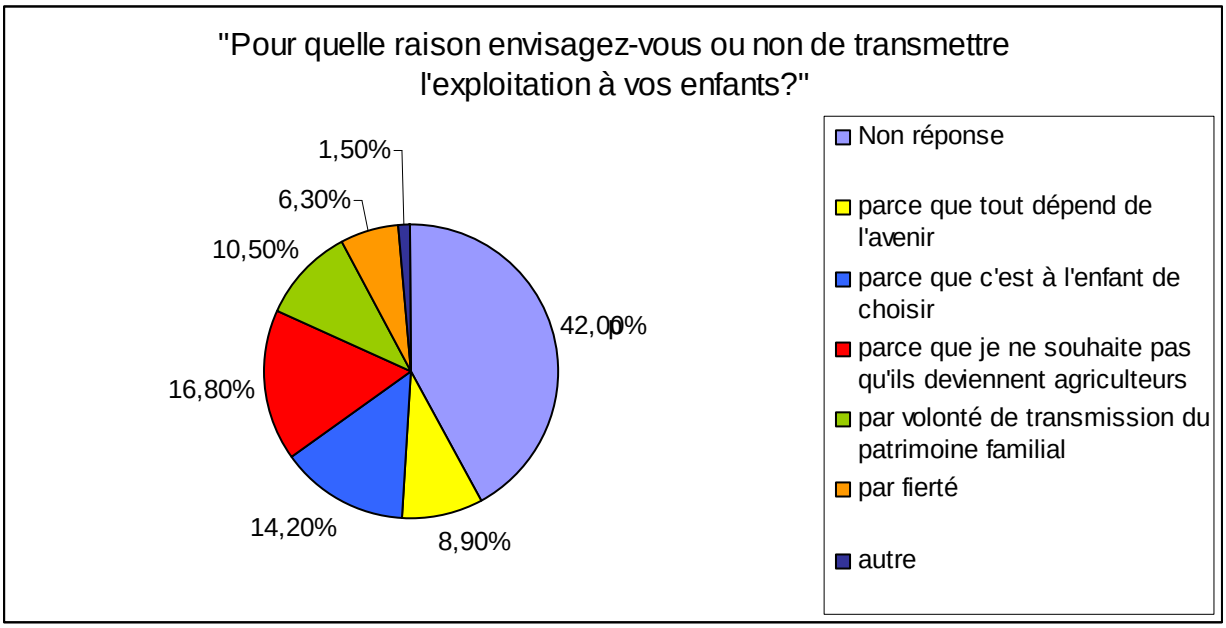

Source: Enquête "Le métier d'agriculteur dans les Côtes d'Armor", mai 2012, Conseil général des Côtes d'Armor et CRBC Rennes.

Cette question comprend de nombreuses non réponses (42%), c'est pourquoi les observations seront à nuancer. Nous pouvons tout de même constater que 16,30% des exploitants agricoles souhaitent transmettre par fierté du métier ou dans le but de perpétuer leur patrimoine familial. D'autre part, 14,20 % des parents souhaitent laisser leurs enfants libres de leurs choix, un comportement vraisemblablement bien plus rare chez les générations précédentes. Enfin, ajoutons que 16,80% des exploitants ne souhaitent pas que leurs enfants deviennent eux-mêmes exploitants. Ce refus s'explique par différents facteurs. Dans un premier temps, les exploitants qui ont connu des difficultés (notamment financières) ont une image négative du métier actuel et ne souhaitent pas voir leur enfant dans une situation semblable à celle qu'ils ont vécu car ils ont une image négative du métier actuel. De plus, l'incertitude quant à l'avenir peut peser sur les exploitants. Selon Monsieur C., président d'une coopérative agricole :

> *"Si les agriculteurs aujourd'hui qui ont plus de 50 ans n'arrivent pas à transmettre un métier qu'ils ont choisi de faire et qu'ils ont fait toute leur vie, c'est qu'il y a quand même quelque chose qui ne colle pas. On devrait être fier de transmettre notre métier comme un prof est content même s'il ne l'a pas décidé, qu'un de ses enfants prennent le pas dans ce qu'on a fait. C'est une reconnaissance !".*

Enfin, parmi les personnes interrogées, plusieurs évoquaient leur nostalgie du métier d'antan et critiquent le métier d'aujourd'hui. "Je regrette que ça soit de plus en plus individualiste", (Emilie, 32 ans, productrice de légumes plein champs), "Ce que je reproche maintenant c'est la paperasse", "J'aime bien, même si c'est difficile de parler aujourd'hui de liberté surtout actuellement avec les contraintes du métier et l'encadrement".

Dans un second temps, les exploitants ne souhaitent pas transmettre parce qu'ils considèrent que leur exploitation n'est pas viable. De manière générale, selon Monsieur A., membre d'un organisme de service agricole, la profession ne sait pas forcément communiquer sur elle-même.

> *" De mon point de vue, on mélange tout, ça veut dire qu'on ne peut pas être le mardi à balancer des pneus sur les grilles de la préfecture et à être les mêmes, le mercredi dans les écoles à dire à un jeune 'vient dans le métier d'agriculteur, c'est un métier formidable !'"*

Conclusion

Les transformations sans précédent de l'agriculture ont eu un impact considérable sur les pratiques des agriculteurs. Les paysans prônant des valeurs traditionnelles sont devenus des agriculteurs puis des chefs d'exploitation répondant désormais aux lois du marchés et autres logiques productivistes. Tout comme le reste de la population, ils deviennent vulnérables et doivent faire face à l'incertitude économique.

Certes, la modernisation de l'agriculture a facilité la tâche des exploitants. Mais la pénibilité du travail qui était surtout physique par le passé, concerne désormais le moral des agriculteurs. Moins nombreux, ils perdent peu à peu le contrôle de leur activité. Des valeurs telles que la liberté et l'initiative se voient peu à peu remises en question face aux instances publiques et para-agricoles. Mais, alors qu'ils ont tous affaire à cette évolution du métier, les agriculteurs ne l'appréhendent pas tous de la même façon. En fonction de leur faculté à s'adapter à la situation actuelle, ils subissent plus ou moins les effets parfois néfastes des évolutions de l'agriculture.

Finalement, ce sont les exploitants qui tentent de s'écarter du système productiviste qui semblent souffrir le moins des contraintes de la profession.

Pour finir, la transmission des exploitations devient de moins en moins évidente. Cela illustre sans doute les problèmes que pose actuellement l'exercice de la profession. C'est pourquoi les agriculteurs doivent la repenser s'ils veulent la pérenniser.

Nous avons analysé les facteurs endogènes de la profession pouvant avoir un impact sur les agriculteurs et leur façon d'appréhender le métier. Toutefois, le métier d'agriculteur n'est pas un espace clos et, de ce fait, s'inscrit dans un contexte plus général. C'est pourquoi nous allons à présent nous interroger sur la place que les agriculteurs occupent actuellement au sein de la société. Nous analyserons la façon dont la profession – devenue minoritaire – s'ouvre d'avantage aux autres groupes socioprofessionnels. Ces constats nous amèneront à établir un lien entre l'adaptation des exploitants aux exigences de la profession actuelle et leur capacité à se concentrer sur leurs nouvelles fonctions.

Partie 3 L'agriculture: pilier sociétal en déclin

Autrefois majoritaires, les agriculteurs constituent à présent une minorité parmi d'autres. " Au lendemain de la guerre, un tiers de la population active travaillait dans l'agriculture. Aujourd'hui elle représente en France 5% des actifs et les chefs d'exploitants moins de 3%" écrit Bertrand Hervieu[73]. François Purseigle ajoute que "sur la seule période 1979-2004, leur nombre a été divisé par 3"[74].

La Bretagne et notamment le département des Côtes d'Armor n'ont pas été épargnés par ce phénomène, bien que ces territoires possèdent un tissu agricole parmi les plus dynamiques du pays. Ainsi, "dans les Côtes d'Armor, la population agricole représente 8% de la population active du département"[75].

Au lendemain de la guerre, la profession agricole avait su relever le défi alimentaire de la nation c'est pourquoi elle occupait une place de premier rang. Or, à présent, la profession éprouve le sentiment d'être critiquée par la société, voire, d'être mal aimée. De ce fait, les agriculteurs, de moins en moins nombreux, se sentent remis en question au sein de l'espace rural que ces derniers maîtrisaient jadis.

Les nouvelles demandes sociétales remettent en cause le « modèle agricole breton ». Quel est leur impact sur la façon dont les agriculteurs définissent leur place au sein de l'espace rural et sur leur façon de percevoir leur métier ?

[73] HERVIEU Bertrand, *Les agriculteurs*, Paris, PUF, 1996, p. 34.

[74] PURSEIGLE François, "Les agriculteur dans leur environnement local, positions et attentes", *in Assemblée annuelle coop. de France Métiers du grain*, 15 novembre 2010, p. 4.

[75] AGRESTE Bretagne, *Recensement agricole les premières tendances pour les Cotes d'Armor*, septembre 2011, 2 p, [en ligne], disponible sur <www.draaf.bretagne.agriculture.gouv.fr>, (consulté le 15.12.11), p. 1.

I- Une remise en cause du modèle agricole breton: les nouvelles demandes sociétales

Depuis plusieurs années, la société réinterroge les agriculteurs sur leurs pratiques, considérées comme intensives. Pourtant, à l'époque de l'après-guerre, ces pratiques ont répondu au défi alimentaire émanant d'une demande collective.

Dorénavant, la société exige des agriculteurs qu'ils relèvent de nouveaux défis telle la préservation de l'environnement. Face à cela, les attitudes des exploitants sont multiples. Les uns éprouvent le sentiment d'une fracture entre eux et une partie de la société, tandis que les autres tentent de négocier avec la société dans le but d'être en adéquation avec ses nouvelles demandes sociétales.

1) De l'image de « plouc » à celle de « pollueur », le rôle des médias

Les agriculteurs distinguent l'image que leur renvoient les individus « issus du milieu agricole », ou connaissant les pratiques agricoles du fait de leur proximité, des individus qui ne sont pas d'origine agricole, en quelque sorte des « urbains ». Les chefs exploitants interrogés estiment que ces individus, qui n'ont pas conscience des réalités agricoles, habitent en ville ou dans des régions peu ancrées dans le milieu agricole. Ils n'hésitent pas à les opposer aux « gens d'ici ». En ce sens, la majorité des exploitants considèrent que la société globale leur renvoie une image négative comme le précise le graphique ci-dessous.

Graphique 13: L'image des exploitants agricole auprès de la société globale

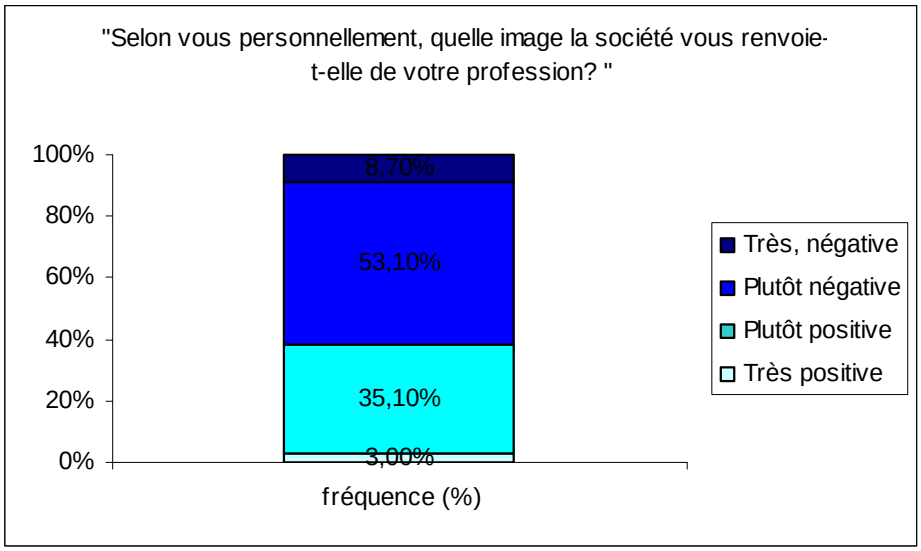

Source: Enquête "Le métier d'agriculteur dans les Côtes d'Armor", mai 2012, Conseil général des Côtes d'Armor et CRBC Rennes.

61,80% des exploitants ayant répondu à la question pensent que la société leur renvoie une image négative. Pourtant la majorité des exploitants confie que la relation entre eux et la société a évolué. En effet, ils avaient auparavant le sentiment d'être considérés comme des « ploucs », comme « celui qui restait à la ferme avec ses parents faute de mieux » alors qu'ils considèrent que la plupart de leurs concitoyens ont à présent pris conscience de la modernisation de l'agriculture. Céline, 30 ans, qui est éleveuse de porcs sur une grande exploitation témoigne de ce sentiment.

> *"A l'école en primaire, je me souviens, d'avoir été marquée. Être fille d'agriculteur c'était un peu montré du doigt ! Je n'ai pas l'impression que mes enfants subissent la même chose, mais je leur ai peut être pas posé la question ! On est peut être plus ouvert aussi, maintenant, on s'ouvre un peu plus. Et on a un niveau de vie un peu meilleur que nos parents".*

La majorité des exploitants ayant répondu au questionnaire abonde en ce sens, la relation entre les agriculteurs et la population n'est plus la même.

Graphique 14: L'évolution de la relation entre les agriculteurs et la société

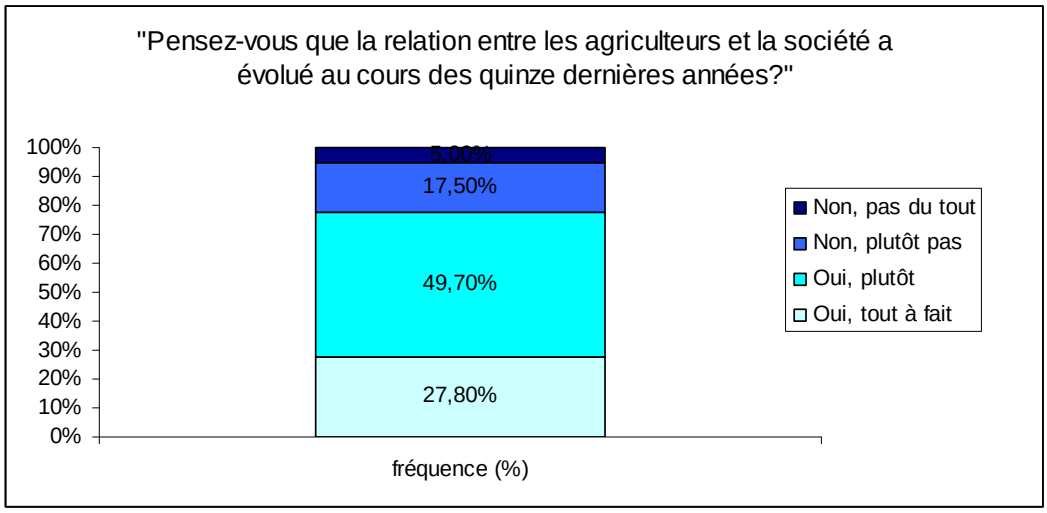

Source: Enquête "Le métier d'agriculteur dans les Côtes d'Armor", mai 2012, Conseil général des Côtes d'Armor et CRBC Rennes.

77,50% des chefs exploitants estiment que la relation entre les agriculteurs et la société a évolué au cours des quinze dernières années. Mais ils ne considèrent pas pour autant que cette relation ait évolué dans le bon sens.

Graphique 15: Le sens de l'évolution de la relation entre les agriculteurs et la société.

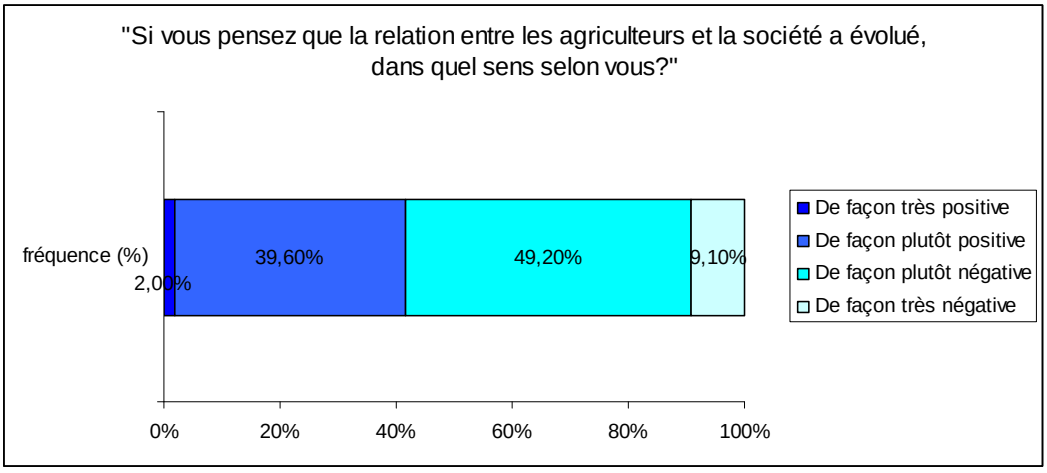

Source: Enquête "Le métier d'agriculteur dans les Côtes d'Armor", mai 2012, Conseil général des Côtes d'Armor et CRBC Rennes.

Seuls 41,60 % des exploitants ayant répondu affirment que la relation entre les agriculteurs et la société a évolué de façon positive, alors que plus de la moitié d'entre eux (58,30%) déclarent que cette relation a évolué négativement.

En effet, la société s'est, certes, défaite de cette image stéréotypée de l'agriculteur, mais cela ne signifie pas pour autant qu'elle en devient moins critique.

" La société engagée dans la modernité réflexive devient plus critique vis-à-vis du progrès et de la science, vus, comme des méfaits d'une agriculture progressivement détachée des contraintes de la nature. Elle est jugée comme trop intensive et productiviste".[76]

Pour les exploitants interrogés, l'image de « plouc » s'est vue peu à peu remplacée par celle de « pollueur ». Lors des entretiens, les personnes interrogées associaient sans cesse la relation des agriculteurs et de la société à celle de l'environnement, voire même du phénomène des algues vertes. En ce sens, les agriculteurs biologiques ont le sentiment de véhiculer une image plus positive auprès de la société. Ainsi, la proportion d'agriculteurs biologiques est plus élevée chez les exploitants ayant le sentiment de véhiculer une image positive (73,5 %) que chez les exploitants qui pensent renvoyer une image négative (11,50 %)[77].

Il apparaît que cette image a un impact fort sur le sentiment des exploitants à ne pas se considérer en adéquation avec la population.

Tableau 1: L'image des agriculteurs auprès de la population et l'appréhension du métier, (en pourcentage).

Appréhension du métier / Quelle image la société vous renvoie de la profession?	Regrettez-vous d'avoir choisi le métier d'agriculteur?			Quand vous pensez à votre avenir personnel en tant qu'exploitant, êtes-vous confiant(e) ou inquiet(e)?		
	Regret	Pas de regret	Total	Confiant	Inquiet	Total
Image positive	53,50	46,50	100	69,1	30,9	100
Image négative	70,3	29,7	100	44,8	55,2	100

Source: Enquête "Le métier d'agriculteur dans les Côtes d'Armor", mai 2012, Conseil général des Côtes d'Armor et CRBC Rennes.

[76] GOUZES Gérard, *Tradition et modernité de l'agriculture française*, Paris, Ministère de l'agriculture, 1985, p. 136.
[77] Voir graphique détaillé en annexe 2.

De manière générale, les exploitants qui ont le sentiment d'avoir une image positive auprès de la population se sentiront plus en accord avec leur métier et plus confiants.

Ainsi, les exploitants affirmant que la société leur renvoie une image positive regrettent moins souvent d'avoir choisi ce métier (53,50 %) que ceux qui ont le sentiment de renvoyer une image négative (70,30 %). De même, l'image que les exploitants renvoient à la société joue sur la façon dont ils perçoivent leur avenir personnel. Parmi les agriculteurs qui estiment véhiculer une image positive auprès de la société, 69,10 % se disent confiants de leur avenir personnel et seulement 44,80 % semblent inquiets. Une fois de plus, la relation entre l'image négative et l'appréhension du métier se vérifie à son tour.

Tableau 2: L'image des exploitants auprès de la population et l'appréhension des évolutions de la profession (en pourcentage).

Appréhension du métier / Quelle image la société vous renvoie de la profession?	Vous sentez-vous stressé par les contrôles?			Quand vous pensez à l'avenir de l'agriculture bretonne, êtes-vous confiant(e) ou inquiet(e)?		
	Oui	**Non**	**Total**	**Confiant**	**Inquiet**	**Total**
Image positive	76,9	23,1	100	53,6	46,4	100
Image négative	89,5	10,5	100	27,7	72,3	100

Source: Enquête "Le métier d'agriculteur dans les Côtes d'Armor", mai 2012, Conseil général des Côtes d'Armor et CRBC Rennes.

L'image que renvoie les agriculteurs reflète la façon dont les exploitants appréhendent les difficultés internes à la profession. Ainsi, la proportion des agriculteurs ayant le sentiment que la profession renvoie une image positive auprès de la population se disent moins souvent stressés par les contrôles (76,9 %) que ceux qui ont le sentiment de renvoyer une image négative (89,5 %). Nous pouvons émettre l'hypothèse que les contrôles leur rappellent une fois de plus les critiques sociétales dans le sens où ils se voient remis en question sur leurs pratiques.

De même, le sentiment d'être vu mal par la société déstabilise les exploitants sur leur façon de travailler et ainsi le modèle de l'agriculture bretonne. La proportion d'individus ayant le sentiment d'avoir une image positive auprès de la société est plus élevée chez les exploitants qui sont confiants dans l'avenir de l'agriculture bretonne (53,6 %) que chez les chefs d'exploitation qui éprouvent le sentiment de renvoyer une image négative (27,7 %).

Ce phénomène qui joue un rôle non négligeable sur le rapport des exploitants à leur profession, découle t-il de représentations sociales réellement répandues dans la population ou d'un effet médiatique?

Graphique 16: Les causes de la déconnexion entre les agriculteurs et la société

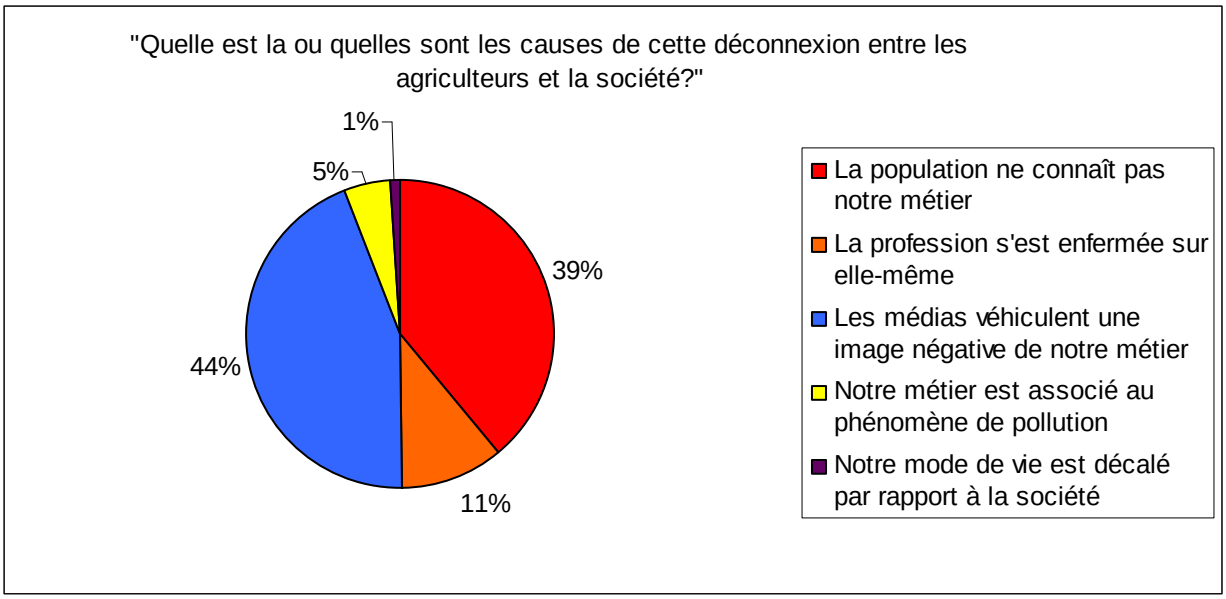

Source: Enquête "Le métier d'agriculteur dans les Côtes d'Armor", mai 2012, Conseil général des Côtes d'Armor et CRBC Rennes.

Selon, les agriculteurs les médias constituent la principale cause (44 %) de fracture entre eux et la population. Lors d'un récente étude sur l'image que les bretons ont de l'agriculture bretonne, les sondés établissent le même constat. Pour les Bretons, les médias mettent en avant une image erronée des exploitants en insistant sur les problèmes de pollution et en véhiculant une représentation négative des agriculteurs auprès d'une partie de la population qui ne connaît pas leurs pratiques[78].

[78] TMO Régions, *L'image de l'agriculture bretonne auprès des Bretons*, "les 10 grands constats, Rennes, Avril 2012, p. 31.

Enfin, les agriculteurs considèrent que la méconnaissance du milieu agricole par la population envers le milieu agricole soit la seconde cause de déconnexion. Ils se voient remis en cause dans leur utilité sociale.

2) Des exploitants qui remettent en question leur utilité sociale

Au sortir de la Seconde Guerre mondiale, le territoire breton a su s'emparer du défi alimentaire de manière efficace.

> Dans ce contexte, le modèle breton fut une réussite en matière de production de produits standard et bon marché.[79] Or, les crises sanitaires ont placé l'agriculture dans la tourmente; les associations de consommateurs et environnementalistes entre autres, ont parfois accusé directement les agriculteurs poussant ces derniers à réinterroger leur rôle au sein de la société.[80]

Les exploitants ayant participé à l'enquête nous livre qu'ils sont toujours attachés à cette fonction première de l'agriculture qui est de « nourrir la population ».

Graphique 17: Les fonctions principales du métier d'agriculteur

(Le total des fréquences est supérieur à 100 car la question était à choix multiples).

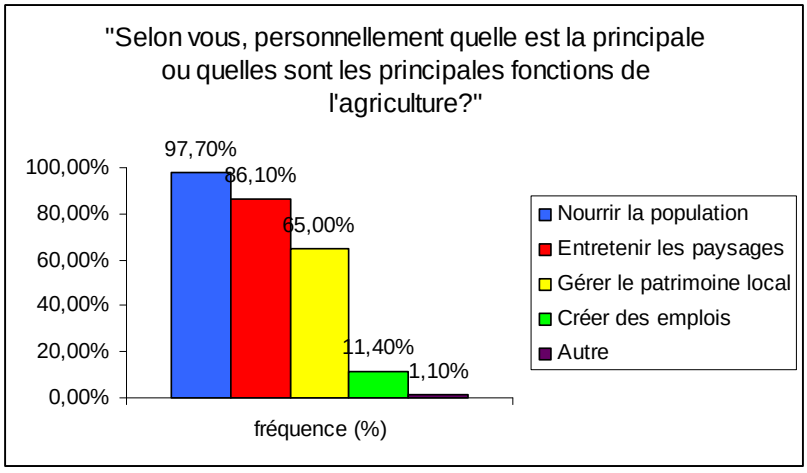

Source: Enquête "Le métier d'agriculteur dans les Côtes d'Armor", mai 2012, Conseil général des Côtes d'Armor et CRBC Rennes.

[79] HOUEE Paul, "50 ans de développement agricole: quels enseignements pour l'avenir?", in *L'agriculture Bretonne:pour un nouveau cap*, Actes du cycle de rencontre du Zoopôle, 2010-2011, p. 12.

[80] GOUZES Gérard, *Tradition et modernité de l'agriculture française*, Paris, Ministère de l'agriculture, 1985, p. 35.

La quasi-totalité des agriculteurs interrogés (97,70 %) pensent que "nourrir la population" constitue l'une des principales fonctions de leur profession. Cette fonction semble être primordiale avant l'entretien des paysages (86,10 %) et la gestion du patrimoine local 65 %. Pourtant, la moitié des agriculteurs rencontrés lors des entretiens doute de leur capacité à assurer cette fonction première aujourd'hui. "Normalement on nourrit les gens", (Bernard, 52 ans, éleveur de vaches laitières), "Normalement notre fonction c'est de nourrir, mais les gens oublient", (Thierry, 50 ans, éleveur porcin).

Ces données témoignent du fait qu'une partie des exploitants se sentent à présent remis en question sur ce qui les définit et les rendait fiers. C'est pourquoi certains agriculteurs « accusent le coup ». Ils considèrent que la population ne se rend plus compte de l'importance de l'agriculture qui assure la base de l'alimentation. Et, non seulement la société les déstabilise par rapport à leur fonction première, mais elle exige toujours davantage d'eux. En effet, ce qui est attendu du métier n'est plus seulement de « nourrir la population ». La profession doit s'inscrire "au carrefour de la production, de la gestion du patrimoine et de l'aménagement du territoire". On parle dorénavant de "multifonctionnalité de l'agriculture"[81]. La société estime que les agriculteurs sont les mieux placés pour se saisir de "la question de la biodiversité, des paysages, ou encore de la qualité de l'eau".[82]

Graphique 18: Les nouvelles fonctions de l'agriculture

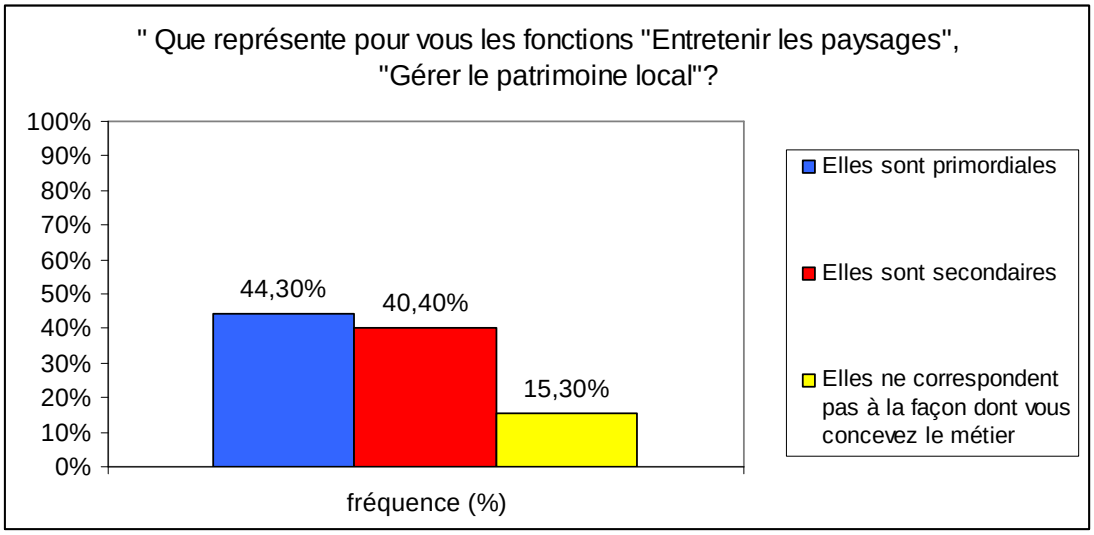

Source: Enquête "Le métier d'agriculteur dans les Côtes d'Armor", mai 2012, Conseil général des Côtes d'Armor et CRBC Rennes.

[81] LAURENT.C, REMY.J,"Multifonctionnalité des activités, pluralité des identités", *in Cahiers de la Multifonctionnalité (Les)*, n° 7, 2004/11, p. 13.
[82] Ibid., p. 14.

Près de la moitié des exploitants (44,30%) intègrent ces nouvelles fonctions à leur définition du métier. Or, dans un même temps, 55,30% des exploitants relativisent (40,40%) voire rejettent (15,30%) la multifonctionnalité de l'agriculture. C'est dire ç quel point il existe un hiatus entre le métier d'agriculteur tel qu'il est assigné aux exploitants par la société et tel qu'ils désireraient l'exercer. Précisons que les exploitants intègrent plus ou moins les nouvelles demandes sociétales en fonction de leur secteur de production et de la taille de leur exploitation.

En effet, les agriculteurs ayant des productions de type hors-sol et poly-élevage (bovin et hors sol) se sentent moins concernés par la multifonctionnalité de l'agriculture. Ils possèdent en effet moins fréquemment des terres et, par conséquent, participent moindrement à l'entretien du paysage. Les exploitants travaillant sur des grandes structures ont également moins intégré ces fonctions que les agriculteurs possédant une exploitation de petite taille, comme en témoigne Pierre, 52 ans, éleveur de porcs et de vaches laitières au sein d'une grande exploitation.

> *" L'agriculteur a le droit de travailler, mais qu'il gagne de l'argent ou pas, ce n'est pas grave du moment qu'il entretient un peu la nature ! Il y avait une sacrée formule, il fallait que l'on devienne « des jardiniers de la nature » ! Je dirais que la première chose, comme tout le monde, c'est de tirer un revenu de notre activité, ce n'est pas la nature! On aime bien ça, mais bon".*

En somme, l'ensemble des exploitants n'a pas intégré ces nouvelles fonctions. Pourtant, ces dernières leur procurent le sentiment de véhiculer une image positive auprès de la société. Cependant, et bien que les exploitants aient consciences que leurs pratiques ne sont pas toujours en adéquation avec la demande sociétale, attachés à leur fonction première ils ne vont pas toujours répondre à ces nouvelles demandes sociétales. En effet, selon eux, elles ne représentent pas une source supplémentaire de revenu, comme le précise Madame G., élus d'une organisation agricole :

> *" On a l'impression si vous voulez d'une contradiction. D'un côté on entend beaucoup des propos tels que 'il faut de nourrir le monde' car on va être de plus en plus nombreux, 'il faut être performant', et le sentiment d'être remis en question en permanence sur cet acte là qui est de produire des biens alimentaires !"*

"Par conséquent, les agriculteurs se sentent partagés entre produire plus pour rester compétitif, vendre à grande échelle et de l'autre répondre à des demandes locales d'une alimentation saine et abordable"[83].

En conclusion, la question de la multifonctionnalité ne s'est imposée de façon significative et la plupart des exploitants interrogés se situent dans un entre deux. En effet, selon Monsieur C., le président d'une coopérative, les agriculteurs peinent à se détacher du modèle agricole nourricière et peuvent se sentir déstabilisés de devoir s'en émanciper alors qu'ils l'ont toujours suivi.

> *"Ce qui est plus difficile à mon sens, c'est que l'on est dans une période de rupture. Le modèle qui a fonctionné pendant les trente dernières années a bien fonctionné, il avait sa raison d'être, mais ça ne peut pas continuer".*

Á la question de la multifonctionnalité de l'agriculture se combine celle de l'environnement qui occupe une place importante au sein des nouvelles demandes sociétales. Comment les exploitants agricoles en répondent-ils à ce phénomène ?

3) Les exploitants face à la question de l'environnement: des attitudes multiples

La question de l'environnement représente sans doute une des particularités de l'agriculture costarmoricaine. En effet, lors des entretiens exploratoires, seuls les individus travaillant au sein du département ont mis en avant la question de l'environnement comme principale cause d'une fracture entre les agriculteurs et la population. On notera que cette affirmation est néanmoins à relativiser dans la mesure où elle s'appuie sur la forte médiatisation des marées vertes. Pour autant, le département – comme l'ensemble de la Bretagne – est réellement confronté au défi de la pollution de l'eau. Par conséquent, les agriculteurs qui sont considérés comme en étant les premiers responsables de cette pollution, doivent intégrer dans leurs pratiques la prise en considération de l'environnement.[84]

[83] HOUEE Paul, "50 ans de développement agricole: quels enseignements pour l'avenir?", in *L'agriculture Bretonne:pour un nouveau cap*, Actes du cycle de rencontre du Zoopole, 2010-2011, p. 13.
[84] Voir Partie 2 II.

Tous les exploitants rencontrés ne fait pas l'objet des nouvelles mesures. Toutefois, la majorité semble préoccupée par la question de l'environnement, notamment les éleveurs, qui se sentent ciblés par les critiques environnementales.

Du sentiment d'accusation à la volonté de coopérer, les exploitants appréhendent différemment cette fonction de la profession, c'est pourquoi il semble intéressant de s'y arrêter. Dans un premier temps, la question de l'environnement sera ressentie comme une contrainte. En effet, les agriculteurs [notamment concernés par les mesures algues vertes impulsées par le ministère] n'ont pas été sollicités dans le cadre de la mise en place de ces normes. Par conséquent, ils ont le sentiment de jouer uniquement le rôle de ceux qui sont dans l'obligation de les appliquer. Dans ce cadre, ces nouvelles mesures environnementales et l'action des associations écologistes sont parfois mal perçues. Certains agriculteurs se sentent montrés du doigt et éprouvent le sentiment de subir "une pression environnementale".Une fois de plus, les agriculteurs se sentent dépossédés de leur activité agricole, c'est pourquoi ils se placent sur la défensive comme le précise Monsieur E., membre d'une association environnementale," ce n'est plus eux qui décident, ce sont les tribunaux, c'est la commission européenne, c'est "Eau et Rivières", c'est l'extérieur, ils ne sont plus maîtres de leur destin".

Il arrive même parfois que les exploitants se trouvent en situation conflictuelle avec des associations, ou encore des particuliers se ralliant à la cause écologiste comme en témoigne Michel, 50 ans, éleveur de vaches laitières et de porcs sur une petite exploitation, concerné par la mesure "Bassin versant Algues vertes", "C'est l'écologie qui recule ! (…) Ce sont des fanatiques, des énergumènes ! (…) Ces personnes parlent fort et au nom de tout le monde, alors qu'ils ne savent pas de quoi ils parlent !"

Pour finir, les agriculteurs concernés par les mesures environnementales estiment qu'elles devraient s'appliquer à l'ensemble du territoire national car ils se sentent désormais moins compétitifs.

La plupart des exploitants interrogés semblent peu accepter la nouvelle réglementation du fait qu'elle est liée au phénomène des algues vertes dont ils ne se sentent pas les uniques responsables. Lors des entretiens, plus de la moitié des exploitants se sont exprimés à ce sujet. Sur ce point, leur discours est unanime. Ils reconnaissent que les pratiques passées ont provoqué des dégâts environnementaux, mais refusent d'être associés à ces pratiques antérieures, d'autant plus qu'ils estiment avoir fait des efforts.

De ce fait, certains exploitants s'insurgent du manque de soutien de la société dans le sens où elle ne prend pas en considération les efforts qui ont été faits, mais uniquement du chemin qu'il reste à parcourir. De plus, pour la plupart, les agriculteurs n'acceptent pas d'être reconnus comme les uniques responsables de la pollution de l'eau. C'est ce dont témoignent Michel, 50 ans, éleveur de bovins et de porcs sur une petite exploitation," Le phénomène des algues vertes c'est mis sur notre dos!" et Emilie, 32 ans, productrice de légumes plein air, " On a l'habitude de se faire taper sur les doigts, mais c'est un peu facile!".

Ils précisent que le traitement des eaux des collectivités et les stations d'épuration, par exemple, sont également à l'origine des marées vertes. Ainsi, ils insistent sur le fait que la région la plus touchée est la baie de Saint-Brieuc, qui concentre le plus d'entreprises et d'habitants. Enfin, les agriculteurs estiment que l'image de l'agriculture dans son ensemble a été ternie par le phénomène des algues vertes. C'est ce que nous livre Emilie une productrice de légumes épargnée par cet événement, "C'est la profession qui est montrée du doigt".

Plutôt que de se sentir accusés, les exploitants devraient être partenaires de ces nouvelles mesures. C'est d'ailleurs ce que souligne le Monsieur A., membre d'un organisme de service agricole, lui-même exploitant:

> *" La pression environnementale ! Moi, je suis de ceux qui pensent que les agriculteurs doivent être partenaires. Ils ne doivent pas subir. C'est normal que la société regarde comment on fait les choses, puisque la santé publique en dépend, mais il faudrait absolument que les agriculteurs se sentent partenaires plutôt que de se sentir montrés du doigt. Il y a des gens qui se projettent, des gens qui s'en sortent, mais il y a aussi des gens qui souffrent !".*

Bien que la question de l'environnement éveille chez les agriculteurs une attitude défensive, des exploitants l'appréhendent de façon plus positive. En effet, la prise en compte de l'environnement dans leurs pratiques peut être vue comme une manière de redonner du sens à l'activité agricole. Intégrer cette nouvelle fonction permet ainsi de recréer du lien avec une société qui a pris ses distances.

> " Certains n'ont pas retenu ces attaques, alors que d'autres se sont un peu éloignés du modèle qu'ils remettaient déjà en cause afin de se rapprocher des associations et de proposer un autre système et ainsi de nouveaux ponts, passerelles entre groupes socioprofessionnels et sociaux". [85]

[85] DUBUISSON-QUELLIER Sophie, GIRAUD Christophe, "Les agriculteurs en clôtures et passerelles", *in mondes agricoles en politique*, St Just-la pendue, Sciences Po Presse, 2010, p. 213.

C'est le cas de Céline (30 ans, éleveuse de porcs sur une grande exploitation) et Pierre (52 ans, éleveur de porcs et de bovins sur une grande exploitation) qui, touchés par les nouvelles mesures, ont décidé de coopérer. Céline se dit désormais agricultrice raisonnée, alors que Pierre tente de mettre en place un projet de traitement des déjections animales. Tous deux éleveurs, ils estiment également qu'il est important de communiquer avec le reste de la société et prennent conscience que leur image auprès de la population doit évoluer.

Les remises en question de l'utilité sociale des agriculteurs interviennent dans un contexte de remaniement des espaces ruraux, au sein desquels des habitants « non issus du milieu agricole » jouent un rôle de plus en plus important. Comment les exploitants définissent-ils à ce jour, leur place au sein de cet espace ?

II- Comment les agriculteurs négocient-ils désormais leur place au sein de l'espace rural?

Les agriculteurs évoluent au sein d'un espace qui a connu de nombreuses mutations depuis les années 1950. En effet, dans un premier temps, la campagne française fut désertée par ses habitants au profit des agriculteurs devenant les maîtres de l'espace rural. Puis, dans les années 1970, la décroissance démographique des agriculteurs et le repeuplement d'une partie des campagnes par les populations urbaines ont inversé ce ratio. Dorénavant, la campagne n'est plus à l'image de l'agriculture.

> Alors qu'on ne parle plus de la campagne, mais des campagnes, celles-ci ne se revendiquent plus uniquement productives, mais résidentielles, de plaisance, naturelles[86].
>
> De plus, la campagne ne s'oppose plus à la ville dans le sens où l'urbain a s'est peu à peu diffusé au sein de l'espace rural. Cet espace a dominante rural se compose lui-même de différents espaces plus ou moins dépendant de l'aire urbaine[87].

Afin de rendre nos propos accessibles, nous définirons les différents espaces ruraux au sein desquels les agriculteurs trouvent à présent plus ou moins leur place.

En premier lieu, le rural est un espace qui regroupe des activités et des populations dispersées. Il est le moins sous influence des agglomérations. En second lieu, le pôle rural désigne un espace intermédiaire au sein duquel s'est développé une économie de services. Enfin, "les campagnes urbanisées" ou l'espace périurbain représentent les espaces proches des centres de vie. Elles regroupent les populations et les activités qui peu à peu ont été repoussées du centre ville. Caractérisée par leur fonction résidentielle, ces communes attractives font l'objet d'une concurrence foncière importante [88].

Comment les agriculteurs appréhendent-ils leur place au sein de cet espace qu'ils maîtrisaient jadis ?

---

[86] SYLVESTRE Jean-pierre, *Agriculteurs, ruraux et citadins*, "les mutations des campagnes françaises", Paris, Educagri, 2003 , p. 45.
[87] Ibid., p. 10.
[88] Ibid., p. 11.

1) Des agriculteurs isolés qui préservent leur attachement au territoire local

- *Des agriculteurs isolés*

L'isolement des agriculteurs s'explique dans un premier temps par leur poids démographique.

> En effet, "À l'heure actuelle 90 % des ménages au sein de l'espace rural ne travaille pas dans le domaine agricole, et 20 % des emplois ruraux sont des emplois agricoles. Parmi les actifs ruraux, on notera que les employés et les ouvriers sont trois fois plus importants que les actifs agricoles grâce au quasi-maintien de l'emploi industriel dans l'espace rural".[89]

Cet "exode agricole" se dessine plus ou moins au sein des différents espaces ruraux. Alors que Bertrand a le sentiment que le métier est menacé au sein de sa commune au profit du tourisme, pour sa part, Antoine constate que dans les environs peu d'habitants ne sont pas agriculteurs.

Bertrand, 30 ans, éleveur de poules pondeuses au sein d'une commune touristique et résidentielle.

> *"L'agricole sera comme l'industrie, ça finira par disparaître. Donc aujourd'hui il n'y a plus d'industrie en France et ce sont les politiques qui sont remis en cause là-dessus. Ça c'est clair et peu importe d'où ils sont! Et s'ils ne nous soutiennent pas non plus, l'agriculture ça sera la même chose! On était les premiers en Europe, maintenant les Allemands sont devant nous".*

Antoine, 35 ans, éleveur de vaches laitières au sein d'une commune rurale du centre du département.

> *"Le nombre d'agriculteurs n'a pas diminué tant que ça. Parce qu'ici, la moyenne d'âge est assez jeune en fait, il n'y a pas beaucoup de cessations depuis que je me suis installé. (…) Bah il n' y pas beaucoup de voisins qui ne sont pas agriculteurs (rires). Je vois dans la route ici il y a un village plus bas, il y a deux couples de retraités et puis, voilà, ça s'arrête là".*

[89] Ibid., p. 6.

L'isolement des agriculteurs renvoie également à la vie solitaire vécue à l'échelle locale pour un bon nombre d'exploitants. Parmi les exploitants qui ont participé au questionnaire, 11% sont célibataires[90]. Il est vrai que la Bretagne représente une région où le secteur agricole semble encore dynamique c'est pourquoi la question du célibat se pose peu, bien qu'elle ne soit pas à exclure. De ce fait, la situation familiale des exploitants ayant répondu au questionnaire n'a pas d'incidence sur leur façon de ressentir le métier.

Enfin, l'isolement des agriculteurs désigne le lien que les exploitants entretiennent entre eux. En effet, l'agriculture représente de moins en moins une affaire rurale et devient davantage l'affaire d'une profession, d'un milieu professionnel au sein de la société.

> Par conséquent "la professionnalisation agricole tend à isoler les exploitants, car la culture locale se différencie de plus en plus de la culture technique".[91]

Ainsi, les échanges entre agriculteurs sont parfois peu présents bien qu'ils travaillent au sein d'une même commune. En effet, comme nous l'avons précédemment évoqué (Cf. Partie 1), des agriculteurs voisins n'ont pas forcément la même façon de concevoir le métier. De ce fait, le lien qui les unit à présent relève davantage d'échanges ponctuels que réguliers.

Graphique 19: Les échanges de proximité entre agriculteurs

(Le cumul des fréquences est supérieur à 100, car la question proposait des réponses multiples).

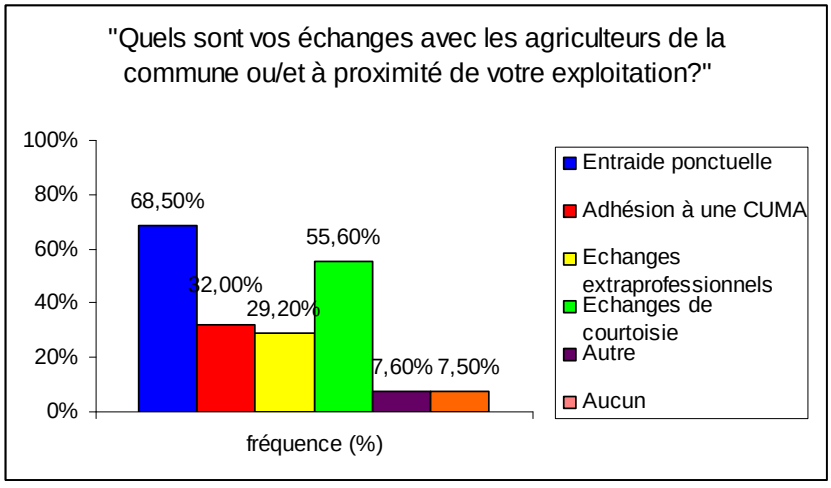

Source: Enquête "Le métier d'agriculteur dans les Côtes d'Armor", mai 2012, Conseil général des Côtes d'Armor et CRBC Rennes.

[90] Graphique détaillé en annexe 2.

[91] DARRE J-P,"Professionnalisation agricole et sociabilité" in *Sociologie rurale en question, in Etudes Rurales,* n°183, janvier-juin 2009, p. 56.

68,50 % des chefs exploitants question disent avoir des échanges avec les agriculteurs à proximité dans le cadre d'une entraide ponctuelle. Dans un même temps, 55,60 % déclarent entretenir des échanges de courtoisie avec leurs voisins également exploitants. Enfin, les exploitants qui échangent avec leurs voisins agriculteurs en dehors du travail représentent seulement 29,20 % des agriculteurs.

Les exploitants interrogés insistent sur le fait que les agriculteurs ne sont plus aussi solidaires qu'au temps de leur parent. En effet, l'arrivée du tracteur et du machinisme ont peu à peu individualisé les pratiques professionnelles agricoles. Les agriculteurs qui auparavant exerçaient les tâches à plusieurs, travaillent plus fréquemment seuls. Malgré tout, il apparaît que certains travaux lourds se pratiquent encore collectivement comme les moissons ou encore l'ensilage. C'est pourquoi les échanges réguliers entre exploitants se déroulent notamment dans le cadre professionnel et, plus précisément, sous forme de coopératives d'utilisation de matériel agricole (CUMA). Ici, 32 % des agriculteurs ayant répondu à la question déclarent adhérés à une CUMA.

Basée sur l'échange de service entre agriculteurs, l'adhésion à une CUMA ne représente plus l'échange informel d'antan, car son organisation répond à certaines règles. Par exemple, le travail effectué sur chaque exploitation est comptabilisé afin qu'aucun des exploitants ne sont lésés.

Á cet égard, il arrive que les exploitations de grande taille soient écartées de ce type d'organisation, car la masse de travail demandée peut s'avérer colossale. Michel, 50 ans, éleveur de vaches laitières et de porcs au sein d'une petite exploitation témoigne de cette situation.

> *" Il y a des grosses structures qui sont obligées de prendre chantier fini parce que les autres ne veulent plus y aller! Parce qu'ils sont obligés d'y aller pendant une semaine alors que eux font une journée. Il y a certaines grosses structures qui ont encore des voisins qui viennent les aider, parce qu'ils sont logiques, soit ils rémunèrent le voisin soit le jour où le voisin ensile, ils viennent avec deux ou trois tracteurs".*

Bernard, 49 ans, éleveur de vaches de laitières au sein d'une grande exploitation, fait partie des agriculteurs dont la taille de la structure est considérée comme trop importante pour adhérer à une CUMA. En effet, il dit avoir quitté cette organisation car la taille de son exploitation créait des tensions et faisait émerger des jalousies.

- Des agriculteurs attachés au territoire local

Actuellement, la concentration des exploitations ne permet pas un maintien du nombre d'exploitants au sein de l'espace rural. Toutefois, ils n'ont pas perdu leur poids économique et social dans le sens où ils occupent toujours une grande partie du territoire.

> "En effet, il y a une distorsion entre le poids décroissant d'un groupe dans la population d'un côté et sa prépondérant sur le patrimoine et le territoire français de l'autre"[92]. "Ainsi, dans les Côtes d'Armor, la surface agricole utilisée représente 63% du territoire départemental bien qu'elle ait diminué de 3,3% en 10 ans".[93]

Les agriculteurs occuperaient également encore un poids politique local important, notamment parce qu'ils se mobilisent au sein d'instances de gouvernance comme les mairies.

Sur ce point, les opinions des représentants du domaine agricole (que nous avons rencontré) divergent. Pour certains, le poids des agriculteurs ne passe plus par leur présence au conseil municipal qu'ils ont peu à peu déserté, comme nous la précisé Monsieur C., président d'une coopérative, "très peu d'agriculteurs sont restés dans les conseils municipaux, mais ce sont quand même des acteurs importants du territoire d'une commune".

Jean-Pierre, 55 ans, éleveur de bovins au sein d'une petite exploitation interrogés fait le même constat non sans regret.

Jean-Pierre éleveur de bovins, résidant au sein d'un pôle rural:

Jean-Pierre constate que les agriculteurs ont déserté le conseil municipal. En effet, sa commune qui s'est développée autour d'un pôle de télécommunication concentre désormais de nouveaux résidents, notamment des cadres. Aujourd'hui, il ne reste plus qu'un agriculteur retraité au sein du conseil municipal. Ce dernier se compose principalement d'ingénieurs ou encore d'enseignants. Jean-Pierre regrette l'ancienne époque dans le sens où il se sentait défendu, soutenu par cette instance communale.

[92] SYLVESTRE Jean-pierre, *Agriculteurs, ruraux et citadins*, "Les mutations des campagnes françaises", Paris, Educagri, 2003, p. 19.
[93] AGRESTE Bretagne, *Recensement agricole 2010 : Premiers résultats bruts pour les départements bretons et évolution depuis 2000*, septembre 2011, 8p, [en ligne], disponible sur <www.draaf.bretagne.agriculture.gouv.fr>, (consulté le 15.12.11), p. 9.

Alors que le conseil municipal ne constitue plus le seul moyen de s'investir au sein de la commune, les agriculteurs s'engagent dans d'autres organisations locales.

Graphique 20: L'investissement communal des exploitants agricoles

(Le cumul de la fréquence est supérieur à 100 car la question proposait des possibilités de réponses multiples).

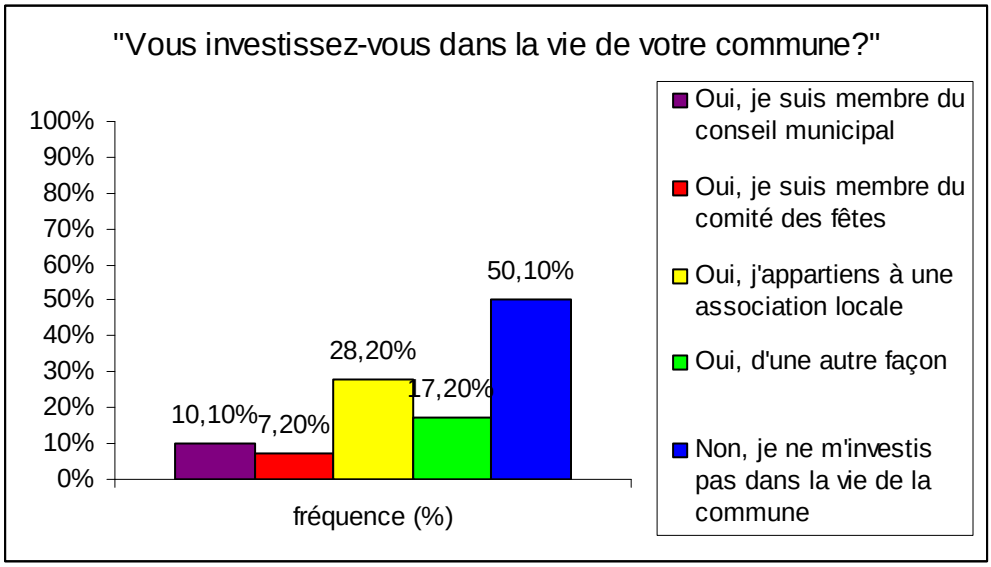

Source: Enquête "Le métier d'agriculteur dans les Côtes d'Armor", mai 2012, Conseil général des Côtes d'Armor et CRBC Rennes.

Seuls 10,10 % des agriculteurs sont membres du conseil municipal. Dans un même temps, 50,10 % des exploitants déclarent ne pas s'investir dans la vie de la commune. Pourtant, nombre d'agriculteurs semblent être attachés à la vie locale par le fait qu'ils participent aux activités d'un club ou d'une association extra professionnelle (28,20 %). Ces derniers estiment qu'il est important de sortir de la profession, de se "défouler".

Finalement, les agriculteurs sont certes plus isolés, mais ils demeurent attachés au territoire rural. D'ailleurs, nous allons à présent examiner en quoi les agriculteurs sont attachés à l'image que leur renvoie la population locale et l'importance qu'ils accordent aux échanges en dehors du milieu agricole.

2) Une image locale plutôt positive

Rappelons que les agriculteurs distinguent l'image que leur renvoie la société en général de celle que leur renvoient les Bretons. En effet, les agriculteurs estiment dans 39% des cas que cette déconnexion entre eux et la société résulte d'une méconnaissance du milieu agricole.[94]

La Bretagne est un territoire ancré dans l'agriculture; par conséquent, il est rare qu'un Breton n'ait pas dans sa famille une personne qui exerce ou qui a exercé le métier d'agriculteur. De ce fait, alors que les agriculteurs estiment que la société en général leur renvoie une image négative d'eux-mêmes, ce n'est pas le cas au niveau breton.

Graphique 21: L'image des agriculteurs auprès de la population locale

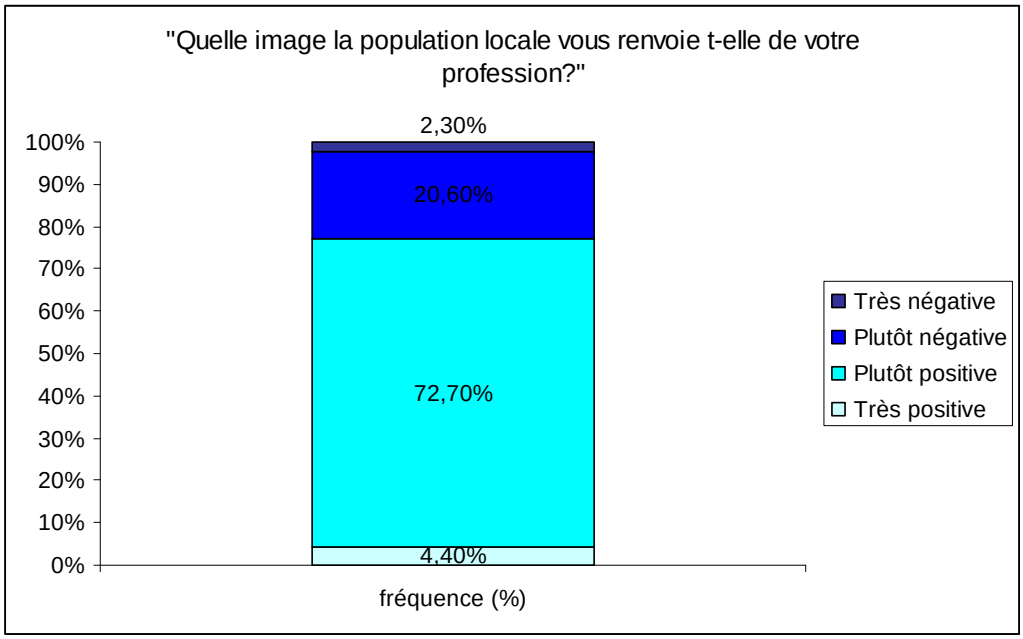

Source: Enquête "Le métier d'agriculteur dans les Côtes d'Armor", mai 2012, Conseil général des Côtes d'Armor et CRBC Rennes.

77,10 % des exploitants agricoles estiment que la population locale leur renvoie une image positive de la profession et les agriculteurs qui pensent que la population locale leur renvoie une image très négative de leur profession ne représentent que 2,30 % des exploitants ayant répondu à la question. L'image locale de l'agriculture est dont très positive.

[94] Voir Graphique 16, partie 2.

Ceci est confirmé par un sondage récent qui montre que non seulement les bretons sondés ont une bonne image des agriculteurs bretons, mais qu'elle s'améliore au fils des années. Ainsi, "en 2012, 69% des sondés ont une bonne image de l'agriculture bretonne contre 66% en 1997".[95]

Les Bretons sondés ont une bonne image des agriculteurs bretons bien qu'ils pensent que les autres en ont une mauvaise image. "82% des sondés pensent que de façon générale l'image des agriculteurs bretons se dégrade de plus en plus depuis 10 ans"[96].

Ce chiffre peut s'expliquer par l'impact des médias sur l'image des agriculteurs. Ainsi, les agriculteurs ayant répondu au questionnaire et les Bretons sondés pensent que ce sont les médias qui sont en grande partie responsables de cette fracture entre les agriculteurs et la société. Les Bretons évoquent notamment le phénomène des algues vertes, largement médiatisé. Bien que le problème de pollution reste une des principales critiques de la population bretonne, à l'encontre du monde agricole, leur grief s'est nettement atténué. "En 2012, 33% des Bretons sondés estiment que l'agriculture pose beaucoup de problème vis-à-vis de l'environnement, contre 42% en 1997"[97].

Enfin, contrairement à ce que pensent les exploitants interrogés, les Bretons sondés estiment que ces agriculteurs ont accompli des efforts et qu'ils ne sont pas les uniques responsables de la pollution.

> "En 2012, 29% des bretons sondés sont d'accord avec l'affirmation "les agriculteurs sont les principaux responsables des pollutions en Bretagne". Alors que 69% d'entre eux ne sont pas d'accord avec cette déclaration"[98].

L'image des agriculteurs auprès de la population bretonne occupe une place non négligeable dans le rapport des exploitants à leur métier au même titre que leur image auprès de la société en général.

[95] TMO régions, l'image des agriculteurs bretons auprès des Bretons, Avril 2012, p. 28.
[96] Ibid., p. 28.
[97] Ibid., p. 13.
[98] Ibid., p. 22.

Tableau 3: L'image véhiculée auprès de la population locale et l'appréhension du métier[99]

(en pourcentage)

Appréhension du métier / L'image auprès de la population locale	Le métier a-t-il su répondre à vos attentes?			Quand vous pensez votre avenir en tant qu'exploitant, êtes-vous confiant(e) ou inquiet(e)?		
	Oui	Non	Total	Confiant	Inquiet	Total
Image positive	67,3	32,7	100	59	41	100
Image négative	39,8	60,2	100	37,7	62,3	100

Source: Enquête "Le métier d'agriculteur dans les Côtes d'Armor", mai 2012, Conseil général des Côtes d'Armor et CRBC Rennes.

Les individus ayant le sentiment de véhiculer une image positive auprès de la population locale sont plus satisfaits de leur métier (67,3 %) que les personnes ayant le sentiment de véhiculer une image négative auprès de la population locale (39,8 %). De plus, les personnes qui pensent véhiculer une bonne image auprès de la population locale sont plus souvent confiantes en leur avenir personnel (59%) que les individus qui éprouvent le sentiment de renvoyer une image positive auprès de la population locale (37,70 %). La relation entre le sentiment de véhiculer une image négative et la satisfaction du métier ainsi que la confiance en l'avenir personnel met en lumière les mêmes constats.

Pour conclure, qu'il s'agisse d'une représentation locale ou globale, les agriculteurs accordent beaucoup d'importance à l'image qu'ils renvoient à la population. Leur image dans la population locale est certes plus positive que leur image dans la société globale. Néanmoins, dans les faits, comment les agriculteurs cohabitent-ils avec une population locale de moins en moins agricole?

[99] "Vous arrive t-il de regretter d'avoir choisi ce métier?", "Le métier d'agriculteur a-t-il su répondre à vos attentes?".

3) La cohabitation entre les agriculteurs et la population locale: du respect mutuel au conflit (peu fréquent)

De manière générale, les agriculteurs interrogés souhaitent s'engager dans une relation de respect mutuel avec la population locale. Ils disent adopter des pratiques prudentes car ils sont conscients que leur activité est susceptible de causer certains désagréments. Leurs réponses au questionnaire confirment ces propos notamment en matière d'échange avec les habitants.

Graphique 22: La fréquence des échanges entre les agriculteurs et les habitants de la commune

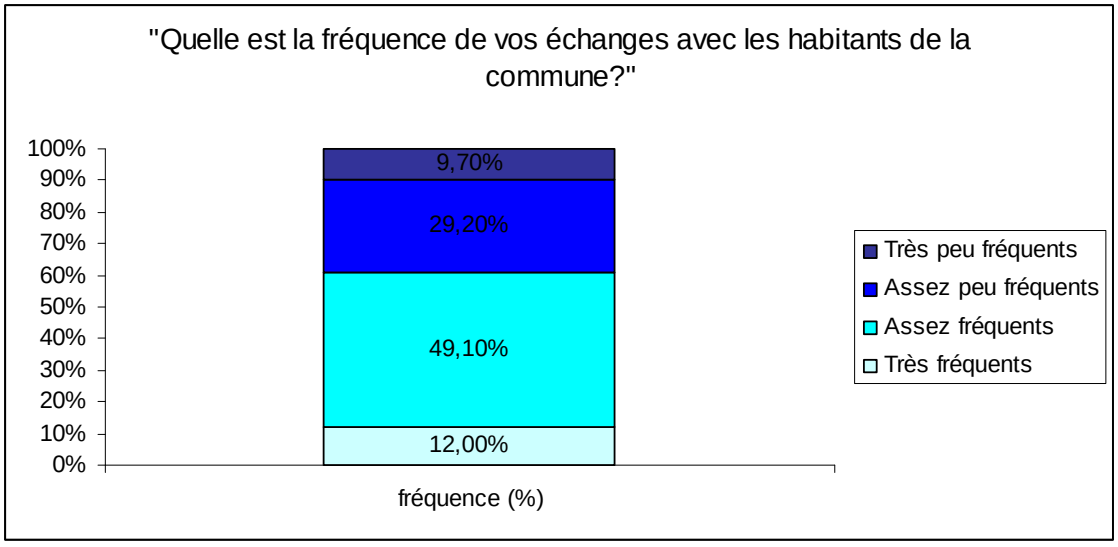

Source: Enquête "Le métier d'agriculteur dans les Côtes d'Armor", mai 2012, Conseil général des Côtes d'Armor et CRBC Rennes.

61,10 % des agriculteurs affirment entretenir des échanges fréquents avec la population locale dont 12 % très fréquemment. Non seulement ils échangent avec les habitants, mais en ils y accordent de l'importance.

Graphique 23: L'importance des échanges avec la population locale selon les exploitants

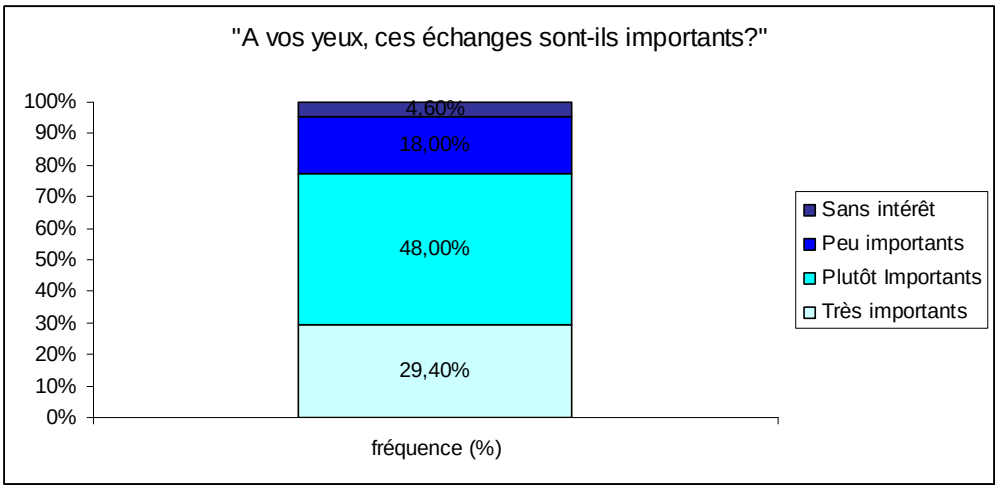

Source: Enquête "Le métier d'agriculteur dans les Côtes d'Armor", mai 2012, Conseil général des Côtes d'Armor et CRBC Rennes.

77,40 % des exploitants ayant répondu à la question estiment qu'il est important d'échanger avec la population locale, dont 29,40 % pensent que c'est très important. Ainsi, la fréquence des échanges et l'importance qu'en donnent les exploitants sont liés à l'image que les agriculteurs pensent véhiculer. Plus leurs échanges avec la population seront fréquents et plus ils auront le sentiment de véhiculer une image positive autour d'eux. Quelle que soit la fréquence de leurs échanges, de manière générale, la relation entre les agriculteurs et les habitants de la commune se déroule dans de bonnes conditions.

Graphique 24: L'état des relations entre les exploitants et les habitants de la commune

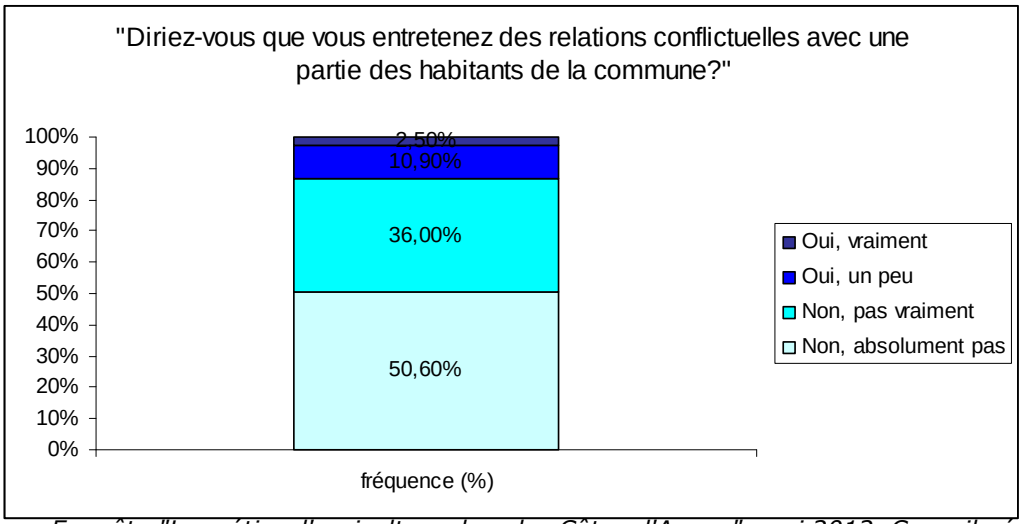

Source: Enquête "Le métier d'agriculteur dans les Côtes d'Armor", mai 2012, Conseil général des Côtes d'Armor et CRBC Rennes.

86,60% des chefs d'exploitation ayant répondu à la question n'ont pas de conflits avec la population locale. En effet, afin de limiter le dérangement, certains exploitants interrogés vont même diminuer leur activité le week-end et évitent d'utiliser des engins motorisés tard le soir, hormis pendant les moissons.

Céline, 30 ans, est éleveuse de porcs, sur une grande exploitation qui se situe au sein d'un hameau.

Céline a conscience que la présence d'un élevage de porcs à proximité des maisons constitue un inconvénient pour ses voisins. C'est pourquoi elle prévient toujours ses voisins à l'avance lorsqu'elle va épandre le lisier sur ses champs afin qu'ils n'étendent pas leur linge à l'extérieur. De plus, elle dit mettre du désodorisant dans le lisier pour limiter les odeurs.

Néanmoins, il arrive rarement que la relation entre les agriculteurs et les habitants de la commune ne se déroule pas dans un cadre de respect mutuel. Ainsi, 13,40 % des agriculteurs semblent connaître des difficultés avec une partie des habitants de la commune où ils travaillent[100]. Précisons que les agriculteurs interrogés mettent en avant des échanges plus difficiles avec les nouveaux résidents des campagnes.

En effet, le caractère multifonctionnel des espaces ruraux favorise l'émergence de conflits d'usage[101]. De là " les premiers veulent conserver la belle campagne, avec tous les clichés qu'ils ont dans la tête, tandis que les seconds sont condamnés à le faire enlever, serrer dans un étau socio-économique dont il convient bien de tenir compte"[102].

Ce phénomène est particulièrement présent au sein des communes du littoral et/ou touristiques. Il est vrai que seuls les exploitants interrogés travaillant dans ce type de commune évoquent les difficultés de cohabitations avec les riverains. Dans cette situation, les exploitants ont tendance à se réapproprier l'espace rural avant de s'inscrire dans une relation de respect mutuel comme ce fut le cas de Michel, 48 ans, éleveur de vaches laitières et de porcs dans une petite exploitation, qui réside dans une commune touristique:

[100] Voir Graphique 24.

[101] PURSEIGLE François, "Les agriculteur dans leur environnement local, positions et attentes", *in Assemblée annuelle coop de France Métiers du grain*, 15 novembre 2010, p. 3.

[102] BRETEILLE Roger, *La crise rurale*, Paris, PUF, p. 46.

"Ils y a des gens qui viennent d'arriver ici, ils sont de Paris ou de Marseille. Au début c'était un peu chaud ! Et maintenant, ça se passe très bien. Ils ont voulu faire les "cadors" au début mais moi, si on me rentre dedans, c'est encore plus vite arrivé que c'est retourné ! Je leur ai bien fait comprendre que j'étais là avant eux et que j'avais envie d'y rester. Finalement ils ont commencé à discuter et à se renseigner par rapport au métier. Je leur ai dit 'Vous voulez discuter, moi je veux bien!' et après ça s'est bien passé".

Bernard, 49 ans, éleveur de vaches laitières sur une grande exploitation fut également confronté à un différend avec un voisin. " De toute façon, il ne faut pas venir habiter en campagne si on n'aime pas l'agriculture ! On a eu un voisin pendant trois ans, il est parti parce qu'il s'est mis tout le monde à dos et puis c'est tout ! "

Parmi les exploitants interrogés, certains estiment que les retraités semblent plus fréquemment intolérants face aux désagréments provoqués par l'activité agricole. Nombreux à avoir quitté la Bretagne pour trouver un emploi, ils reviennent en effet afin de profiter de leur retraite sur la côte. Or, à leur retour ils constatent que l'agriculture a changé de visage.

" Des régions très productives comme la Bretagne et ses ateliers hors sols installés ici ou là représentent la campagne à l'heure de la production de masse tandis que le rêve, l'image se réfugient ailleurs dans les îlots qui "conservent" un cachet bucolique, une petite note verte et douce qui forme la tradition, la vie comme autrefois !"[103]

Pierre, 52 ans, éleveur de porcs et de vaches laitières au sein d'une grande exploitation confirme ce propos. Pour lui, les retraités ont la nostalgie du métier d'antan. Ils accepteraient peu la modernisation de l'agriculture car ils souhaiteraient retrouver les paysages qu'ils ont quittés étant jeunes.

"Il y a des gens qui sont revenus à la campagne, en particulier des retraités qui venaient habiter Paris. Ils sont revenus pour profiter de leur retraite ici. Ils avaient quitté la Bretagne dans les années 1950. Quand ils sont arrivés là, ce n'était plus "la maison où on allait chercher les œufs" et ils n'avaient pas vu cette évolution. Maintenant ça ne leur plaît guère! Ils ont la nostalgie de la jeunesse qu'ils n'ont plus !"

[103] Ibid., p. 47.

Le poids des agriculteurs au sein de l'espace rural n'est pas uniquement remis en question par les nouveaux résidents. En effet, les exploitants rencontrent parfois des difficultés avec la commune ou les collectivités locales en charge de l'aménagement du territoire.

> De là, "la mairie établit les documents d'urbanisme et continue ainsi de réguler les usages de l'espace rural en participant à des processus plus centralisés et administrés où la protection de la nature, objet majeur de l'action publique, questionne les pratiques agricoles et interpelle les agriculteurs plus en tant que professionnel qu'en tant qu'habitants".[104]

Illustrons ces propos par deux exemples:

Bertrand, 35 ans, éleveur de poules pondeuses sur une grande exploitation, souhaite agrandir sa structure au sein d'une commune du littoral:

Bertrand et son frère tous deux en reconversion professionnelle, souhaitent s'installer avec leur père au sein de l'exploitation familiale. Ils ont pour projet de développer la production avicole existante. Alors qu'ils envisagent de créer deux bâtiments hors sol et plein air, ils doivent dans un premier temps agrandir leur surface d'exploitation.

Á présent, ces derniers sont confrontés à une difficulté, ils tentent depuis plusieurs mois d'acquérir un permis de construire en vain. En effet, la municipalité semble peu encline à céder des terres à des agriculteurs du fait des désagréments provoqués par les déjections animales. Pour l'exploitant, cet argument n'est pas recevable dans le sens où l'ensemble des déjections est dispatché au sein d'exploitations hors de la commune. Bertrand constate que la municipalité est de moins en moins ancrée dans le domaine agricole. Ses aspirations résidentielles et touristiques vont à l'encontre de l'installation d'une exploitation supplémentaire.

[104] LAURENT.C, REMY.J ,"Multifonctionnalité des activités, pluralité des identités", *in Cahiers de la Multifonctionnalité (Les)*, n° 7, 2004/11, p. 3.

Michel, 50 ans, éleveur de porcs et de vaches laitières, au sein d'une petite exploitation travaille et réside dans une commune touristique.

Il souhaiterait à présent agrandir sa surface d'exploitation. Or, une partie de sa ferme se situe sur un bassin versant concerné par les mesures environnementales, c'est pourquoi il se voit confronter au refus de la municipalité. Selon lui, c'est le maire de la commune qui bloque ses démarches. Il précise que ce sont les collectivités qui s'approprient en priorité les terres libérées. Il accuse même la commune d'axer sa politique sur le tourisme aux dépens de l'activité agricole alors que son poids économique est plus prégnant.

Enfin, précisons contre toute attente, que les agriculteurs biologiques évoquent plus souvent des situations de conflits avec la population locale que les autres exploitants. Il est vrai que l'image que les agriculteurs renvoient au niveau locale ne dépend en rien de leur système de production. Ainsi, la proportion d'agriculteurs biologiques est plus élevée chez les agriculteurs déclarant avoir des conflits avec les habitants de la commune (9,70 %) que chez les exploitants qui affirment ne pas en avoir (7,10 %), alors que les agriculteurs conventionnels déclarent le contraire[105].

La relation entre les agriculteurs et la population de la commune dépendent davantage de leur situation géographique que de leur système de production.

Le poids démographique des exploitants ainsi que la montée de l'individualisme au sein de la profession participent à l'isolement des agriculteurs au sein d'un espace qui leur appartenaient jadis.

Toujours attachés au territoire et très présents en terme d'espace, les agriculteurs constatent qu'ils n'occupent plus une place de premier rang, notamment au sein des communes devenues attractives. Mais, alors que les agriculteurs pourraient se replier sur eux-mêmes, ces derniers demandeurs d'échanges avec la population locale. Au-delà de ces échanges, nous allons analyser en quoi la profession s'inscrit peu à peu dans un processus plus global d'ouverture.

[105] Voir graphique détaillé en annexe 2.

III- Le décloisonnement de la profession, des agriculteurs qui tentent de communiquer sur leur métier

Á présent, la profession conduit peu à peu un processus de décloisonnement. D'une part, les exploitants s'ouvrent à une population qui n'est pas issue du milieu agricole (par le choix du conjoint et le recrutement). D'autre part, une partie de la population agricole aspire à des conditions de travail similaires à l'ensemble de la population salariale.

Ces phénomènes pourraient, certes, accentuer les divergences entre agriculteurs et le sentiment d'isolement au sein de la profession. Or, dans un contexte où les exploitants agricoles se sentent déconnectés de la société, le décloisonnement leur permet de garder un œil sur l'extérieur.

1) Une profession qui se décloisonne: le choix du conjoint

Le choix du conjoint des agriculteurs s'oriente plus fréquemment vers le milieu non agricole, même si le recul des unions homogames ne traduit pas une moindre propension à se marier dans le même milieu.

> Elle représente plutôt "une adaptation au plus faible nombre de filles d'agriculteurs disponibles sur le marché matrimonial. Les unions hétérogames aujourd'hui sont aussi nombreuses que les unions homogames alors qu'elles étaient très rares il y a 50 ans"[106].

Ainsi, nous constatons une remise en cause du travail en couple au sein de l'exploitation.

[106] REMY Jacques, GIRAUD Christophe, "Le choix des conjoints en agriculture", in *Revue d'Etudes en Agriculture et Environnement*, n°3, p. 22.

Graphique 25: Le choix du conjoint des exploitants agricoles

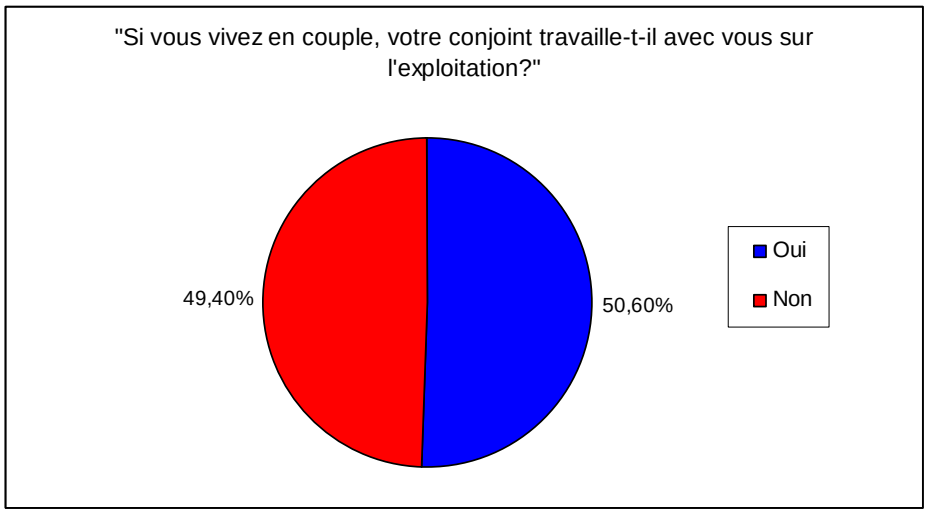

Source: Enquête "Le métier d'agriculteur dans les Côtes d'Armor", mai 2012, Conseil général des Côtes d'Armor et CRBC Rennes.

Les exploitants interrogés se répartissent en deux parties égales: la moitié (49,40 %) travaillent sans leur conjoint et l'autre moitié (50,60 %) avec lui ou elle.

Loin d'éprouver le sentiment d'être isolés sur l'exploitation, les agriculteurs estiment être avantagés par cette présence extérieure.

Graphique 27: Le sentiment des exploitations par rapport à la profession du conjoint

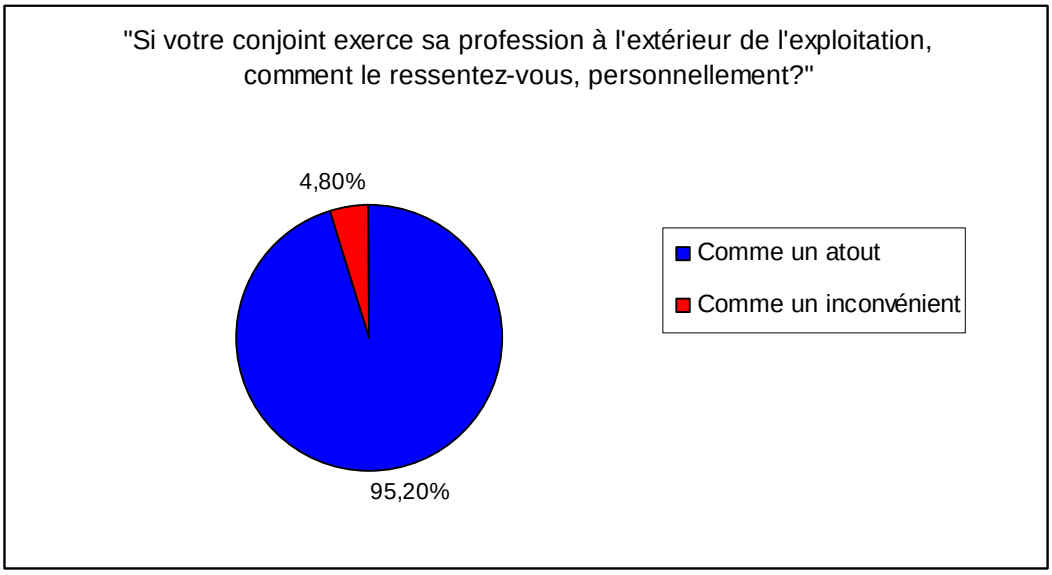

Source: Enquête "Le métier d'agriculteur dans les Côtes d'Armor", mai 2012, Conseil général des Côtes d'Armor et CRBC Rennes.

Presque la totalité des exploitants (95,20%) dont le conjoint exerce sa profession à l'extérieur considèrent cette situation comme un atout En effet, dans un premier temps, l'apport d'un revenu extérieur confère au ménage une certaine sécurité financière qui n'est pas toujours assurée par les revenus agricoles trop incertains. En outre, les agriculteurs interrogés mettent en avant que cette situation leur permet de davantage s'extraire de leur profession. Elle sépare davantage vie privée et vie professionnelle comme l'explique Christophe ci-dessous.

Christophe, 36 ans, éleveur de vaches laitières, choisit des compagnes étrangères au milieu agricole.

Christophe précise pendant l'entretien qu'il a toujours fait en sorte d'avoir une compagne ne travaillant pas dans le milieu agricole. Pour lui c'est l'occasion d'avoir des connaissances à l'extérieur de son milieu et de sortir davantage car il précise qu'il ne le ferait pas de lui-même.

Olivier, 28 ans, éleveur de vaches laitières avec ses parents.

Olivier, agriculteur depuis peu, est en couple avec une conjointe qui travaille à l'extérieur. Issue du milieu agricole, elle était au départ réticente à cette union.

Ne connaissant pas les conditions de travail des professions libérales, il a été surpris de voir que sa femme travaillait également le week-end afin de finir ses dossiers. Cette situation lui permet donc de relativiser sa situation et de se rendre compte que travailler plus de 35 heures n'est pas réservé aux exploitants.

Les exploitants trouvent des avantages dans le fait d'être unis à une personne travaillant à l'extérieur. D'ailleurs, la plupart des conjoints ont une vision positive du métier, bien que cela n'exclue pas de possibles tensions.

Graphique 26: La vision du conjoint travaillant à l'extérieur

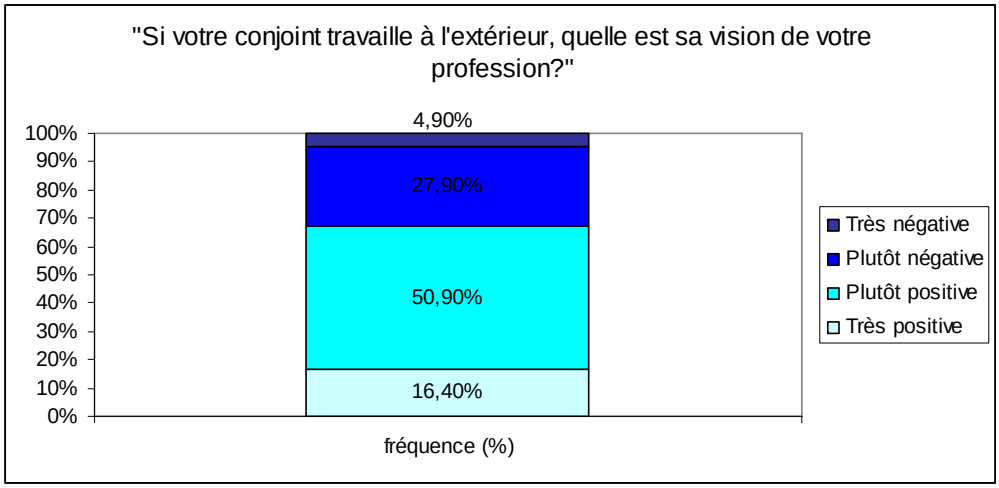

Source: Enquête "Le métier d'agriculteur dans les Côtes d'Armor", mai 2012, Conseil général des Côtes d'Armor et CRBC Rennes.

La majorité des agriculteurs qui ont répondu à la question (67,50%) estiment que leur conjoint (travaillant à l'extérieur) à une image positive de leur métier, dont 16,40% en ont une image très positive.

Dans un même temps, bien que les conjoints travaillant à l'extérieur soutiennent souvent l'activité des agriculteurs et acceptent leur métier, certaines tensions peuvent émerger au sein du couple. En effet, le rythme de travail étant décalé et la masse de travail importante, les conjoints considèrent parfois que les agriculteurs ne sont pas assez disponibles tel est le cas de François, 45 ans, producteur de céréales et légumes de conserve sur une grande exploitation.

François, installé il y a une quinzaine d'années suite à une reconversion professionnelle, est en couple avec une femme non issue du milieu agricole qui exerce sa profession dans le domaine paramédical. Le couple part de temps à autre en vacances lorsque la femme de François insiste. Or, même loin de ses champs, ce dernier peine à se détacher du travail agricole. Il précise qu'une fois, il s'est levé à l'aube, a fait le trajet jusqu'à son lieu de travail pour y effectuer quelques tâches qu'il considérait urgentes. Ensuite, il est revenu dans la matinée sur le lieu des vacances. Cependant, sa conjointe supporte de moins en moins son absence au petit matin. L'exploitant insiste sur le fait que leurs milieux sont très différents. Il estime que parfois "ça ne fait pas bon ménage".

Les agriculteurs s'engagent moins avec des femmes issues du milieu agricole. Une fois en couple les conjoints s'engagent moins fréquemment dans le métier. Le couple devient un espace où l'agriculture et les autres mondes sociaux peuvent s'articuler. "Ce décloisonnement social de la famille agricole se traduit alors par une articulation plus forte avec d'autres préoccupations, d'autres rythmes, d'autres contraintes, d'autres opportunités"[107].

Confrontés à d'autres rythmes de vie, certains exploitants aspirent à des conditions de travail similaires à celles des salariés.

2) Une profession qui se veut moins spécifique: un nouveau rapport au temps libre

Il est fréquent aujourd'hui que les exploitants s'interrogent sur leurs pratiques professionnelles. Le décloisonnement de la profession, notamment, pousse certains exploitants à changer leur rapport au temps libre. Les agriculteurs interrogés vont jusqu'à mettre en avant une dichotomie entre ceux qui ne dérogent pas aux horaires fixes, qui travaillent le week-end et ceux qui prennent leurs distances avec le travail. Illustrons notre propos en évoquant le cas de Pierre, 52 ans, éleveur de vaches laitières et de porcs au sein d'une grande exploitation, travaillant avec deux salariés.

> *"Il y a combien d'agriculteurs, aussi, qui travaillent le dimanche et font du bruit. Il faut savoir s'adapter aussi. Le week-end c'est pour tout le monde, le samedi et le dimanche, sauf quand il y a besoin de moissonner. Sauf en cas extraordinaire ou exceptionnel, le dimanche, on fait le strict minimum. Certains sont les spécialistes pour se faire voir, se montrer avec la remorque le dimanche. Ça, c'est une façon de voir les choses, mais l'image de l'agriculture n'a pas été bien véhiculée à cause de ça aussi".*

[107] DUBUISSON-QUELLIER Sophie, GIRAUD Christophe, "Les agriculteurs en clôtures et passerelles", *in mondes agricoles en politique*, St Just-la pendue, Sciences Po Presse, 2010, p. 111.

Olivier, 28 ans, éleveur de vaches laitières en GAEC avec ses parents au sein d'une grande exploitation évoque sa façon de concevoir le temps de travail.

> *"Il y a des gens qui travaillent tous les dimanches. Même en cas de travaux ou de coup de bourre, par état d'esprit, on ne travaillera jamais le dimanche. Enfin, le strict nécessaire. S'il y a des chantiers de moissons, ou alors il faut vraiment qu'on soit acculé, qu'on se dise qu'on ne va jamais y arriver. Mais il y a des gens que vous allez voir passer avec leur tracteur le dimanche ! En général, ces gens là ont des affinités ensemble et ceux qui ne veulent pas travailler le dimanche, on a des affinités aussi, c'est mélangé, sans être mélangé !"*

- La difficulté pour les exploitants de partir en vacances

Alors que les exploitants constituent traditionnellement la catégorie de Français qui part le moins en vacances, cette question devient désormais une vraie préoccupation pour certains exploitants.

Graphique 28: La fréquence des départs en vacances des exploitants

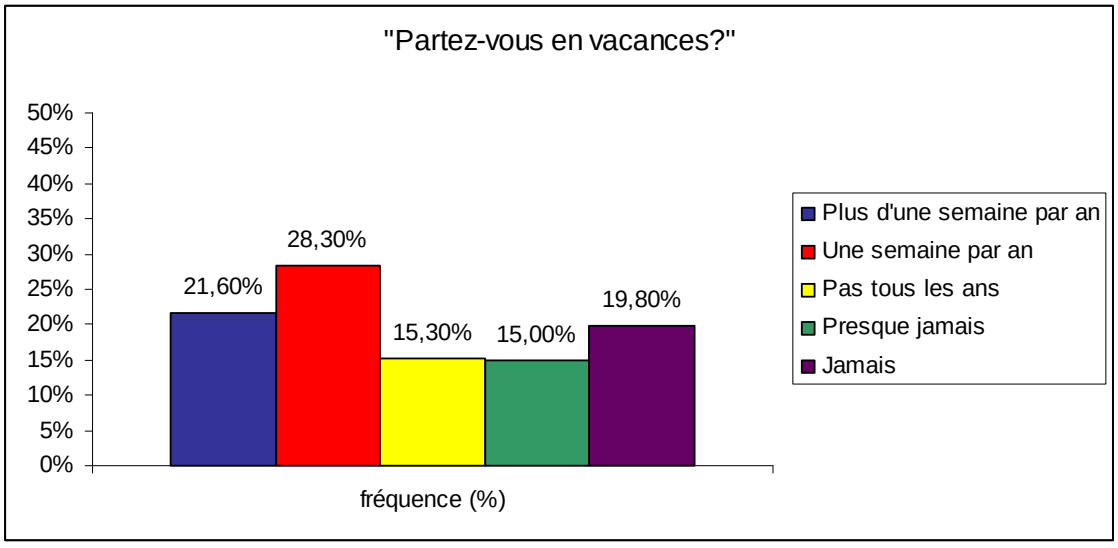

Source: Enquête "Le métier d'agriculteur dans les Côtes d'Armor", mai 2012, Conseil général des Côtes d'Armor et CRBC Rennes.

La moitié des exploitants partent en vacances tous les ans. 28,30% des exploitants agricoles partent une semaine par an et 21,60% plus d'une semaine par an. Cependant, le fait de ne pas partir en vacances s'il devient minoritaire, reste néanmoins assez fréquent chez les exploitants agricoles car 19,80% des agriculteurs ayant répondu à la question ne prennent jamais en vacances et 15 % presque jamais.

Les agriculteurs prennent leurs vacances en fonction des caractéristiques de leur exploitation (statut de l'exploitation, secteur de production, taille de l'exploitation). Nous nous appuierons ici sur l'exemple du statut de l'exploitation. En effet, une relation très significative lie ce dernier aux départs en vacances. Travailler à plusieurs permet, en effet, de se dégager du temps libre et, ainsi, de prendre plus fréquemment des vacances.

Graphique 29: La fréquence des départs en vacances et le statut de l'exploitation des agriculteurs

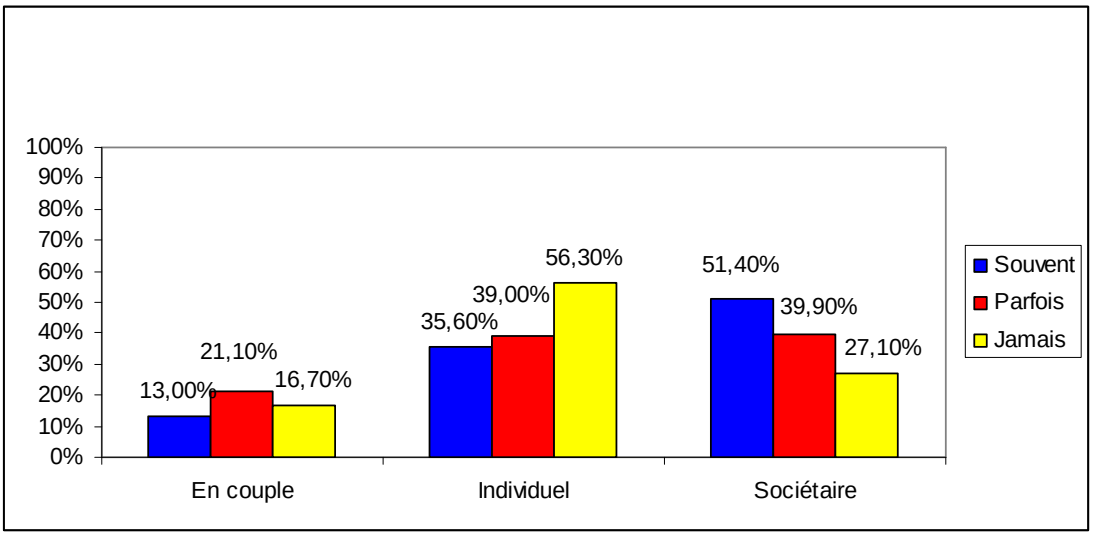

Source: Enquête "Le métier d'agriculteur dans les Côtes d'Armor", mai 2012, Conseil général des Côtes d'Armor et CRBC Rennes.

Il apparaît que 51,40 % des agriculteurs travaillant au sein d'une exploitation sociétaire partent souvent en vacances alors que ce n'est pas le cas de 35,60 % des exploitants travaillant sur une structure individuelle et de 13 % des agriculteurs dirigeant leur exploitation en couple, seulement. De plus, parmi les agriculteurs interrogés, ceux qui travaillent en GAEC, se sont organisés pour mettre en place un système de relais le dimanche. Ainsi, non seulement ils réduisent leur travail au minimum le dimanche, mais ils ne travaillent pas systématiquement tous les dimanches. Une telle organisation est moins aisée à mettre en place avec des salariés qui souhaitent également préserver leurs week-ends. Enfin, les personnes travaillant seules doivent assurer les sept jours de la semaine, même si elles sont aidées.

Dans la majorité des cas, les départs en vacances – peu fréquents – dépendent plus de la difficulté des exploitants à trouver un remplaçant que de leur volonté. En effet, à moins de pouvoir se reposer sur personne de confiance, les éleveurs peinent à confier leur cheptel à un inconnu. De plus, il existe, certes, des services de remplacements, mais leur coût est élevé, comme nous le confie Thierry, 50 ans, éleveur porcin au sein d'une grande exploitation individuelle. "Non seulement il faut payer les vacances, mais en plus il faut payer son remplacement".

Ajoutons que le recours à ces services ne signifie pas que les intérimaires pourront réellement assurer parfaitement le travail de l'exploitation. Certains exploitants interrogés disent, en effet, avoir connu des difficultés avec des intérimaires. Ils ont selon eux, commis des erreurs qu'il a fallu rattraper au retour des vacances. Ces exploitants éprouvent désormais beaucoup de difficultés à accorder leur confiance à un nouvel intérimaire.

La recherche d'un mode d'organisation qui leur permette de prendre des vacances dénote, une fois de plus, la volonté des exploitants de ne plus rester en marge de la société.

Dans ce contexte de décloisonnement de la profession, les agriculteurs vont parfois se remettre en question et accepter davantage les critiques provenant de l'extérieur.

3) Des exploitants qui s'engagent dans une volonté de communication sur leur métier

Généralement, les exploitants interrogés acceptent mal l'image qui est véhiculée d'eux en dehors du milieu agricole. Ils mettent souvent en accusation la population qui, selon eux, ne connaît pas leur métier. Pourtant, certains d'entre eux interrogent la profession et la façon dont elle se comporte par rapport à la société. Pour Pierre, 52 ans, éleveur de porcs et de vaches laitières au sein d'une grande exploitation, "Est-ce que ce sont les autres autour de l'agriculture qui ont marginalisé l'agriculture? Ou est-ce que l'agriculture s'est marginalisée elle-même? C'est un long débat."

D'après certains exploitants interrogés, la profession est longtemps restée centrée sur elle-même. Une partie des réponses au questionnaire vont dans ce sens : 10,9% des exploitants ayant répondu à la question estiment, en effet, qu'en se renfermant sur elle-même, la profession est la principale responsable de la déconnexion entre les agriculteurs et la société.

Á une époque, la profession majoritaire dans le monde rural s'attribuait une sorte de monopole comme le souligne Monsieur E. permanent au sein d'une association environnementale.

> *"'L'agriculture c'est nous et seulement nous' voilà ce que disaient les agriculteurs. C'est ainsi que certains sujets ne pouvaient être discutés en dehors de l'agriculture. L'installation des jeunes par exemple, était vue comme une question trop grave pour qu'elle puisse être réfléchie avec des acteurs qui ne seraient pas des acteurs agricoles".*

En effet, pendant des années la profession agricole a mis l'accent sur sa spécificité, insistant sur le fait que les agriculteurs sont moins bien lotis que le reste de la population. C'est ce que nous a livré Monsieur E., membre d'une association environnementale:

> *"Je crois que les agriculteurs se sont sentis à un moment donné intouchables ! C'est vrai qu'il y a eu une période où on n'était pas très ouverts, j'en prends acte, maintenant. Ça fait partie de l'histoire. On ne va pas rester non plus sur cette histoire !"*

Il arrive que les exploitants considèrent que les agriculteurs ont tendance à trop se plaindre. Béatrice, 35 ans, éleveuse de veaux de boucherie au sein d'une petite exploitation, insiste sur ce point," Tout le monde se plaint plus ou moins, surtout dans le milieu agricole !" Tout comme Pierre, 52 ans, éleveur de porcs et de vaches laitières, au sein d'une grande exploitation "Je suis peut être dur avec moi ou la profession, mais l'agriculteur se plaint peut être trop et pas forcément pour les bonnes choses". Pour ces exploitants, les agriculteurs devraient s'extraire de ce discours négatif car les plaintes sont mal vues et encouragent la critique. Lors des entretiens, les agriculteurs nous ont rapporté quelques opinions de la population *"Dès qu'ils se plaignent, on leur donne du pognon !",* (Émilie, 32 ans, productrice de légumes sur une exploitation moyenne) ou encore, *"Tu as vu, il se plaint toujours et il s'est payé un beau tracteur",* (Pierre, 52 ans, éleveur de porcs et bovins sur une grande exploitation).

Alors que les agriculteurs ont vu dans les 35 heures une façon de les mettent à l'écart de la société, certains exploitants tels que Pierre reviennent sur leur temps de travail:

"Il faut bien distinguer : c'est allumé, donc ils sont là de sept heures du matin à neuf heures du soir. Ils travaillent douze heures de temps (…), mais il faut savoir s'organiser aussi une rentabilité de travail et se remettre en cause quelquefois !"

Pour Pierre, travailler moins est aussi une question de volonté que peu d'agriculteurs mettent en pratique." On n'a pas le temps, on a du boulot !". Il insiste sur le fait qu'il faut prendre du temps pour écouter les autres, ne pas être en marge de la société. "Il faut s'adapter et gérer d'une autre façon pour essayer d'être là en même temps que les autres !".

Devenue minoritaire, la profession ne peut plus ignorer le reste de la population, au risque de se marginaliser. Elle s'efforce donc désormais de communiquer, même si des efforts restent à faire. Céline, 30 ans, éleveuse de porcs sur une grande exploitation confirme notre propos.

> *"Après, c'est à nous, peut être, de véhiculer notre image. On a tendance, aussi, à être assez fermé dans notre milieu. Peut être que ça se travaille, parce qu'il y a eu des campagnes de communication en disant qu'on ne fait pas n'importe quoi !"*

Monsieur A., membre d'un organisme de service agricole estime également que la profession doit apprendre à communiquer sur elle-même, "je pense que la profession se débat un peu pour montrer une image qu'elle mérite, mais on le fait maladroitement"

Les Bretons interrogés lors du sondage de TMO abondent en ce sens. Pour eux, la profession devrait davantage communiquer sur ses pratiques afin de dissiper des malentendus persistants.

> "Ainsi, 62% des Bretons qui ont été sondés ont le sentiment que le monde agricole ne les informe pas sur l'agriculture bretonne"[108].

Voici quelques remarques des Bretons qui ont été sondés dans le cadre de cette enquête:

> " Ils ne communiquent pas vers nous, on ne sait pas ce qui est fait de ce côté-là (algues vertes) "

"Il y a un manque de communication entre agriculteurs et non-agriculteurs "." En fait, on n'a pas d'information sur ce qu'ils font réellement. C'est-à-dire qu'on a cette pollution mais, bon, qu'est-ce qu'ils font pour ça ? "[109].

De ce fait, la plupart des exploitants interrogés pense qu'ils doivent également garder un œil sur l'extérieur en sortant davantage de l'exploitation. Ce phénomène leur permet de prendre du recul afin de mieux apprécier leur pratique.

---

[108] TMO Régions, L'image de l'agriculture bretonne auprès des Bretons, "les 10 grands constats", Rennes, Avril 2012, p. 31.

[109] Ibid., p. 31.

Christophe, 36 ans, éleveur de vaches laitières, travaille seul sur une exploitation de taille moyenne.

Jeune agriculteur ayant repris depuis peu l'exploitation familiale, il est concerné par des mesures environnementales qu'il peine parfois à accepter. Il précise que ces règlements ainsi que les critiques sociétales peuvent être pesants, notamment parce qu'il travaille seul. Sortir davantage, avoir une compagne en dehors du milieu lui permet d'évacuer ses soucis.

Olivier, 28 ans, éleveur de vaches laitières avec ses parents sur une grande exploitation.

Olivier affirme que ses parents et lui ont toujours fait l'effort de garder un œil sur l'extérieur. Pour cet exploitant, c'est même une question primordiale. Il l'explique du fait que sa mère n'est pas issue du milieu agricole. Enfin, il ajoute "Il faut sortir du truc, sinon on devient dingue!"

Parmi les exploitants qui ont participé à l'enquête, ceux qui ont le moins à faire aux difficultés internes de la profession telles que le stress, le revenu incertain, ou un avenir peu fiable sont également ceux qui se tournent le plus vers la population extérieure au milieu agricole (fréquence des échanges, l'importance qu'ils donnent à ces échanges).

Conclusion

L'agriculture, autrefois radieuse et moderniste, est à présent jugée trop intensive et productiviste. Elle incarne le modèle repoussoir à combattre pour promouvoir un modèle alternatif, intégrant les nouvelles demandes sociétales.

> "La modernisation de l'agriculture s'est faite dans la douleur et l'incompréhension mutuelles : d'un côté, les consommateurs ont progressivement mis en doute les bonnes intentions de ceux qui les nourrissent, de l'autre, les agriculteurs estiment s'être inscrits dans un mouvement demandé par la collectivité"[110].

Les exploitants éprouvent le sentiment d'une fracture avec la société. De plus, l'intrusion de la ville à la campagne les pousse à cohabiter avec des riverains aux aspirations antagonistes des leurs. C'est pourquoi ils se voient parfois remis en question sur leur propre terrain. Or, l'image que les exploitants renvoient dans l'ensemble de la société française ne saurait se confondre avec celle est la leur dans la population bretonne. Les agriculteurs et les Bretons semblent se comprendre. L'image particulièrement négative dont les agriculteurs font l'objet proviendrait davantage des médias et d'un manque de communication plutôt que d'une réalité. Ainsi, les agriculteurs qui ont davantage de liens avec l'extérieur, qui tentent de communiquer seront plus à même de relativiser par rapport à leur profession et à la place qu'elle occupe actuellement.

La profession se trouve à un tournant, elle doit finalement accepter son caractère minoritaire et s'approprier ses nouvelles fonctions afin de se sentir davantage en phase avec la population.

[110] REMY Jacques, GIRAUD Christophe, "Le choix des conjoints en agriculture", in *Revue d'Etudes en Agriculture et Environnement*, n°3, p. 230.

Conclusion

L'objectif de la présente étude était de recueillir le sentiment des exploitants sur leurs expériences et leurs pratiques, au-delà du discours bien rôdé des organisations professionnelles agricoles.

Il en ressort, en premier lieu, que la profession d'agriculteur recouvre aujourd'hui une multitude de parcours et peine à se rassembler. La profession préserve certes son caractère héréditaire, mais s'orienter vers le métier d'agriculteur relève aujourd'hui davantage d'un choix personnel que familial. En outre, ce métier agrège dorénavant des pratiques et systèmes de production divergents. Alors que le "modèle agricole breton" s'était caractérisé par une spécialisation des productions – engendrant des écarts de tailles entre les structures et différenciant les agriculteurs entre eux – il se voit désormais remis en question. Les systèmes de production tendent à se diversifier car ils s'émancipent de ce modèle traditionnel unique. Ainsi, l'exploitation traditionnelle bretonne encline au productivisme, se voit concurrencée par une pluralité de modèles. Désormais, les uns travaillent seuls, les autres à plusieurs, ils se disent "raisonnés", "traditionnels" ou encore "biologiques"…

De plus, le travail d'exploitant s'individualise. C'est pourquoi les agriculteurs se trouvent si difficilement des points communs. Ils se définissent davantage par leur branche de production que par leur statut d'"agriculteur". En effet, bien qu'ils partagent certaines valeurs et se retrouvent de façon ponctuelle, ils ne sont plus animés par le sentiment d'identité agricole que prônent les organisations professionnelles, notamment les syndicats majoritaires.

En somme, la profession d'agriculteur traverse une crise identitaire. Alors que, d'un côté, les exploitants tendent à se différencier, et que, de l'autre, une partie des organisations professionnelles agricoles défendent le "mythe" d'un groupe unifié, la profession doit être pensée en terme de pluralité, car chaque système compose une des facettes du métier.

En second lieu, il apparaît que les transformations de l'agriculture déstabilisent et redéfinissent les contours de la profession. En d'autres termes, l'entrée massive de l'esprit capitaliste au sein de l'agriculture a rendu cette dernière incertaine. Les agriculteurs doivent investir toujours plus, ce qui engendre un recours sans précédent aux organismes bancaires. En outre, l'ouverture aux marchés financiers, les risques de surproduction et les périls sanitaires

confrontent les exploitants à beaucoup de variabilités et d'incertitudes ou maîtrise de revenus. Enfin, les agriculteurs ne sont pas tous également armés face aux aléas économiques et financiers d'où d'importants écarts de revenus au sein de la profession.

Economiquement plus vulnérables, les exploitants éprouvent vivement le sentiment de ne plus être maîtres de leur métier. Alors qu'ils souhaiteraient être rémunérés à la hauteur de leur travail et de la valeur de leurs produits, le système de compensation des prix de la PAC les rend dépendants des aides publiques. De plus, la généralisation des contrôles et la "paperasse" – qui pour nombres d'agriculteurs dénaturent leur travail – constituent fréquemment une source de stress. Enfin, le poids de l'industrie agroalimentaire peut également engendrer un sentiment de stress et réduire une fois de plus le travail de l'exploitant à l'unique tâche de production. Ces phénomènes représentent autant de facteurs de remise en question l'indépendance des agriculteurs une valeur à laquelle ils sont pourtant particulièrement attachés. C'est pourquoi certains tentent de s'adapter et retrouver une part d'autonomie.

Dans ce cadre, les exploitants agricoles déclarent éprouver davantage de confiance en leur avenir personnel qu'en celui de l'agriculture bretonne. En général, les agriculteurs manquent de représentations de l'avenir à long terme du fait de la concentration des exploitations qui rend incertain le maintien des exploitations de petite taille et l'installation des jeunes. Bien que les exploitants se montrent critiques vis-à-vis de ce phénomène, chacun d'eux y a participé. Enfin, peu d'agriculteurs envisagent peu la transmission de leur exploitation. Or, la profession demeurant essentiellement héréditaire, le fait que beaucoup d'enfants s'en détournent, contribue pour partie au non renouvellement de la population agricole.

De manière générale, les caractéristiques de l'exploitation et des exploitants ne semblent pas jouer de façon très significative sur la manière dont les exploitants perçoivent et ressentent le métier dans le cadre de ses évolutions internes. Certes, les agriculteurs biologiques se disent moins souvent stressés par les contrôles et le poids de l'industrie agroalimentaire, et regrettent moins souvent d'avoir choisi le métier d'agriculteur, pour autant, on ne peut pas dire que les agriculteurs dits "conventionnels" sont systématiquement plus stressés que les autres. En définitive, ce sont ceux qui arrivent le mieux à s'extraire du système agricole dit "productiviste" de par leurs orientations professionnelles qui, dans un même temps, s'éloignent des contraintes de la profession. Ainsi, disposer d'une une formation économique et financière, s'informer, ou encore participer à des groupes d'échanges professionnels sont autant de voies qui permettent aux exploitants de prendre du recul et de se sentir moins seuls face aux difficultés. De même, ne plus s'agrandir, développer des circuits fermés et/ou courts et des activités de revalorisation de produits permettent à certains exploitants de préserver une relative maîtrise de leur métier.

Non seulement les agriculteurs doivent faire face aux changements internes de la profession, mais ils doivent accepter en troisième lieu une place déclinante au sein de la société et un renouvellement de leurs fonctions. Devenus minoritaires, en effet, les agriculteurs ne se sentent plus "choyés" comme par le passé et se sentent même mal aimés de la population. Se sentant pris en cause par les médias, les agriculteurs vont jusqu'à remettre en question leur utilité sociale.

Auparavant qualifiés de "ploucs", ils ont désormais l'impression d'être vus comme des "pollueurs" voire des "empoisonneurs" et éprouvent le sentiment que la société ne reconnaît pas les efforts qu'ils ont entrepris en matière d'environnement.

Il convient toutefois de nuancer notre propos, car, les agriculteurs distinguent les critiques émanant de la société générale de celles qui proviennent de la population locale. En effet, leur image auprès des Bretons est plutôt positive – quel que soit leur système de production – dans le sens où ce territoire comporte un tissus agricole dynamique comparé à d'autres régions. Les agriculteurs précisent que les bretons connaissent le métier car il arrive fréquemment qu'ils aient au moins un agriculteur parmi les membres de leur famille. Cependant, les agriculteurs voient leur place au sein de l'espace rural se redéfinir. Bien qu'ils soient attachés au territoire rural, leur pouvoir s'est amoindri. Ils s'y sentent davantage isolés et doivent cohabiter avec des nouveaux résidents qui ne conçoivent pas l'espace rural de la même manière qu'eux.

Face aux nouvelles demandes sociétales, certains exploitants ont changé leurs pratiques. Ils conçoivent les mesures environnementales comme une façon d'être davantage en accord avec la société et éprouvent le sentiment de renvoyer ainsi une meilleure image d'eux-mêmes. Il s'ensuit que leur perception professionnelle est plus positive. En revanche, d'autres exploitants se sentent décontenancés par les nouvelles orientations qui sont, à leurs yeux, l'apanage d'acteurs déconnectés du milieu agricole. Ils vivent comme des contraintes qui vont à contre courant des exigences économiques de la profession (produire à un rendement élevé, diminuer ses charges, etc.), sans pour autant leur procurer de revenu supplémentaire. Il semble que l'apprentissage de ces nouvelles fonctions pourrait se faire sous forme de partenariat. Les exploitants auraient moins l'impression que les événements les dépassent, ils y donneraient ainsi davantage de sens.

Toujours est-il que l'ensemble des contraintes qui pèsent sur la profession agricole pourrait l'amener à se replier sur elle-même. Or, au contraire, elle tend de plus en plus à se décloisonner notamment par le choix du conjoint qui travaille plus souvent à l'extérieur.

Des exploitants prennent du recul par rapport à la profession, ils aspirent aux mêmes conditions de travail que le reste de la société et donnent de l'importance au fait de garder un œil sur l'extérieur et communiquer davantage sur leur métier.

Pour conclure, il apparaît que l'image que les agriculteurs pensent renvoyer d'eux-mêmes à la société pour autant sur la manière dont les agriculteurs perçoivent et ressentent la profession que les difficultés internes à celle-ci. Ne pas se sentir en accord avec la société exacerbe leur sentiment de déstabilisation par rapport aux effets néfastes du système productiviste. C'est pourquoi ce sont les personnes qui se sentent le plus sous l'influence des contraintes actuelles de la profession qui sont le moins en mesure de s'orienter vers une démarche d'appropriation des nouvelles fonctions; ce qui, à son tour, impacte leur appréciation de la profession.

En nous appuyant sur les réponses aux questionnaires et aux entretiens, nous avons mis en avant que la majorité des exploitants sont confrontés à la difficulté de s'écarter des contraintes productivistes. Néanmoins, une partie des exploitants a réussi à s'adapter et à enclencher un processus nouveau. Ainsi, les exploitants en agriculture biologique (bien qu'ils ne constituent que 5,5 % des personnes ayant répondu au questionnaire), sont ceux qui représentent sans doute le mieux cette démarche et qui, simultanément, ont une appréciation positive de la profession. Or, cette étude montre également en quoi (bien que proportionnellement moins nombreux), les agriculteurs dits "conventionnels" peuvent développer des stratégies d'adaptation aux contraintes du métier et d'appropriation des nouvelles demandes sociétales et, ainsi se sentir bien dans leur métier.

Confrontée à de multiples difficultés, la profession se trouve aujourd'hui à un tournant. L'enjeu pour les exploitants est désormais de concilier des exigences économiques et professionnelles d'origine souvent extra-nationale aux demandes sociétales et locales.

Il convient toutefois, de souligner les limites de la présente étude. Elle s'inscrit, en premier lieu dans un contexte spécifique à un moment t. Les algues vertes, notamment, sont très présentes dans le discours des exploitants du fait de leur médiatisation récente, mais il se pourrait qu'elles ne constituent qu'un épiphénomène et, que dans un futur proche elles soient reléguées au second plan. De plus, l'enquête s'inscrit dans un territoire départemental et ne peut être généralisée. Comme nous l'avons précédemment évoqué, l'agriculture s'est également spécialisée par région, c'est pourquoi chaque territoire comporte des réalités agricoles qui lui sont propres.

Enfin, l'ensemble des thèmes pouvant se rattacher la façon dont les exploitants vivent leur métier n'a pas pu être étudiés. Par exemple, nous n'avons pas analysé l'impact des pratiques agricoles sur la santé des exploitants.

Certains thèmes développés lors des entretiens n'ont pas été repris dans le questionnaire car il était important de limiter le nombre de questions. Il est vrai que les statistiques permettent d'étayer nos propos mais il est important d'être vigilant quant à l'interprétation des chiffres (Cf. méthodologie).

Pour finir, soulignons que cette étude ne constitue que la première étape du travail d'analyse. Dans le prolongement du présent rapport et suite à nos conclusions, un travail de thèse sur le point de débuter, qui s'appuient sur notre étude et la prolongera:

En réponse aux crises et attentes sociales, économiques et environnementales, quelles stratégies les acteurs agricoles costarmoricains mettent-ils en place qui leur permettent de concilier exigences globales et locales?

Bibliographie

- L'agriculture en Bretagne et dans les Côtes d'Armor:

- AGRESTE, *Mémento de la statistique agricole*, édition 2010, DRAAF Bretagne, 31p.

- AGRESTE Bretagne, *Recensement agricole 2010 : Premiers résultats bruts pour les départements bretons et évolution depuis 2000*, septembre 2011, 8p, [en ligne], disponible sur <www.draaf.bretagne.agriculture.gouv.fr>, (consulté le 15.12.11).

- AGRESTE Bretagne, *Portrait agricole pour la Bretagne et les Côtes d'Armor*, 2011, 9p, [en ligne], disponible sur <www.draaf.bretagne.agriculture.gouv.fr>, (consulté le 15.12.11).

- AGRESTE Bretagne, *Côtes d'Armor: Recensement agricole les premières tendances*, septembre 2011, 2p, [en ligne], disponible sur <www.agreste.agriculture.gouv.fr>, (consulté le 15.12.11)

- Conseil Régional (rapport*), Pour une nouvelle alliance agricole*, 4ème Réunion, Région Bretagne, 62p

- HOUEE Paul, "50 ans de développement agricole: quels enseignements pour l'avenir?", in *L'agriculture Bretonne: pour un nouveau cap*, Actes du cycle de rencontre du Zoopole, 2010-2011, p12-14.

- HERVIEU Bertrand, "Quels scénarios d'avenir pour l'agriculture costarmoricaine et quelles responsabilités pour les acteurs?", in *L'avenir de l'agriculture dans en Côtes d'Armor*, L'aube, La tour d'aigues, 2007, pp. 69-85.

- TMO Régions, L'image de l'agriculture bretonne auprès des Bretons, "les 10 grands contasts", Rennes, Avril 2012, 33 p.

- l'Evolution de l'agriculture

- DUBY Georges, WALLON Armand (dir.), Histoire de la France rurale, *La fin de la France paysanne depuis 1914*, Paris, SEUIL, 1992, 721p.

- GOUZES Gérard, *Tradition et modernité de l'agriculture française*, Paris, Ministère de l'agriculture, 1985, 362p

- HERVIEU Bertrand, VIARD Jean, *L'archipel paysan*, "La fin de la république agricole", La tour d'aigues, L'aube, 2005, 103p.

- HERVIEU Bertrand, "Les agriculteurs dans la vie politique française, Cinquante ans d'évolution, quatre regards", *in Les mondes agricoles en politique*, Paris, Sciences Po Presse, 2010, pp. 19-41

- MENDRAS Henry, *La fin des paysans*, Arles, Actes Sud, 1992, 446p

- L'agriculture aujourd'hui

- GOULET Frédéric, Nature et ré-enchantement du monde, in Les mondes agricoles en politique, Paris, Sciences Po Presse, 2010, pp. 51-73.

- HERVIEU Bertrand, PURSEIGLE François, "Pour une sociologie des mondes agricoles dans la globalisation" ", *in Etudes Rurales*, n°183, janvier-juin 2009, pp.177-200

- LAURENT.C, REMY.J,"Multifonctionnalité des activités, pluralité des identités", *in Cahiers de la Multifonctionnalité (Les)*, n° 7, 2004/11, pp. 1-15

- LEFEVRE Denis, *Le retour des paysans*, Paris, Le cherche midi éditeur, 1993, 335p.

- PREVEL Maxime, *L'usine à la campagne*, "une ethnographie du productivisme agricole", Paris, l'harmattan, 2007, 292p.

- Les agriculteurs:

- CHAMPAGNE Patrick, *L'héritage refusé*, "La crise de la reproduction sociale de la paysannerie française, 1950-2000", Paris, SEUIL, 2002, 330p.

- HERVIEU Bertrand, *Les agriculteurs*, Paris, PUF, 1996, 128p.

- HERVIEU Bertrand, PURSEIGLE François, *Une force politique isolée: les mondes agricoles*, note n°121, Fondation Jean Jaurès, Mars 2012, 14p.

- De MAZIZ Linda (25.01.11), "Chez les agriculteurs le taux de suicide est trois fois plus élevé que celui des cadres", *in Le monde*, (Paris), p5

- Rémy, J., « Paysans, exploitants familiaux, entrepreneurs… » : de qui parlons-nous ?, Communication orale au colloque international de l'Association Française de Science Politique : Les Mondes Agricoles en politique. Centre d'Études et de Recherches Internationales, Paris, 22 mai 2008, 16p.

- REMY Jacques, GIRAUD Christophe, "Le choix des conjoints en agriculture", in *Revue d'Etudes en Agriculture et Environnement*, n°3, pp. 21-46.

- Les agriculteurs et la société:

- CANDAU Jacqueline, REMY Jacques, " Sociabilités Rurales: Les agriculteurs et les autres", *in Etudes Rurales*, n°183, janvier-juin 2009, pp. 83-100.

- DUBUISSON-QUELLIER Sophie, GIRAUD Christophe, "Les agriculteurs en clôtures et passerelles", in *Mondes agricoles en politique*, Paris, Sciences Po Presse, 2010, pp. 111-133

- MER Remy, *Le paradoxe paysan*, "Essai sur la communication entre l'agriculture et la société", Paris, L'harmattan, 2007, 236p.

- PURSEIGLE François, "Les agriculteur dans leur environnement local, positions et attentes", *in Assemblée annuelle coop de France Métiers du grain*, 15 novembre 2010, 6p.

- PURSEIGLE François, "le malaise paysan", *in Regard sur l'actualité* "Agriculture et monde rural", n°315, novembre 2005, p 41-61

- REMY Jacques, *Les agriculteurs dans la société* :"Ces rythmes différents qui font "mauvais ménage" Intervention dans le cadre de la dernière Université d'Eté de Marciac, "Traditions, urgences et perspectives : comment accorder les temps ?" (3 et 4 août 2005), organisée par la Mission Agrobiosciences et la Communauté de communes Bastides et Vallons du Gers

- SYLVESTRE Jean-pierre, *Agriculteurs, ruraux et citadins*, "les mutations des campagnes françaises", Paris, Educagri, 2003, 350p.

-Les agriculteurs au sein de l'espace rural:

- ALPHANDERY Pierre, BILLAUD Jean-paul, "Retour sur la sociologie rurale" *in Sociologie rurale en question in Etudes Rurales*, n°183, janvier-juin 2009, pp9-22

- BRETEILLE Roger, *La crise rurale*, Paris, PUF, 128p.

- DARRE J-P,"Professionnalisation agricole et sociabilité" in *Sociologie rurale en question, in Etudes Rurales*, n°183, janvier-juin 2009.

- ROBERT Michel, *Sociologie Rurale*, Paris, PUF, 1986, 125p.

- Méthodologie:

- BARDIN Laurence, *L'analyse de contenu*, Paris, PUF, 2007, 291p.

- DUBAR Claude, TRIPIER, *La sociologie des profession*, Paris, A.COLIN, 1998, 279p.

Annexes 1:
Méthodologie

Méthodologie:

Tableau 1: Calendrier de la mission qualitative:

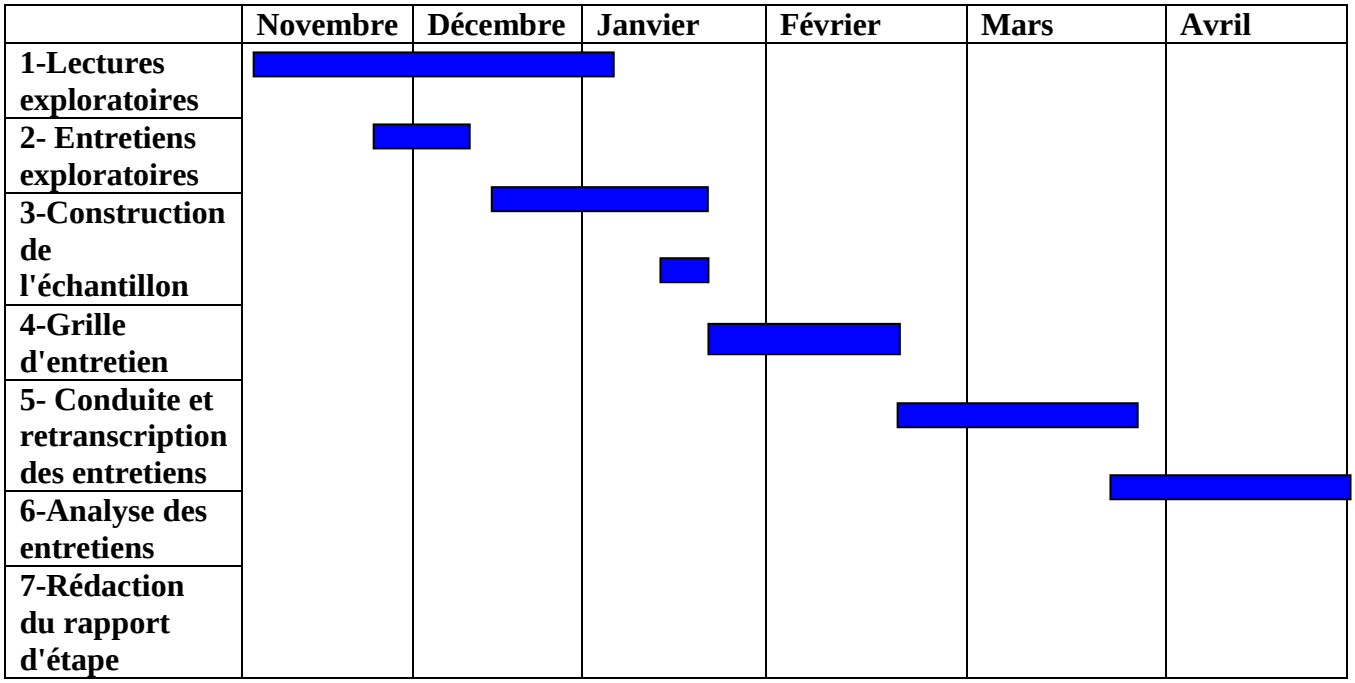

Tableau 2: Individus interrogés lors des entretiens exploratoires

Domaine professionnel	Genre	Age	Diplôme	Profession
Monsieur N. Générale	Homme	50 ans	Ingénieur	Directeur au sein d'une instance politique agricole
Monsieur E. Environnementale	Homme	58 ans	Maîtrise d'aménagement de territoire	Président d'une association environnementale
Monsieur C. Economique	Homme	55 ans	Ingénieur	Président d'une coopérative agricole
Madame S. Sociale	Femme	49 ans	Assistante sociale	Responsable de service au sein d'une assurance
Monsieur A. Des services	Homme	55 ans	Formation agricole adulte (élevage)	Président d'organismes de services agricoles
Madame G. Du genre	Femme	48 ans	Formation agricole adulte	Elue à la chambre de l'agriculture
François Purseigle Sociologue	Homme	38 ans	Doctorat de sociologie	Enseignant chercheur en sociologie rurale/agricole

Grille d'entretien:
Permanent au sein d'une association environnementale:

Comment selon vous, votre expérience peut-on parler de malaise agricole?

La structure:

- les missions
- organisation
- échange/position par rapport au monde agricole et ses représentants

l'Agriculture dans les Côtes d'Armor:

- Spécificités départementales (actuelles)
- Spécificités locales
- Evolution(s)

Les agriculteurs
- Caractéristiques des agriculteurs dans les côtes d'Armor (secteurs, tailles des exploitations…)

Les agriculteurs au sein de l'espace rural:

- le regard de la population française et locale sur les agriculteurs
- échange/communication entre la population locale et les agriculteurs
- fracture ou non entre une partie du monde agricole et la population (locale/française)
  si oui, la place de la question de l'environnement dans ce constat.

Le malaise agricole:

- définition selon lui/elle
- notion adaptée ou non
- les agriculteurs les plus touchés
- origine
- les facteurs (variables): sexe, âge, secteur géo (ouest/est; littoral/centre), secteur d'activité, carrière pro, milieu d'origine, type d'exploitation….

→ les variables les plus pertinentes

Rapport:

- Propositions
- Recommandations

Talon Sociologique:

- âge
- diplôme/ formation
- poste
- ancienneté

- carrière professionnelle

Tableau 3: Répartition des exploitations par secteur et par taille.

	Secteur de production	**Taille de l'exploitation**
1	Polyculture/poly élevage	Petite exploitation
2	Polyculture/poly élevage	Moyenne exploitation
3	Polyculture/poly élevage	Grande exploitation
4	Production céréales/maraîchage/horticulture	Petite exploitation
5	Production céréales/maraîchage/horticulture	Moyenne exploitation
6	Production céréales/maraîchage/horticulture	Grande exploitation
7	Elevage Hors sol	Petite exploitation
8	Elevage Hors sol	Petite exploitation
9	Elevage Hors sol	Moyenne exploitation
10	Elevage Hors sol	Moyenne exploitation
11	Elevage Hors sol	Grande exploitation
12	Elevage Hors sol	Grande exploitation
13	Elevage Hors sol	Grande exploitation
14	Elevage bovin	Petite exploitation
15	Elevage bovin	Petite exploitation
16	Elevage bovin	Moyenne exploitation
17	Elevage bovin	Moyenne exploitation
18	Elevage bovin	Grande exploitation
19	Elevage bovin	Grande exploitation
20	Elevage bovin	Grande exploitation

Tableau 4: Répartition des exploitants en fonction de la zone géographique, la taille et le secteur de production de leur exploitation

		Taille des Exploitations			Total
Zone GEO	Secteur production	Petite exploitation	Moyenne exploitation	Grande exploitation	
PAYS DE DINAN	Prod. céréale/maraîchère/horticulture	1,10%	0,70%	0,90%	2,70%
	Polyculture Elevage	0,20%	0,40%	0,90%	1,50%
	Elevage hors sol	0,70%	0,90%	3,55%	5,15%
	Elevage de bovins	1,95%	3,55%	5,05%	10,55%
Total PAYS DE DINAN		3,95%	5,55%	10,40%	19,90%
PAYS DE GUINGAMP	Prod. céréale/maraîchère/horticulture	0,95%	0,45%	0,40%	1,80%
	Polyculture Elevage	0,15%	0,20%	0,35%	0,70%
	Elevage hors sol	1,80%	1,20%	2,10%	5,10%
	Elevage de bovins	1,30%	3,80%	3,15%	8,25%
Total PAYS DE GUINGAMP		4,20%	5,65%	6,00%	15,85%
PAYS DE SAINT-BRIEUC	Prod. céréale/maraîchère/horticulture	1,45%	0,60%	0,35%	2,40%
	Polyculture Elevage	0,30%	0,40%	0,55%	1,25%
	Elevage hors sol	1,25%	1,50%	4,10%	6,85%
	Elevage de bovins	1,95%	3,65%	3,00%	8,60%
Total PAYS DE SAINT-BRIEUC		4,95%	6,15%	8,00%	19,10%
PAYS DU CENTRE-BRETAGNE	Prod. céréale/maraîchère/horticulture	0,70%	0,40%	0,45%	1,55%
	Polyculture Elevage	0,15%	0,30%	0,40%	0,85%
	Elevage hors sol	1,20%	0,80%	2,85%	4,85%
	Elevage de bovins	2,10%	3,25%	2,70%	8,05%
Total PAYS DU CENTRE-BRETAGNE		4,15%	4,75%	6,40%	15,30%
PAYS DU CENTRE-OUEST BRETAGNE	Prod. céréale/maraîchère/horticulture	0,80%	0,55%	0,45%	1,80%
	Polyculture Elevage	0,15%	0,35%	0,45%	0,95%
	Elevage hors sol	1,15%	0,95%	1,55%	3,65%
	Elevage de bovins	1,05%	3,00%	4,60%	8,65%
Total PAYS DU CENTRE-OUEST BRETAGNE			3,15%	4,85%	7,05%
PAYS DU TREGOR-GOELO	Prod. céréale/maraîchère/horticulture	3,05%	2,00%	1,00%	6,05%
	Polyculture Elevage	0,15%	0,30%	0,45%	0,90%
	Elevage hors sol	0,50%	0,35%	1,05%	1,90%
	Elevage de bovins	1,35%	3,00%	1,60%	5,95%
Total PAYS DU TREGOR-GOELO		5,05%	5,65%	4,10%	14,80%
Total		25,45%	32,60%	41,95%	100,00%

Grille d'entretien des agriculteurs:

Selon vous, comment vous voyez personnellement l'avenir?

I- Trajectoire biographique

Son parcours:
- les raisons de faire se métier, sa filière, son type d'agriculture…
- l'installation, si transmission la façon dont elle s'est déroulée
- la transmission (si elle est envisagée selon l'âge de la personne)
- conditions de travail (nombres d'heures, vacances..)
- investissement ou non dans des organisations professionnelles agricoles

L'exploitation:
- secteur de production
- taille de l'exploitation
- type d'agriculture (conventionnel, alternatif)
- forme sociétaire (GAEC, EARL, salarié….) si forme collective, relation avec les collègues
- organisation journalière

Son entourage:
- implication des membres de la familles (conjoint, enfants, parents) dans son métier (aide….)
- ce que pensent son entourage de son métier (enfants, conjoints, amis)
- la façon dont ils le vivent (contraintes, avantages….)

II- Qu'est-ce que le métier d'agriculteur aujourd'hui selon lui/elle?

- définition selon lui /elle, la catégorie dont à laquelle il/elle s'identifie (ex: chef d'entreprise)
- son regard sur la profession, sur les type d'agriculture différents du sien
- évolution -du métier
  - sa filière (crise….)
- avantages/difficultés
- un ou plusieurs milieu agricole
- rôle et place des organisations professionnelles agricoles (syndicats, chambre de l'agriculture…)

III- Quelle est la place des agriculteurs dans la société?

- représentation par les instances politiques, professionnelles
- sa fonction
- l'image que la société lui renvoie de la profession
- sa vision des associations environnementales

- sa vision du traitement de l'information des algues vertes

Accès aux réseaux:

- échange avec des personnes en dehors du milieu agricole
- son entourage (milieu agricole ou non)
- accès à l'information, réseaux sociaux (internet, vacances…)

Son inscription au sein du territoire rural:

- nombre d'agriculteurs dans la commune
- production majeure du territoire
- attachement au territoire, à la commune (depuis combien de temps?)
- participation à la vie locale (loisirs, sorties, participation à la vie politique…)
- échanges avec les habitants (positifs, conflits..)
- échanges avec les agriculteurs de la commune, du canton (mise en réseau…)
- échanges avec les instances politiques locales

Talon sociologique

- âge
- parcours/formation
- revenu
- profession
- ancienneté
- milieu d'origine
- syndicat

Tableau 5: Echantillon final des entretiens

Prénom	Age diplôme	Syndiqué	Taille d'exploitation	Statut	Secteur de production	Zone géographique	Autre
Maraîchage, céréales, polyculture							
Chantal	**55 ans + SD**	**NON**	petite	Individuel	céréales	CE	
Emilie	**- de 40 ans BAC +2**	**NON**	moyenne	Couple	Légumes plein air	LO	
François	**40-54 ans BAC +5**	**Plus syndiqué**	grande	Individuel	Céréales/Légumes	CE	
Poly élevage							
Michel	**40-54 ans CAP/BEP**	**Plus syndiqué**	moyenne	Individuel (conjointe collaboratrice)	Bovins (lait), porcs,	CE	
Patrick/ Evelyne	**40-54 ans**	**plus syndiqués**	grande	Couple	Veaux de boucherie, volaille,	LO	
Pierre	**40-54 ans CAP/BEP**	**NON**	grande	Individuel (deux salariés , dont 1 mi-temps)	Bovins (lait), porcs	CE	
Elevage Bovin							
Jean-pierre	**55 ans + BAC +5**	**Plus syndiqué**	petite	Individuel	Lait+ viande	LO	Vente directe, chambre d'hôtes
Antoine	**- de 40 ans BTS**	**NON**	Moyenne/petite	GAEC (mère et fils)	Lait	CO	
Chris-tophe	**- de 40 ans BTS**	**OUI**	moyenne	Individuel	Lait	CE	BV, algues vertes
Lionel	**40-54 ans BTS**	**NON**	Moyenne	Individuel	Lait+ viande	CO	
Olivier	**- de 40 ans BTS**	**NON**	Grande	GAEC (père/mère, fils)	Lait	LE	
Stéphane	**40-54 ans BTS**	**NON**	Grande	GAEC (deux frères)	Lait + viande?	CE	Bio
Bernard	**40-54 ans CAP/BEP**	**NON**	Grande	GAEC (2 frères), (2 conjointes collaboratrices)		CO	

Elevage Hors sol							
Béatrice	**- de 40 ans BTS**	**NON**	Petite	Individuel	Veaux de boucherie	CE	
Christian	**40-54 ans SD**	**NON**	Petite	Individuel le (EARL)	volailles	CE	
Bertrand	**- de 40 ans BAC +5**	**NON**	Moyenne	Projet GAEC (2 frères et père)	Volailles ©	LO	Partie bio
Laurent	**- de 40 ans BTS**	**Plus syndiqué**	Moyenne	Individuel	Porcs ©	CO	
Céline	**- de 40 ans BTS**	**NON**	Grande	Individuel , (2 salariés)	Porcs ©	LE	
Thierry	**40-54 ans CAP/BEP**	**OUI**	Grande	Individuel , (1 salarié)	Porcs ©	CE	

Légende:

- *Diplôme:*

SD: Sans diplôme

- *Production*

© : céréales (précisé uniquement en production hors sol

- *Secteur géographique:*

CE: centre est
CO: centre ouest
LO: littoral ouest
LE: littoral est

- Autre:

BV: bassin versant (implique des mesures environnementales supplémentaires)

- *Syndiqué:*

OUI: FDSEA
Plus syndiqué: la personne était syndiquée FDSEA auparavant mais ne l'ai plus actuellement.

Phase quantitative

Tableau 6: Calendrier de la mission quantitative

	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre
1- Construction de l'échantillon						
2- Elaboration du questionnaire+ test						
3-Diffusion du questionnaire						
4- Réception du questionnaire						
5- Recueil des données						
6- Analyse des données						
7-Rédaction du rapport final						

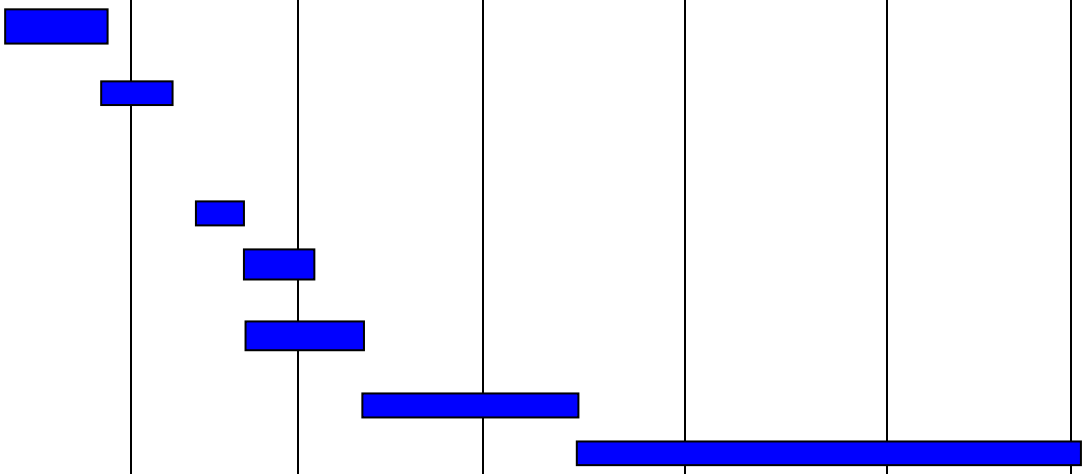

Tableau 7: Echantillon final du questionnaire

	Exploitants agricoles de notre échantillon final	**Exploitants agricoles costarmoricains *(recensement et statistiques MSA)***
Sexe : - homme - femme	68,90 % (506) 30,40 % (223)	72 % 28 %
Age : - moins de 40 ans - de 40 à 50 ans - 55 ans et plus	18,00 % (128) 59,30 % (421) 22,70 %(161)	18 % 56 % 25 %
Situation géographique: - LO - LE - CO - CE	 23,00 % (135) 20,80 % (122) 21,80 % (128) 34,40 % (202)	Statistique par pays et non par zone
Taille : - petite - moyenne - grande	 **29,00 %** (204) **43,50 %** (307) **27,50 %** (194)	 25,45 % 32,60 % 41,95 %
Secteur de production: - Maraîchage culture - Polyculture élevage - Bovin - Hors sol	 **7,50 %** (54) **15,90 %** (115) **42,30 %** (307) **34,30 %** (247)	 16,30 % 6,15 % 50,05 % 27,50 %

Tableau 7: Taille des exploitations en Surface Minimum d'Installation:

Afin de répondre à la question 44, veuillez vous référer à ce tableau:
Exemple de lecture: Les cultures céréalières de 25 hectares représentent 1 SMI

Taille des exploitations en SMI		
NATURE DE LA CULTURE	**SMI**	**ASSUJETTI**
	1 SMI	**1/2 SMI**
		Ratio = 0, 50
Polyculture et productions assimilées	**25 ha 00**	12 ha 50
Cultures céréalières Blé, orge, avoine, maïs, grain…	"	"
Cultures fourragères Betteraves, maïs-fourrage, prairies, pâtures, colza, pois, protéagineux, choux fourragers,…	"	"
Autres cultures (dont légumes pour la conserve) Petit pois, haricots,flageolets, épinards, pommes de terre de consommation, de sélection, vergers en haute tige, noisetiers, châtaigniers, pommiers à cidre,...	"	"
Cultures légumières de plein champ Artichauts ou drageons, carottes,, choux-fleurs, autres choux, , échalotes, oignons, salades, pomme de terre primeur, haricots verts hors conserve, petits pois hors conserve, fraises, cocos de Paimpol, légumes frais autres, endives. Poireaux, ail, betteraves rouges, céleri, tomate, persil	18 ha 00	9 ha 00
Cultures maraîchères de plein champ	2 ha 50	1 ha 25
Nature de l'élevage	**1 SMI**	
	Surface de l'atelier	**Nombre d'animaux**
Aviculture		
Poulets , oies de chair		
Poules, oies pondeuses pour œufs de consommation et œufs de reproduction	1 500 m²	
Poulettes démarrées	3 000m²	
Poulets, oies de chair		
Ordinaires (export, standard)	3 000 m²	
Label avec parcours et poulets fermiers	1 400 m²	45 000/an
Poulets Vente directe		45 000/an
Elevage porcin		
Naisseur (nombre de truies présentes)	84	-
Naisseur engraisseur (nombre de truies présentes)	42	-
Engraisseur (nombre de places) (ou pré-engraisseur)	-	600
Elevage de veaux		
Nombre de veaux produits / an, ou nombre de places	600	200

Elevage extensif (Bovins):

1 SMI= 25 hectares

3,6 SMI= 90 hectares

Saint-Brieuc, le

références

service Economie et Pratiques agricoles

poste 02.96.62.27.34

Civilité,

Avec plus de 10 500 exploitants - dont vous faites partie -, 9 500 exploitations agricoles et une surface qui couvre 60 % de notre territoire, l'agriculture, première filière économique du département, est une activité essentielle en Côtes d'Armor. Cette place particulière de l'agriculture dans notre économie, nous y sommes, au Conseil général, très attachés.

Les élus du département ont très régulièrement l'occasion de rencontrer les différents acteurs du milieu agricole, qu'ils soient exploitants, responsables professionnels, représentants syndicaux, ou responsables d'organismes économiques ou bancaires par exemple. Ces échanges sont autant d'occasions de mieux connaître vos préoccupations, les problématiques de votre filière et d'apprécier plus finement la place que vous occupez et le rôle que vous jouez dans nos territoires.

Nous souhaitons aujourd'hui approfondir encore cette connaissance de votre secteur. En effet, de ces différentes rencontres que nous avons tout au long de l'année, a émergé la nécessité de mieux connaître et faire connaître votre conception à vous de la profession d'exploitant agricole aujourd'hui, vos ressentis, vos inquiétudes, vos attentes comme votre vision de l'avenir de votre métier dans notre département.

Dans cet objectif, j'ai souhaité que le Conseil général s'associe avec l'Université de Rennes 2 pour mieux cerner vos représentations de votre métier et de son rôle au sein du territoire costarmoricain. Mais si, au-delà du Conseil général et de l'Université, nous avons souhaité associer à ce travail les organisations agricoles, nous ne pouvons envisager de le faire sans vous.

A cet effet, nous souhaitons aujourd'hui interroger 2 000 exploitants agricoles du département, tous secteurs de production confondus, sur l'ensemble des Côtes d'Armor. Nous espérons en effet très sincèrement que ce travail contribuera à une meilleure connaissance de la complexité de votre métier d'agriculteur pour l'ensemble de nos concitoyens. Il doit aussi, utilement, inspirer les actions que les uns et les autres - collectivités, organismes partenaires … - mettront en place dans le futur.

En vous remerciant donc très chaleureusement de votre participation à ce travail auquel j'attache, avec l'ensemble des Conseillers généraux, beaucoup d'importance, je vous invite à remplir le questionnaire joint à ce courrier dans un délai de 15 jours après réception. Afin que la confidentialité, légitime, de ce travail soit parfaitement respectée, nous avons sollicité la Mutualité Sociale Agricole pour assurer l'anonymat des questionnaires.

Je vous invite par ailleurs, si vous souhaitez de plus amples informations concernant cette étude, à contacter Margaux Calmel, en charge de cette étude à l'université de Rennes 2 par téléphone au 02.96.62.27.34.

En vous remerciant encore pour votre coopération, je vous prie de croire, Civilité, à l'assurance de mes salutations distinguées.

Claudy LEBRETON

Le questionnaire:

Le métier d'agriculteur dans les Côtes d'Armor

Mai 2012- Conseil général des Côtes d'Armor et du Centre de Recherche Bretonne et Celtique de l'Université de Rennes 2.
Merci de prendre le temps de répondre à ce questionnaire sur le métier d'agriculteur. Nous vous garantissons que vos réponses seront totalement anonymes.

Votre regard sur la profession d'exploitant agricole

1. Vous-même, personnellement, pourquoi avez-vous choisi le métier d'agriculteur?
1. Par passion 2. Par défaut
3. Par nécessité familiale 4. Pour une autre raison

Ordonnez 3 réponses: □ □ □

2. Si vous avez répondu "pour une autre raison" à la question précédente, pourriez-vous indiquer quelle en est la raison?
……
……

3. Vous arrive-t-il de regretter votre choix?
O 1.Oui, souvent O 2. Oui, parfois O 3. Non, jamais

4. Pourquoi?
……
……
…

5. On dit parfois que le monde agricole ne formerait plus une communauté unique aujourd'hui, mais serait éclaté en plusieurs groupes. Vous-même, personnellement, qu'en pensez-vous?
O 1. Tout à fait d'accord O 2. Plutôt d'accord
O 3. Plutôt pas d'accord O 4. Pas du tout d'accord

6. Si vous avez répondu "tout à fait d'accord", ou "plutôt d'accord", pourriez-vous nous indiquer ce qui, selon vous, différencie le plus les agriculteurs entre eux?
1. Leur secteur de production
2. La taille de l'exploitation
3. Leur système de production (conventionnel, biologique…)

Ordonnez 2 réponses: □ □

7. Quand vous vous présentez à quelqu'un, comment vous qualifiez-vous, généralement?
1. Paysan(ne)
2. Agriculteur(-trice)
3. Chef d'entreprise
4. Artisan

5. Par votre secteur de production
6. Autre

Ordonnez 3 réponses: □ □ □

8. Si vous avez répondu "autre" à la question précédente, pourriez-vous préciser comment vous vous qualifiez généralement?

……
……

9. Comment vous représentiez-vous le métier d'agriculteur avant de vous installer?

……
……
…

10. Et à présent, comment voyez-vous le métier d'agriculteur?

……
……
…

11. Quels sont, selon vous personnellement, les principaux avantages de votre profession?

1. La liberté des horaires 2. Etre son propre patron
3. Travailler à l'extérieur 4. Travailler avec du vivant
5. Autre

Ordonnez 3 réponses: □ □ □

12. Si vous avez répondu "autre" à la question précédente, à quoi pensiez-vous?

……
……
…

13. Quels sont, selon vous personnellement, les principaux inconvénients de votre profession?

O 1. La masse de travail O 2. L'aspect administratif
O 3. Les contrôles O 4. Le revenu insuffisant
O 5. Le manque de loisir O 6. Autre

Ordonnez 3 réponses: □ □ □

14. Finalement, quand vous y réfléchissez aujourd'hui, avez-vous le sentiment que la profession d'agriculteur a répondu à vos attentes?

O 1. Oui, tout à fait O 2. Oui, plutôt
O 3. Non, plutôt pas O 4. Non, pas du tout

15. Pourquoi?

……
……...

16. Vous-même, personnellement, que pensez-vous des aides de la PAC?

O 1. Elles sont indispensables
O 2. Je préférerais ne pas en avoir

O 3. Je n'en perçois pas ou très peu
O 4. Autre

Vous pouvez cocher plusieurs réponses (2 maximum)

17. Si vous avez répondu "'autre" à la question précédente, à quoi pensiez-vous?
……
……

18. On dit parfois que les contrôles engendrent du stress pour les exploitants agricoles. Vous-même personnellement vous sentez-vous concerné(e) par ce phénomène?
O 1. Oui, tout à fait O 2. Oui, plutôt
O 3. Non, plutôt pas O 4. Non, pas du tout

19. On dit parfois que les groupes de l'industrie agroalimentaire engendrent également du stress chez les agriculteurs. Vous-mêmes personnellement, qu'en pensez-vous?
O 1. Oui, tout à fait O 2. Oui, plutôt
O 3. Non, plutôt pas O 4. Non, pas du tout

20. Quand vous pensez à l'avenir de l'agriculture bretonne, êtes-vous plutôt inquiet(e) ou confiant(e)?
O 1. Je suis très confiant(e) O 2. Je suis plutôt confiant(e)
O 3. Je suis plutôt inquiet(e) O 4. Je suis très inquiet(e)

21. Pourquoi?
……
……
…

22. Quand vous pensez à votre avenir personnel en tant qu'exploitant, êtes-vous plutôt inquiet(e) ou confiant(e)?
O 1. Je suis très confiant(e) O 2. Je suis plutôt confiant(e)
O 3. Je suis plutôt inquiet(e) O 4. Je suis très inquiet(e)

23. Pourquoi?
……
……

Votre profession et la société

24. Selon vous personnellement, quelle image vous renvoie la société?
O 1. Très positive O 2. Plutôt positive
O 3. Plutôt négative O 4. Très négative

25. Selon vous personnellement, quelle est ou quelles sont les principales fonctions de l'agriculture?
O 1. Nourrir la population O 2. Entretien le paysage

O 3. Gérer le patrimoine local O 4. Autre

Ordonnez 3 réponses: □ □ □

26. Que pensez-vous des fonctions 2 et 3?
O 1. Elles sont primordiales
O 2. Elles sont secondaires
O 3. Elles ne correspondent pas à la façon dont vous concevez le métier d'agriculteur

27. Pensez-vous que la relation entre les agriculteurs et la société a évolué depuis une quinzaine d'années?
O 1. Oui, tout à fait O 2. Oui, plutôt
O 3. Non, plutôt pas O 4. Non, pas du tout

28. Si oui, dans quel sens?
O 1. De façon très positive O 2. De façon plutôt positive
O 3. De façon plutôt négative O 4. De façon très négative

29. Vous-même personnellement, avez-vous le sentiment d'une fracture entre les agriculteurs et la société aujourd'hui?
O 1. Oui, tout à fait O 2. Oui, plutôt
O 3. Non, plutôt pas O 4. Non, pas du tout

30. Si oui, quelle en est la cause, ou quelles en sont les causes?
O 1. La population ne connaît pas notre métier
O 2. La profession s'est enfermée sur elle-même O 3. Les médias véhiculent une image négative du métier
O 4. Autre

Vous pouvez cochez plusieurs réponses (3 au maximum)

31. Si vous avez répondu "autre", à quoi pensiez-vous?
……
……....

Le métier d'agriculteur dans l'espace local

32. Dans quel canton habitez-vous?
……..

33. Vous investissez-vous dans la vie de votre commune?
O 1. Oui, je suis membre du conseil municipal
O 2. Oui, je suis membre du comité des fêtes
O 3. Oui, j'appartiens à une association locale
O 4. Oui, d'une autre façon
O 5. Non, je ne suis pas investi(e) dans la vie communale

Vous pouvez cocher plusieurs réponses (4 au maximum)

34. Quels sont vos échanges avec les agriculteurs de la commune ou/et à proximité de votre exploitation?

O 1. Entraide ponctuelle
O 2. Adhésion à une CUMA
O 3. Echanges extraprofessionnels
O 4. Echanges de courtoisie
O 5. Autre
O 6. Aucun

Vous pouvez cocher plusieurs réponses (5 au maximum)

35. Quelle image la population locale vous renvoie t-elle de votre profession?

O 1. Très positive O 2. Plutôt positive
O 3. Plutôt négative O 4. Très négative

36. Quelle est la fréquence d'échange avec les habitants de la commune?

O 1. Très fréquents O 2. Assez fréquents
O 3. Peu fréquents O 4. Très peu fréquents

37. A vos yeux, ces échanges sont:

O 1. Très importants O 2. Plutôt importants
O 3. Peu importants O 4. Sans intérêt

38. Diriez-vous que vous entretenez des relations conflictuelles avec une partie des habitants de la commune?

O 1. Non, absolument pas O 2. Non, pas vraiment
O 3. Oui, un peu O 4. Oui, vraiment

39. Avez-vous des loisirs?

O 1. Oui, au sein d'un club ou d'une association
O 2. Oui, en famille
O 3. Non, très peu
O 4. Non, pas du tout

40. Partez-vous en vacances?

O 1.Oui, plus d'une semaine par an O 2. Pas tous les ans
O 3. Oui, une semaine par an O 4. Presque jamais
O 5. Jamais

Votre exploitation

41. Quel est votre statut d'exploitation?

O 1. Individuel
O 2. En couple
O 3. Sociétaire avec un tiers
O 4. Sociétaire avec un ou des membre(s) de la famille

42. Comment travaillez-vous?

O 1. Seul(e)

O 2. Avec mon conjoint
O 3. Avec un aide familial
O 4. Avec un ou plusieurs salarié(s)
O 5. Avec une aide ponctuelle d'un membre de ma famille

Vous pouvez cochez plusieurs réponses (4 au maximum)

43. Dans quel secteur de production travaillez-vous?
O 1. Bovin (lait+ viande)
O 2. Hors sol
O 3. Maraîchage, production céréalière, horticulture
O 4. Poly élevage/ Polyculture

44. Quelle est la taille de votre exploitation? (*Veuillez vous référer à l'annexe: "Taille des exploitations en Surface Minimum d'installation" qui a été jointe au questionnaire)*
O 1. Moins de 2 SMI
O 2. Entre 2 et 3,6 SMI
O 3. Plus de 3,6 SMI

45. Dans quel système de production vous situez-vous?
O 1. Conventionnel O 2.Raisonné
O 3. Biologique O 4. Autre

46. Si vous avez répondu autre à la question précédente, à quoi pensiez-vous?
……
……

47. Quel est votre excédent brut d'exploitation moyen sur trois ans?
……

48. Votre exploitation vous a t'elle toujours permis d'avoir un revenu agricole?
O 1. Oui O 2. Non

49. Si non, quelle en était la cause?
……
……
…

50. Quels sont votre interlocuteur principal ou quels sont vos interlocuteurs principaux?
O 1. Coopérative O 2. Groupe privé
O 3. Circuit court O 4. Autre

51. Si vous avez répondu "autre" à la question précédente, à quoi pensiez-vous?
……
……

52. Que diriez-vous que votre relation avec ces interlocuteurs?
O 1. Cordiale O 2. Impersonnelle O 3. Conflictuelle

Vous et votre entourage

53. Quel est votre sexe?
O 1. Féminin O 2. Masculin

54. Quel âge avez-vous? ……

55. Quel est le diplôme le plus élevé que vous avez obtenu?
O 1. Sans diplôme
O 2. Certificat d'études primaires
O 3. Brevet des collèges, BEPC
O 4. BEP, CAP
O 5. Baccalauréat
O 6. BAC+2
O 7. Enseignement supérieur

56. Avez-vous fait une formation adulte ou de la formation continue?
O 1. Oui O 2. Non

57. Avez-vous exercé une autre profession avant de vous installer?
O 1. Oui O 2. Non

58. A quel âge vous êtes vous installé(e)? …….

59. Un de vos parents au moins était-il ou est-il agriculteur?
O 1. Oui O 2. Non

60. Si oui, avez-vous repris l'exploitation de vos parents?
O 1. Oui O 2. Non

61. Vos parents vous ont-ils aidé dans le cadre de votre installation?
O 1. Oui O 2. Non

62. Etes-vous syndiqué(e)?
O 1. Oui O 2. Non O 3. Plus maintenant

63. Si oui ou si vous l'avez été, de quel syndicat êtes-vous ou avez-vous été adhérent(e)?
.....
64. Si non, ou si vous ne l'êtes plus, pourquoi n'êtes-vous pas (ou plus) syndiqué(e)?
O 1. Manque de représentativité
O 2. Manque d'intérêt au niveau local
O 3. Les syndicats agissent en fonction de leur intérêt
O 4. Autre

Vous pouvez cochez plusieurs réponses (3 au maximum)

65. Etes-vous engagé(e) dans une organisation professionnelle autre qu'un syndicat?
O 1. Oui O 2. Non

66. Si oui, laquelle ou lesquelles?

……
……

67. Quelle est votre situation familiale?

O 1. Marié(e) O 2. En couple non marié O 3. Divorcé(e)
O 4. Veuf(ve) O 5. Célibataire

68. Si vous vivez en couple, votre conjoint(e) travaille t-il sur l'exploitation?

O 1. Oui O 2. Non

69. Sinon quelle profession votre conjoint(e) exerce t-il/elle?

O 1. Artisan, commerçant ou chef d'entreprise
O 2. Profession libérale
O 3. Cadre
O 4. Profession intermédiaire
O 5. Employé
O 6. Ouvrier
O 7. Retraité
O 8. Inactif

70. Si votre conjoint travaille à l'extérieur, comment le ressentez-vous personnellement?

O 1. Comme un atout O 2. Comme un inconvénient

71. Quelle vision votre conjoint a t-il ou elle de l'agriculture?

O 1. Très positive O 2. Plutôt positive
O 3. Plutôt négative O 4. Très négative

72. Si vous avez des enfants, certains d'entre eux envisagent-ils de devenir agriculteurs?

O 1. Oui O 2. Non
O 3. Je ne le sais pas O 4. Ils le sont déjà

73. Pourquoi?

……
……

74. Souhaiteriez-vous transmettre à un de vos enfants?

O 1. Oui O 2. Non O 3. Je ne sais pas

75. Pourquoi?

……
……

76. Avez-vous d'autres remarques ou commentaires à formuler?

Annexe 2
Tableaux et graphiques

Partie 1:

Graphique 1: L'âge et le niveau de diplôme des exploitants

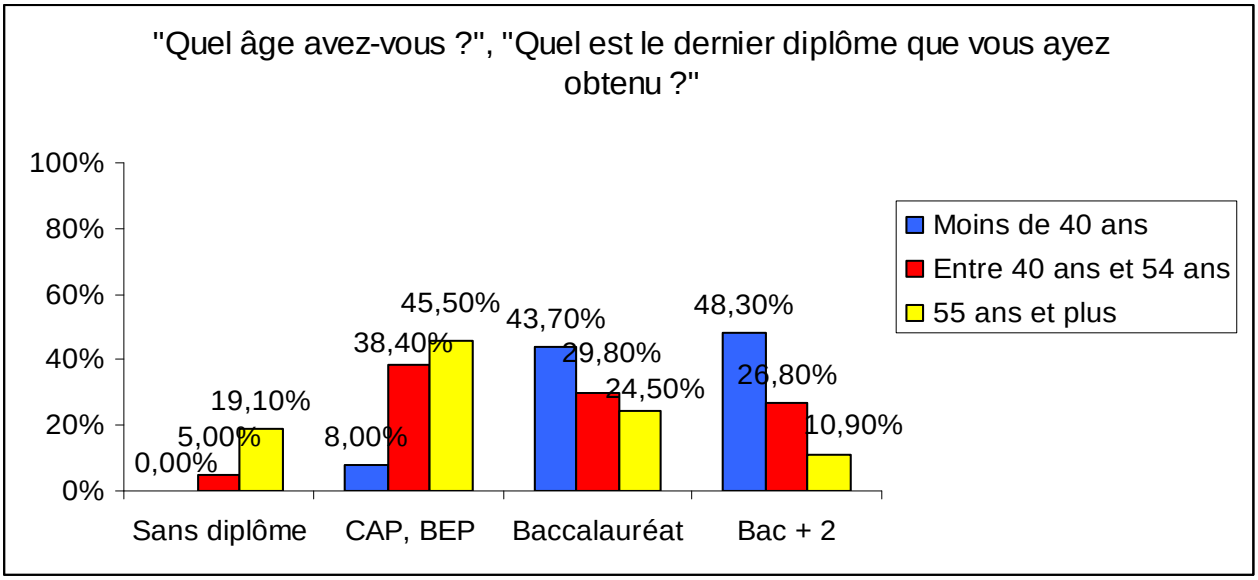

Graphique 2: Le milieu d'origine et l'aide des parents.

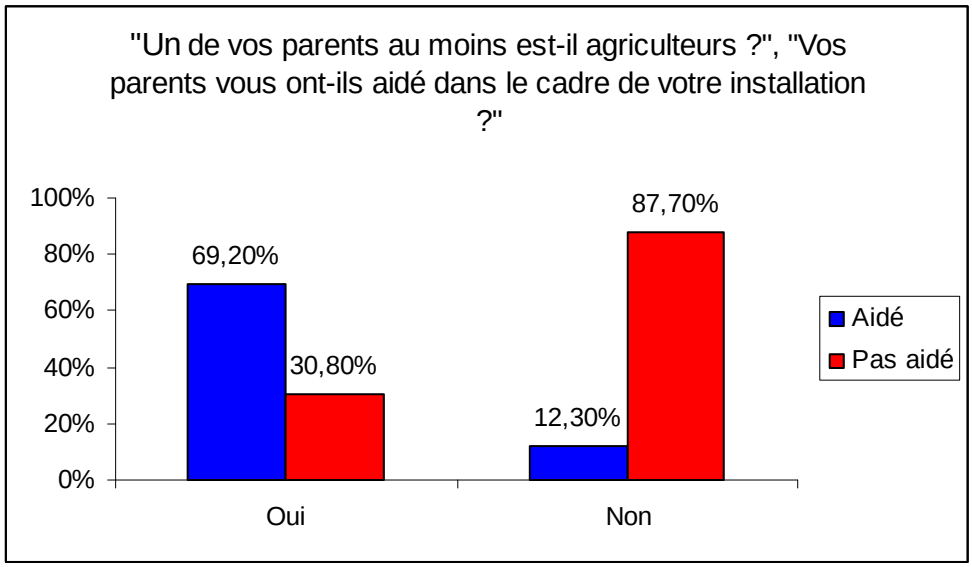

Graphique 3: La reprise de l'exploitation familiale

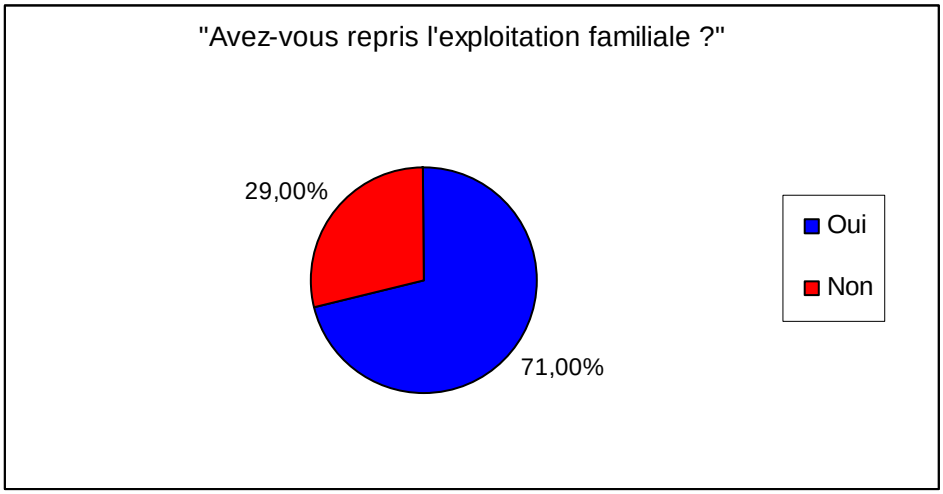

Graphique 4: La reprise de l'exploitation familiale et l'aide des parents

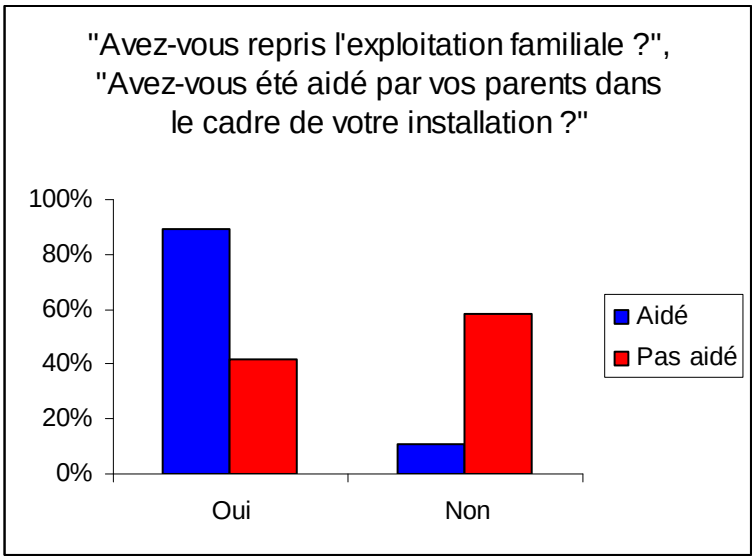

Partie 2:

Graphique 1: La relation des exploitants avec leurs principaux interlocuteurs

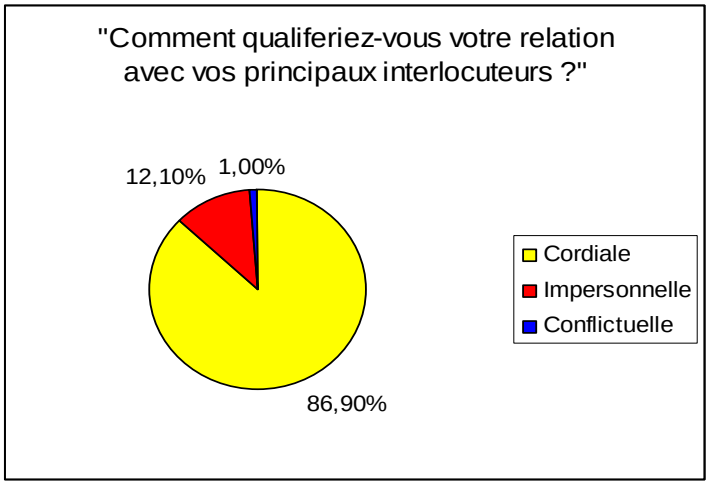

Partie 3:

Graphique 1: Le système de production et l'image des exploitants auprès de la société

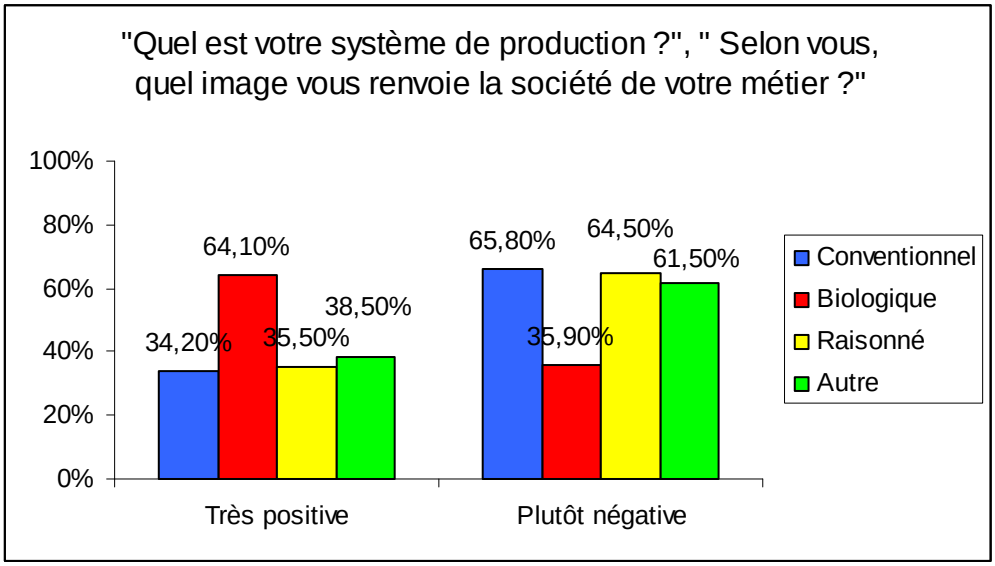

Graphique 2: Le système de production et l'état de la relation des exploitants avec les habitants de leur commune

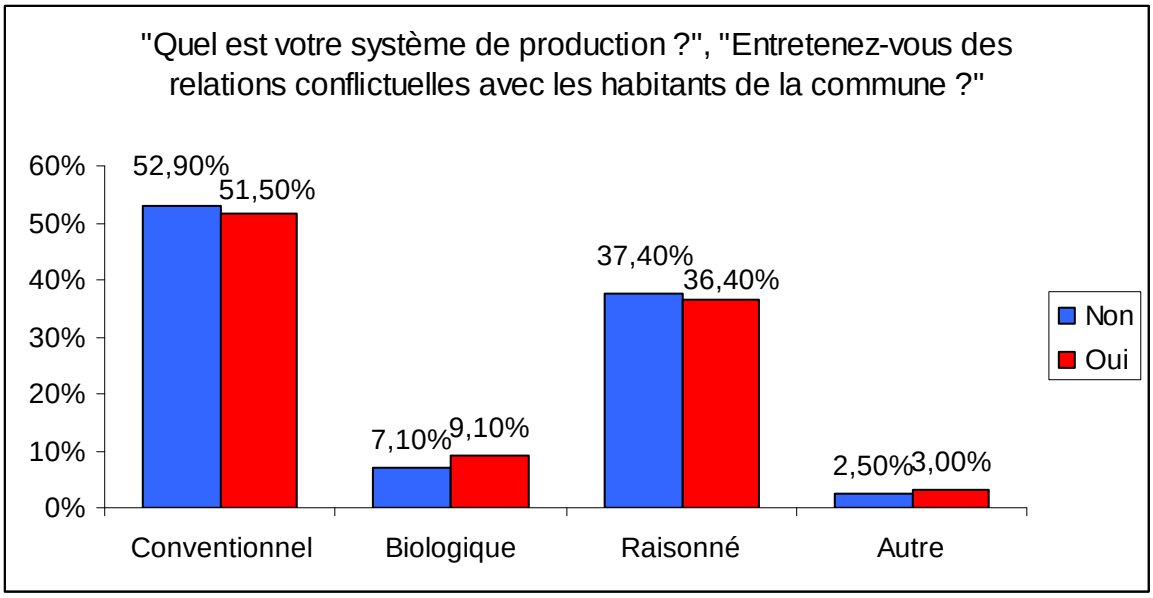
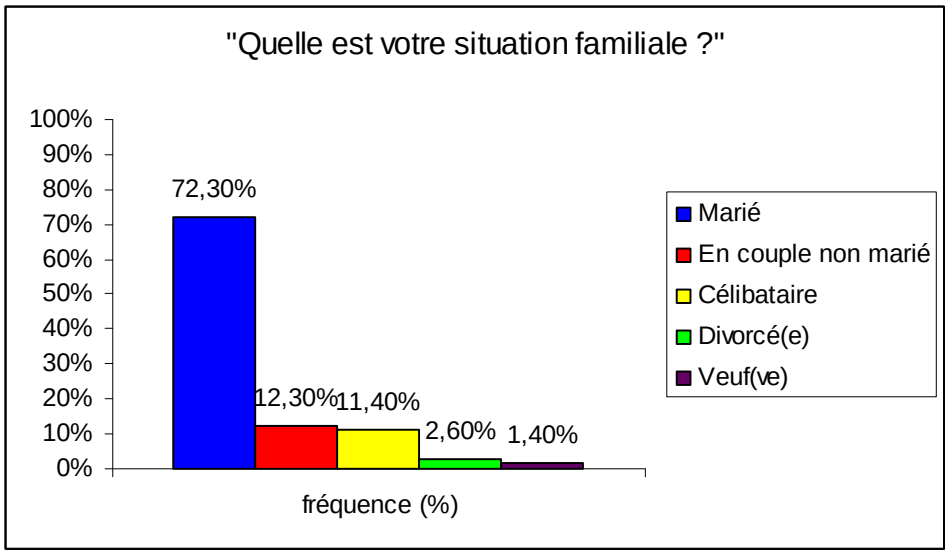
Graphique 3: La situation familiale des exploitants agricoles